



HAL
open science

Luxeuil-les-Bains (70) Rénovation des places et rues du centre ville (place St-Pierre, place de la Baille, rue de la Tour du Bailli, rue de la Tour) accompagnement archéologique des travaux). Rapport final d'opération archéologique

Mathias Dupuis, Stéphane Büttner, Sylviane Humbert, Damien Martinez, Laurent Popovitch

► **To cite this version:**

Mathias Dupuis, Stéphane Büttner, Sylviane Humbert, Damien Martinez, Laurent Popovitch. Luxeuil-les-Bains (70) Rénovation des places et rues du centre ville (place St-Pierre, place de la Baille, rue de la Tour du Bailli, rue de la Tour) accompagnement archéologique des travaux). Rapport final d'opération archéologique. [Rapport de recherche] Centre d'Etudes Médiévales - Auxerre; DRAC Franche-Comté - Service régional de l'archéologie; Ville de Luxeuil-les-Bains. 2008, pp.125. halshs-01675031

HAL Id: halshs-01675031

<https://shs.hal.science/halshs-01675031>

Submitted on 3 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)

rénovation des places et rues du centre ville
(*place St-Pierre, place de la Baille, rue de la Tour du Bailli, rue de la Tour*)

accompagnement archéologique des travaux
(17/09/2007 - 25/02/2008)
Document final de synthèse



Mathias Dupuis

avec les contributions de

Stéphane Büttner, Sylviane Humbert, Damien Martinez, Laurent Popovitch



Illustration de couverture et page 1: découverte et ouverture du sarcophage d'*Actarius*, décembre 2007/janvier 2008 (cliché MD/GG)

Table des matières

Fiche signalétique	4
Générique de l'opération.....	5
Résumé scientifique	6
Remerciements.....	7
1. ELEMENTS PREALABLES	8
1.1 Nature des travaux, objectifs de l'intervention archéologique	8
1.2 Méthode d'enregistrement	9
1.3 Moyens mis en œuvre.....	10
2. PRESENTATION DU SITE.....	11
2.1 Données géographiques et historiques	11
2.1.1 Données géographiques	11
2.1.2 Données historiques	11
2.1.2.1 La ville antique	11
2.1.2.2 Le monastère de Luxeuil	12
2.2 Sources historiques, découvertes anciennes et données archéologiques récentes.....	13
2.2.1 La place Saint-Pierre et la rue du Sergent Bonnot.....	13
2.2.2 La place de la Baille.....	14
2.2.3 La place de la République, la rue de la Tour du Bailli et la rue de la Tour	16
3. RESULTATS.....	17
3.1 Secteur I : place Saint-Pierre / rue du Sergent Bonnot	17
3.1.1 Données archéologiques	17
3.1.1.1 La tranchée I.(A).....	17
3.1.1.2 La tranchée I.(B)	21
3.1.1.3 La tranchée I.(C) et les branchements nord I.(a) à I.(f)	24
3.1.1.4 Les branchements sud I.(a) à I.(j).....	25
3.1.2 Synthèse du secteur I.....	26
3.2 Secteur II : place de la Baille.....	27
3.2.1 Données archéologiques du suivi de travaux.....	27
3.2.1.1 La tranchée II.(A)	27
3.2.1.2 La tranchée II.(B)	27
3.2.1.3 La tranchée II.(C)	28
3.2.1.4 Les branchements II.(a) à II.(d).....	30
3.2.1.5 Le branchement électrique II.(g).....	30

3.2.2	Le sondage II.(1)	32
3.2.2.1	Première phase d'occupation	32
3.2.2.2	Construction et utilisation du bâtiment II.23 [pl.XV]	32
3.2.2.3	Destruction et abandon du bâtiment II.23	38
3.2.3	Synthèse du secteur II	38
3.2.3.1	Le bâtiment II.23	38
3.2.3.2	Potentiel archéologique	41
3.3	Secteur III : place de la République / rue de la Tour du bailli / rue de la Tour.....	42
3.3.1	Données archéologiques	42
3.3.1.1	La tranchée III.(A).....	42
3.3.1.2	La tranchée III.(B).....	43
3.3.1.3	Le sarcophage III.261	44
3.3.2	Synthèse du secteur III.....	44
4.	CONCLUSION GENERALE	46
	Sources et bibliographie	48
	Table des planches	50
	Table des annexes.....	51

Fiche signalétique

Identité du site

Région : Franche-Comté

Département : Haute-Saône

Commune : Luxeuil-les-Bains

Code INSEE : 70311

Lieu dit ou adresse : place de la Baille, place Saint-Pierre, rue du Sergent Bonnot, rue de la Tour du Bailli, rue de la Tour, rue Henry Guy, rue du Souvenir Français

Altitude moyenne : ± 300 m NGF

Propriétaire des terrains : ville de Luxeuil-les-Bains

Protection juridique : aucune

Opération archéologique

N° arrêté de prescription : 07/088

N° arrêté de désignation du responsable scientifique de l'opération : 07/196

Titulaire : Mathias Dupuis

Organisme de rattachement : Centre d'études médiévales – 3 place du Coche d'Eau, 89000 Auxerre

Raison de l'intervention : accompagnement archéologique des travaux

Durée de l'intervention : du 17/09/2007 au 25/02/2008

Document final de synthèse

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 51

Nombre de planches hors-texte : 25

Chronologie

Antiquité ; Antiquité tardive ; haut Moyen Âge ; Moyen Âge central ; bas Moyen Âge ;
Epoques moderne et contemporaine

Sujets et thèmes

Constructions antiques ; édifices cultuels chrétiens ; habitat antique, médiéval et moderne ;
sépultures ; sarcophages

Mobilier

Céramique ; verre ; mobilier lapidaire ; métal ; monnaies ; matériaux de construction ;
ossements

Lieu de dépôt du mobilier

Centre d'études médiévales, 3 place du Coche d'eau, 89000 Auxerre (petit mobilier)
Ateliers municipaux des services techniques de la ville (mobilier lapidaire)

Générique de l'opération

Intervenants administratifs

Service régional de l'archéologie / D.R.A.C. Franche-Comté : Nathalie Bonvalot

Ville de Luxeuil-les-Bains : Jean-Luc Mignon, Hervé Greuget

Intervenants scientifiques

Responsable : Mathias Dupuis

Collaboratrice bénévole : Geneviève Gascuel

Relevés archéologiques : Mathias Dupuis, Geneviève Gascuel

Relevés topographiques : Mathias Dupuis, Gilles Fèvre

Informatisation de la documentation : Mathias Dupuis

Couverture photographique du chantier : Mathias Dupuis, Geneviève Gascuel

Etude anthropologique : Damien Martinez

Analyse des mortiers : Stéphane Büttner

Etudes des monnaies : Laurent Popovitch

Inventaire et étude du mobilier céramique : Sylviane Humbert

Résumé scientifique

L'accompagnement archéologique des travaux de rénovation du centre ville de Luxeuil-les-Bains a permis de mettre au jour un nombre important de structures archéologiques dont l'analyse et la cartographie offrent une meilleure compréhension du paysage monumental de la ville, depuis la fin de l'Antiquité jusqu'aux périodes modernes et contemporaines. Des traces très lacunaires suggèrent une occupation de cette partie de la ville dès le Haut-Empire. La fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge sont particulièrement bien représentés, par une série d'aménagements monumentaux concernant la partie est de la place Saint-Pierre et la place de la Baille. Les découvertes effectuées sur cette dernière confirment les données établies lors des diagnostics de 2006 et attestent de la présence d'un édifice monumental de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge, en fonction jusqu'au Moyen Âge central, qui pourrait correspondre à la première église Notre-Dame, dont l'existence à cette époque est attestée par les textes, mais qui est reconstruite plus à l'est au XV^e siècle. La découverte de sarcophages du haut Moyen Âge aux marges de la place de la République conduit à postuler une importante extension de la nécropole qui devait entourer l'église funéraire Saint-Martin située à cet emplacement. Enfin, les aménagements médiévaux et modernes, moins bien représentés (écrêtement des places au XIX^e siècle), sont caractérisés par des structures de voirie, d'habitat ainsi que quelques sépultures localisées.

Remerciements

Le bon déroulement de cette opération, ainsi que la rédaction du présent rapport ont bénéficié de l'aide et des conseils de nombreuses personnes. Nous aimerions remercier :

- Les équipes d'ouvriers des entreprises STPI et Colas Est
- Jean-Luc Mignon et Hervé Greuget (mairie de Luxeuil-les-Bains), ainsi que le personnel des services techniques de la ville de Luxeuil
- Jacques Prudhon, Jean Costes, Philippe Kahn et l'association des amis de Saint-Colomban
- Christophe Card
- Christian Sapin
- L'équipe du CEM : Sylvain Aumard, Stéphane Büttner, Xavier d'Aire, Gilles Fèvre, Fabrice Henrion et Chantal Palluet
- Alain Dubreucq et Cécile Treffort pour leurs informations sur *Actarius*
- Geneviève Gascuel, ainsi que Laurent Fiocchi et Damien Martinez, pour leur indispensable et précieuse collaboration
- Sébastien Bully, pour sa confiance et son soutien

Avec une dédicace toute particulière à Brilliant Beast, Etienne et Francesco...

1. ELEMENTS PREALABLES

Cette intervention fait suite aux résultats des diagnostics réalisés sur les places de la République, Saint-Pierre, de la Baille et de l'Abbaye en 2005 et 2006¹ (arrêté de prescription n°05/198 en date du 17 octobre 2005) et aux travaux de rénovation du centre-ville engagés par la commune de Luxeuil-les-Bains depuis 2005. La nature des vestiges mis au jour lors des diagnostics, leur localisation à faible profondeur ainsi que leur importance scientifique ont conduit les services de l'Etat à prescrire l'intervention d'un opérateur agréé en archéologie préventive afin de procéder à l'accompagnement archéologique des travaux de rénovation du centre-ville. L'arrêté de prescription n°07/088, en date du 6 avril 2007, précise que l'ensemble de ces travaux sera susceptible d'être temporairement interrompu afin de procéder aux observations nécessaires et éventuellement à une fouille limitée. L'opération archéologique, qui a débuté le 17 septembre 2007 pour prendre fin le 25 février 2008 a été prise en charge par le Centre d'études médiévales Saint-Germain (Auxerre).

1.1 Nature des travaux, objectifs de l'intervention archéologique

Les travaux de rénovation [pl.II] concernent la place Saint-Pierre, la place de la Baille, les rues de la Tour, de la Tour du Bailly, Henri Guy et du Souvenir Français. La rue du Sergent Bonnot, qui n'est pas mentionnée dans l'arrêté est également partiellement concernée.

La phase la plus importante a consisté dans la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable². Celle-ci s'imposait dans la mesure où la plupart des canalisations d'évacuation existantes remontaient au XIX^e siècle et où la plus grande partie des branchements d'eau remplacés étaient encore en plomb. L'arrêté de prescription précise que dans la mesure du possible les canalisations seront posées en lieu et place des réseaux existants. Dans l'ensemble, cette prescription a été bien respectée par l'aménageur, malgré les difficultés posées par l'absence de plans des anciennes canalisations. Toutefois, l'élargissement et la profondeur des nouvelles tranchées ont donné lieu à plusieurs découvertes fortuites. Les quelques réseaux créés *ex-nihilo* avaient été préalablement précisés sur un plan transmis par la ville à la Direction régionale des affaires culturelles le 2 février 2007.

La seconde phase, moins destructrice, a concerné la remise à neuf des enrobés, des réseaux électriques (luminaires) et de quelques branchements d'eau³. Autant que possible, ces derniers réseaux ont été

¹ BULLY (S.) et MELOCHE (Ch.), *Luxeuil-les-Bains, place de la République (Eglise Saint-Martin)*, D.F.S. de diagnostic archéologique, février 2006 et BULLY (S.), *Luxeuil-les-Bains, places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye*, D.F.S de diagnostic archéologique, 2006

² Prise en charge par l'entreprise S.T.P.I. (Ronchamp).

³ Prise en charge par l'entreprise Colas Est.

installés dans les tranchées préalablement creusées pour la pose des canalisations.

La majeure partie de l'opération archéologique a donc consisté à accompagner l'ensemble de ces travaux en interrompant parfois le chantier pour procéder aux opérations de fouille et d'enregistrement des données. Dans tous les cas où le déroulement des travaux imposait de sortir des réseaux existants, des concertations entre l'aménageur, le maître d'œuvre, l'entreprise de B.T.P. et l'archéologue ont permis d'épargner les zones les plus sensibles tout en trouvant des solutions adaptées à la poursuite du chantier. La préservation des vestiges a systématiquement été privilégiée : le choix de la fouille, qui ne pouvait se dérouler que dans des conditions inadaptées, n'a été fait que lorsque la destruction des niveaux archéologiques était inévitable.

L'objectif principal de l'accompagnement archéologique était de préciser le potentiel archéologique de chaque secteur, de proposer une cartographie des structures mises au jour et de compléter ainsi la documentation ancienne et les données établies lors des diagnostics de 2005 et 2006. C'est dans cette dernière perspective qu'a été décidé – préalablement à la pose d'un boîtier électrique et après discussion entre l'aménageur, les services archéologiques de l'Etat et l'entreprise en charge des travaux – l'ouverture d'une fenêtre localisée de 3 m sur 5 sur la place de la Baille (sondage **II.(1)**), afin de réaliser la jonction entre certains éléments découverts lors du suivi de travaux et les structures mis au jour en 2006. La fouille de ce secteur s'est déroulée du 6 au 21 décembre 2007, puis du 14 au 28 janvier 2008. A cette fin, l'équipe s'est étoffée d'une

archéologue bénévole⁴ et d'un intervenant spécialisé en anthropologie⁵.

1.2 Méthode d'enregistrement

L'enregistrement des vestiges archéologiques découverts lors du suivi de travaux a été divisé en trois secteurs géographiques :

- I. place Saint-Pierre et rue du Sergent Bonnot
- II. place de la Baille
- III. place de la République, rue de la Tour du Bailli et rue de la Tour

Les tranchées réalisées au cours des travaux ont été numérotées par secteur. Les réseaux principaux d'assainissement et d'eau potable sont identifiés par une lettre majuscule de **(A)** à **(N)** et les branchements par une lettre minuscule de **(a)** à **(n)**. Dans la mesure du possible, nous avons essayé de cartographier l'ensemble de ces tranchées.

Au cours du rapport, la présentation des vestiges suit l'ordre de numérotation des secteurs et des tranchées. A la fin de chaque chapitre, une synthèse résume et met en perspective les principales données ainsi que le potentiel archéologique de chaque secteur.

Les entités archéologiques sont désignées par des numéros de fait à trois chiffres, de **200** à **n** précédés d'un identifiant à deux ou trois lettres majuscules et par des

⁴ Geneviève Gascuel, étudiante en licence d'archéologie à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

⁵ Damien Martinez, étudiant en master d'archéologie à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (voir *Infra*, annexe 1 : « étude anthropologique de la sépulture 1.169 »).

numéros d'unités stratigraphiques à quatre chiffres, de **2000** à **n**. Dans un souci de simplification, les faits et les U.S. ont été enregistrés en continu sur la totalité du site, mais ils sont systématiquement précédés du chiffre romain désignant le secteur auquel ils appartiennent. Chaque structure repérée en plan ou en coupe a été photographiée, enregistrée, localisée sur un plan d'ensemble et relevée en altitude absolue. En revanche, étant données les conditions d'intervention, les relevés à l'échelle n'ont pas été systématiques.

Le sondage **II.(1)** a fait l'objet d'une numérotation spécifique, dans la continuité de celle mise en place lors du diagnostic de 2006 : les faits sont numérotés de **1.154** à **1.n** et les US de **1.1044** à **1.n**.

Le mobilier lapidaire découvert au cours des travaux, conservé par la commune de Luxeuil, a fait l'objet d'un catalogue joint en annexe au présent rapport⁶. Chaque pièce a été dessinée, photographiée, décrite et numérotée de **001** à **n** et précédée de l'identifiant **LUX**.

1.3 Moyens mis en œuvre

Les moyens techniques de l'intervention dépendaient très largement de ceux mis en œuvre pour les travaux. Le dégagement des structures archéologiques a été largement facilité par la coopération des

équipes d'ouvriers et des conducteurs d'engins.

La commune de Luxeuil-les-Bains a mis à notre disposition un bureau, ainsi qu'un entrepôt destiné à stocker le matériel de fouille et le mobilier lapidaire.

Des prélèvements ont été réalisés sur les sarcophages de grès⁷ et les mortiers de tuileau⁸ et confiés pour analyse à S. Büttner (Centre d'études médiévales). Des analyses complémentaires (datation au radiocarbone) sont en cours de réalisation. La découverte d'un sarcophage inviolé lors de la réalisation du sondage **II.(1)** a donné lieu à l'intervention d'un archéologue spécialisé en anthropologie qui a procédé à la fouille de la sépulture, à son démontage et à son enregistrement. L'étude de cette sépulture fait l'objet d'un rapport joint en annexe au présent rapport.

⁶ Voir *Infra*, annexe 5 : « catalogue du mobilier lapidaire ». Le mobilier lapidaire fera l'objet d'une étude détaillée par Pascale Chevalier (Maître de conférences à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand), dans le cadre de la fouille programmée de l'église Saint-Martin à partir de juillet 2008.

⁷ Dans le cadre du PCR *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif central : production, diffusion, utilisations et emplois*.

⁸ Voir *Infra*, annexe 2 : « Analyse des mortiers ».

2. PRÉSENTATION DU SITE

2.1 Données géographiques et historiques

2.1.1 Données géographiques

La ville de Luxeuil-les-Bains (canton de Luxeuil) se situe aux limites septentrionales du département de la Haute-Saône [pl.I], à quelques kilomètres de la frontière du département des Vosges, massif montagneux dont elle précède les premiers contreforts au sud. Elle prend place au nord de la vallée du Breuchin, un affluent de la Lanterne qui se jette dans la Saône à moins de 30 km à l'ouest. La topographie générale du site présente un relief de collines dont l'altitude absolue n'excède pas les 300 m NGF. La ville est parcourue par deux ruisseaux : le Morbief et le ruisseau de la Fontaine-Leclerc. On y répertorie par ailleurs une vingtaine de sources chaudes et ferrugineuses, à l'origine de la fonction thermale du site.

D'un point de vue géologique, elle se situe à cheval sur la limite sud de la retombée méridionale des Vosges, caractérisée par des affleurements de grès (grès coquilliers, grès à *Voltzia*, grès intermédiaire, poudingue et grès vosgien). La partie sud de l'agglomération repose sur un socle alluvionnaire ancien.

2.1.2 Données historiques⁹

2.1.2.1 *La ville antique*

Luxeuil (*Luxovium*) est considérée, après Besançon (*Vesontio*) et Mandeure (*Epomanduodorum*) comme la troisième agglomération de la *Provincia Sequanorum* (Cité Séquane) dont les limites correspondent à peu près à celles de la Franche-Comté actuelle. Le terme de *Luxovium* est révélé pour la première fois dans les textes par le moine Jonas de Bobbio dans sa *Vita Colombani abbatis* rédigée vers 640¹⁰ et peut être rapproché de deux inscriptions lapidaires faisant état d'un culte voué au dieu des sources *Luxovius* ou *Lusovius*¹¹.

La fonction thermale est peut-être à l'origine des premières traces d'occupation antique du site, au I^{er} siècle apr. J.-C.¹² ; bien que son origine exacte nous échappe encore. La découverte d'un sanctuaire de sources d'origine indigène en 1865, à la source du Pré Martin, laisse toutefois présumer une occupation antérieure à la conquête romaine¹³.

Une importante voie de communication (la voie du Rhin) traverse Luxeuil du nord au sud et relie Langres, via

⁹ La synthèse historique est en grande partie reprise sur BULLY (S.) et MELOCHE (Ch.), *Luxeuil-les-Bains, place de la République (Eglise Saint-Martin)*, D.F.S. de diagnostic archéologique, février 2006, p. 10-12.

¹⁰ De VOGUE (A.), *Aux sources du monachisme colombanien : Jonas de Bobbio, vie de Saint Coloman et de ses disciples*, abbaye de Bellefontaine, 1988.

¹¹ Voir BONVALOT (N.) et CARD (Ch.), « Luxeuil-Luxovium (Haute-Saône) » dans *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, 1994, p.114-119.

¹² Voir CARD (Ch.), « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : une agglomération antique » dans *Eclats d'histoire, 25000 ans d'héritages, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, 1995, p. 203-204.

¹³ Sur cette question, voir FAURE-BRAC (O.), *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Saône (70)*, Paris, 2002, p. 266-267.

Corre et Bourbonne, à la Haute Alsace par le sud du massif des Vosges. Il s'agirait de l'ancien *cardo* antique qui est maintenant matérialisé par la rue Victor Genoux, prolongée au nord par la rue Carnot et au sud par la rue Jules Jeanneney. C'est autour de cet axe que se serait structurée l'agglomération antique à partir de la période julio-claudienne. Hormis le secteur monumental des bâtiments thermaux, les découvertes archéologiques font état pour cette période de quartiers d'habitation (habitat du « Haut-Bourey », fouille de Ch. Card en 1989¹⁴) et de secteurs artisanaux, principalement de production de céramique sigillée (ateliers du Chatigny, fouille de Ph. Kahn¹⁵). Le site est par ailleurs connu pour son très important corpus de stèles funéraires¹⁶ (83 stèles recensées), le plus important de Franche-Comté, découvertes dans l'emprise supposée de l'enceinte du *castrum* et pour certaines en emploi dans la muraille médiévale. Cet ensemble date essentiellement de la fin du II^e et du début du III^e siècle.

Il semble, d'après l'étude du monnayage et les découvertes archéologiques récentes, que la ville connaît une forte récession économique à la fin du II^e siècle. La surface de l'agglomération (estimée à 35 hectares minimum durant l'Antiquité) se réduirait alors fortement et la ville évoluerait vers un « *castrum* » aux dimensions restreintes mentionné dans la vie de saint Colomban. Si l'existence de celui-ci est attestée par les textes, ses limites et son

emprise restent néanmoins à définir¹⁷ [pl.IV]. Archéologiquement, la découverte de stèles antiques remployées dans les fondations de la muraille médiévale, datées entre la fin du II^e et le III^e siècle, pourrait laisser présumer que l'enceinte du *castrum* a été érigée au cours du III^e siècle ou postérieurement, puis partiellement remployé dans le mur d'enceinte du Moyen Âge.

2.1.2.2 *Le monastère de Luxeuil*

« (...) il trouva un ancien poste militaire qui avait été solidement fortifié. Il s'appelait autrefois Luxeuil. Il y avait là des eaux chaudes, entourées de beaux bâtiments. Il y avait aussi, dans la forêt voisine, quantité de statues de pierre, que les païens de l'ancien temps honoraient d'un culte misérable et de rites profanes, leur offrant des sacrifices au cours de cérémonies abominables. Le lieu n'était plus fréquenté que par les animaux et les bêtes sauvages, une multitude d'ours, de buffles et de loups. C'est là que le grand homme s'installa et se mit à un construire un monastère. »¹⁸

C'est dans ces termes que Jonas de Bobbio (v.600 - apr. 659) décrit la découverte de Luxeuil par saint Colomban (543 - 615) et la fondation du monastère. Colomban est un moine irlandais qui arrive en Gaule avec plusieurs compagnons vers 570¹⁹. La date de fondation du monastère de

¹⁴ Voir BONVALOT (N.) et CARD (Ch.), « Luxeuil-Luxovium (Haute-Saône) »...*op. cit.*, p. 117 et FAURE-BRAC (O.), *op. cit.*, p. 288-289.

¹⁵ Ibid. p. 302-306 et bibliographie p.27.

¹⁶ Voir WALTER (H.), *La sculpture gallo-romaine en Franche-Comté*, Paris, 1974.

¹⁷ Voir *Luxovium, retour aux sources...* *op. cit.*, p. 57-64. Du reste, le terme de *castrum* peut recouvrir plusieurs acceptions.

¹⁸ De VOGUE (A.), *op. cit.*, p. 119.

¹⁹ Sur la fondation du monastère de Luxeuil et saint Colomban, voir également : CUNIER (G.), « Saint Colomban, un personnage, une épopée » dans *Actes du Quatorzième Centenaire de fondation de l'abbaye de*

Luxeuil se situe vers 590/591. Il n'est pas certain, comme le suggère Jonas, que le *castrum* était alors véritablement laissé à l'abandon. Du reste, la *Vita* donne peu de détail sur l'aspect du monastère à ses débuts. Sont mentionnés le réfectoire, un cellier, un grenier, un *atrium* et une église qui pourrait être Saint-Pierre²⁰. Quoi qu'il en soit, le monastère rayonne ensuite dans l'Occident du haut Moyen Âge, que ce soit à travers l'activité de son *scriptorium*, comme en témoigne le lectionnaire de Luxeuil, conservé à la Bibliothèque nationale²¹ ou les liens étroits qu'il entretient avec les nombreuses et influentes abbayes fondées par Colomban et ses disciples. Luxeuil et les autres établissements colombaniens participent activement à la diffusion de la règle de saint Benoît, puis l'adoptent à partir de 817, comme l'ensemble des monastères de l'empire de Louis le Pieux.

Cet essor est freiné aux alentours de l'an Mil et l'abbaye est reléguée à un moindre rang. Son déclin s'accroît à partir du bas Moyen Âge, même si elle conserve toujours une importante communauté monastique. La réforme mauriste est adoptée au XVII^e siècle, puis la Révolution met temporairement fin à l'activité du monastère. Malgré tout, l'essor monumental continue à cette période, avec la reconstruction de l'église Saint-Pierre vers 1049 puis au XIII^e siècle, des églises Saint-Martin et Notre-Dame au XV^e siècle ou la construction du palais abbatial entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

Luxeuil par saint Colomban (590-1990), Luxeuil, 2000, p. 15-37 et CUNIER (G.), *Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés (590-1790)*, t.1, Langres, 2003.

²⁰ Voir CUGNIER (G.), *Histoire du monastère de Luxeuil... op. cit.*, p. 37-42.

²¹ B.N.F. ms. lat. 9427.

2.2 Sources historiques, découvertes anciennes et données archéologiques récentes²²

2.2.1 La place Saint-Pierre et la rue du Sergent Bonnot

La place Saint-Pierre doit son nom au vocable de l'église abbatiale dont elle borde le flanc nord. La rue du Sergent Bonnot la prolonge vers l'est, le long du bas-côté nord de cet édifice. L'église est jouxtée à l'ouest par les bâtiments de l'ancien palais abbatial, désormais dévolus à la mairie. L'église abbatiale est mentionnée au VII^e siècle dans la vie de saint Colomban, comme *oratorium*, *ecclesia* ou *basilica*, mais le bâtiment actuel a été entièrement reconstruit au XIII^e siècle et recouvre sans doute les vestiges de l'église primitive. La construction du palais abbatial, accolé à la façade ouest de l'église, s'échelonne entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

En 1989, trois sondages ont été réalisés par Ch. Card au pied de la mairie, préalablement au creusement d'une longue tranchée de drainage²³ [pl.V].

Le sondage I, le plus à l'ouest, a mis en évidence un mur orienté sud-ouest / nord-est, lié à un niveau d'occupation (sol d'argile) ainsi qu'une phase d'abandon, respectivement datés des I^{er} et IV^e siècle apr. J.-C.

Le sondage II, face au perron de la mairie, a livré les vestiges d'une occupation gallo-romaine gommée par l'implantation d'un bâtiment du V^e siècle auquel appartiendrait un tronçon de mur est-ouest,

²² Sur cette question, voir la notice sur Luxeuil dans FAURE-BRAC (O.), *op. cit.*, p. 265-314.

²³ CARD (Ch.), *Rapport de sondages, place Saint-Pierre, Luxeuil-les-Bains*, 1989.

laquelle construction est ensuite abandonnée et convertie en nécropole, aux alentours de l'an Mil.

Dans le sondage III, à l'est, ont été mis au jour une succession de sols damés appartenant selon Ch. Card à un habitat du Bas-Empire ainsi qu'une fosse contenant des rejets d'activité métallurgique mêlés à de la céramique de la fin de la période mérovingienne. A la limite nord du sondage, Ch. Card a également repéré un mur est-ouest formé d'un appareillage régulier de petits moellons encadrant un bloc de grès.

Les éléments les plus récents sont fournis par le diagnostic réalisé par l'INRAP au premier semestre 2006²⁴. Le sondage, scindé en deux segments, a été ouvert au nord de la place sur une longueur de 42,50 m et a permis de mettre en évidence des structures s'échelonnant du Haut-Empire aux périodes modernes et contemporaines.

Les aménagements du Haut-Empire sont caractérisés par la présence d'un niveau de circulation repéré à l'extrémité est du sondage et interprété par S. Bully comme une structure viaire (voie ou rue) bordée au nord par un mur délimitant une parcelle ou une propriété.

Un second état est livré par un bâtiment dont l'angle nord-est a été dégagé à l'ouest du sondage. Ce bâtiment, qui présente plusieurs états de construction, est doté d'une installation foyère. Il pourrait s'agir d'un bâtiment domestique dont la datation

au Bas-Empire reste incertaine, en raison de l'absence de mobilier.

La troisième phase d'occupation concerne des inhumations installées autour d'une construction sur sablière, repérée au centre du sondage. Son interprétation et sa datation restent énigmatiques, mais elle s'inscrit stratigraphiquement comme antérieure ou contemporaine aux sépultures, dont la typologie évoque une fourchette comprise entre les X^e et XIII^e siècles.

Enfin, ces niveaux anciens sont couverts par des couches de remblai modernes et lacérés par les divers réseaux qui se sont accumulés sur la place ces derniers siècles.

2.2.2 La place de la Baille

La place de la Baille, qui se développe selon un axe nord-sud, forme un angle droit avec la place Saint-Pierre, à l'est de celle-ci. Elle est bordée au nord par une série de bâtiments anciens (hôtel Thiadot dit *Maison du bailli*, à partir du XIV^e siècle ; hôtel Pusel, XVI^e - XVIII^e siècles) et à l'est par le tribunal d'instance (anciennement musée Jules Adler). C'est approximativement à ce dernier emplacement que prenait place au Moyen Âge une église dédiée à Notre-Dame [pl.XXII]. Celle-ci apparaît dans les textes à la fin du XII^e siècle²⁵ et peut être dès le IX^e, à travers un passage des *Gesta abbatum* mentionnant une table d'autel dédiée à la Vierge Marie²⁶. En 1669, elle est désignée sous le titre de « *Basilica vetustor* » sur une gravure de l'abbaye de la main du moine Dom Bucelin²⁷. Malgré ce qualificatif, nous savons qu'elle fut reconstruite au XV^e siècle

²⁴ Voir BULLY (S.), *Luxeuil-les-Bains, places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye*, D.F.S de diagnostic archéologique, 2006 et BULLY (S.), « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : deuxième campagne de diagnostic archéologique des places du centre ancien » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales*, 11, Auxerre, 2007, p. 50-56.

²⁵ DESGRANGES (B.), *Luxeuil pas à pas*, t. II, 1993, p. 59.

²⁶ MOYSE (G.), *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (V^e - X^e siècles)*, Paris, 1973, p. 168-169.

²⁷ Voir CUGNIER (G.), *op. cit.*, p. 43.

et un document conservé à la bibliothèque municipale de Besançon²⁸ nous indique que son plan formait un L, dont le grand bras correspondrait, selon S. Bully, à une succession de chapelles funéraires postérieures à l'édifice d'origine²⁹. Notre-Dame était bordée au sud par un cimetière joignant la basilique Saint-Pierre et dont la disposition nous est donnée par plusieurs plans et gravures qui indiquent également la présence d'une lanterne des morts sur le mur ouest de la nécropole³⁰. L'église Notre-Dame a été démolie en 1782 et la lanterne des morts aurait été détruite en 1803. Depuis le XVIII^e siècle, de nombreuses découvertes fortuites relatent la mise au jour sur cette place de stèles antiques, d'éléments architecturaux monumentaux et de sarcophages couverts de stèles gallo-romaines en remploi³¹.

Le sondage réalisé par S. Bully en 2006 a été ouvert sur une longueur de 35,50 m, selon une orientation nord-sud, au centre de la place³².

Les structures les plus anciennes identifiées lors de cette opération sont deux maçonneries perpendiculaires, qui pourraient former les murs ouest et sud d'un bâtiment, prudemment daté du Haut-Empire.

A ces aménagements succède une importante construction dont ont été reconnus les murs sud, nord et ouest et dont

la largeur peut être estimée à 14,25 m en œuvre. Cet édifice est cantonné au sud par un mur pour l'édification duquel ont été employés des blocs monumentaux antiques, disposés selon un rythme régulier dans les maçonneries. Selon S. Bully, ce mode de construction pourrait renvoyer aux techniques de construction observées sur les fondations de la basilique lyonnaise Saint-Laurent de Choulans (V^e / déb. VI^e siècle), où les blocs monumentaux renforcent les stylobates des colonnades de la nef, ou bien, dans une seconde hypothèse, aux chaînes de raidissement en *opus africanum* attestées à la cathédrale de Genève (IV^e siècle) et dans le bâtiment interprété comme étant l'*aula* ou l'*horreum* du groupe épiscopal de Tournai³³ (V^e siècle). L'espace compris entre le mur nord et sud est régulièrement perturbé par l'installation d'inhumations en sarcophages, en pleine terre ou en tombes maçonnées, ainsi que par des moules à cloches ; structures, pour les plus récentes, datés du bas Moyen Âge. En outre, le mur d'enceinte du cimetière, qui s'adosse contre l'angle sud-ouest du bâtiment, atteste que cette maçonnerie était encore en élévation à une période tardive. A partir de ces éléments et des données historiques, S. Bully interprète ces vestiges comme ceux d'un vaste monument de l'Antiquité tardive (datation appuyée par la découverte d'une monnaie de Constantin dans un des murs), couvert ou découvert (*atrium*?) et peut être réaffecté dans une seconde phase en édifice de culte ou en enclos funéraire. Selon lui, ils pourraient correspondre à l'emplacement

²⁸ ms. 1561, fonds Marquiset.

²⁹ BULLY (S.), *Luxeuil-les-Bains, places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye*, D.F.S de diagnostic archéologique, 2006, p. 13.

³⁰ Nous renvoyons, pour une présentation plus précise des sources historiques concernant l'église Notre-Dame et le cimetière médiéval à la synthèse présentée par S. Bully dans son D.F.S. (*ibid.*, p. 13-14).

³¹ Voir FAURE-BRAC (O.), *op. cit.*, p. 290 et p. 313.

³² Voir BULLY (S.), *Luxeuil-les-Bains, places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye*, D.F.S de diagnostic archéologique, 2006.

³³ Voir BONNET (Ch.) et BRULET (R.), « Les fouilles de la cathédrale de Tournai. Antiquité tardive et haut Moyen Âge, données nouvelles et comparaisons » dans VERSLYPE (L.) dir., *Villes et campagnes en Neustrie, sociétés, économies, territoires, christianisation* (Actes des XXVe journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM), Montagnac, 2007, p. 305-312.

primitif de l'église Notre-Dame, reconstruite au XV^e siècle une quinzaine de mètres plus à l'est.

Enfin, un troisième état d'occupation de la place correspond à l'édification du mur de clôture du cimetière et de la lanterne des morts dont les fondations ont été dégagées au sud du sondage et dont les analogies avec le mode de construction de l'abbatiale Saint-Pierre invitent à postuler d'une contemporanéité des deux structures, au début du XIII^e siècle.

2.2.3 La place de la République, la rue de la Tour du Bailli et la rue de la Tour

La place de la République n'était pas directement concernée par la tranche de travaux 2007-2008. Néanmoins, la pose de canalisation et de réseaux électriques à ses abords, dans les rues de la Tour et de la Tour du Bailli, invite à préciser le contexte historique et archéologique de ce secteur.

La place de la République, orientée est-ouest, forme un angle droit au nord de la place de la Baille. Elle est longée à l'est par la rue de la Tour du Bailli. La rue de la Tour est perpendiculaire à cette dernière et débouche sur la rue Victor Genoux à l'angle de la tour des échevins, l'actuel musée municipal.

C'est sur cette place que s'élevait auparavant l'église Saint-Martin, mentionnée pour la première fois à la fin du X^e siècle dans le récit des miracles des abbés Valbert et Eustaise et dans laquelle aurait été inhumé l'abbé Valbert en 670, « derrière l'autel, dans une crypte d'un travail remarquable »³⁴.

³⁴ WATTENBACH (W.), *Monumenta Germaniae Historica*, XV, Hanovre, 1887-1888, p.1174.

L'église est également citée dans les *Gesta Patrum* de Fontenelle, dans lesquels on apprend que l'abbé Anségise (817-823) avait restauré la couverture d'une galerie reliant les églises Saint-Pierre et Saint-Martin³⁵.

Le diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 2005 a permis de mettre au jour les vestiges d'une église à vocation funéraire qui pourrait correspondre à l'église Saint-Martin³⁶. L'édifice, pour lequel ont été identifiées trois phases de construction et de reprises, est doté d'une abside quadrangulaire et contient plusieurs dizaines de sarcophages de grès dont la typochronologie indique *a priori* une période s'étendant du VI^e au début du VIII^e siècle.

Du reste, on relate, lors de travaux effectués en 1887 vers le milieu de la rue de la Tour, la découverte de sarcophages mérovingiens et carolingiens profondément enfouis (2 m sous le sol)³⁷.

³⁵ G. SS. PP. F. XIII, p. 99-100.

³⁶ Voir BULLY (S.) et MELOCHE (Ch.), *Luxeuil-les-Bains, place de la République (Eglise Saint-Martin)*, D.F.S. de diagnostic archéologique, février 2006 et BULLY (S.), « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), ancienne église Saint-Martin » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales*, 10, Auxerre, 2006, p. 89-92.

³⁷ Voir FAURE-BRAC (O.), *op. cit.*, p. 314 et PÂRIS (G.), « Tombeaux et pierres trouvés à Luxeuil » dans *Bulletin de la société d'anthropologie*, 9, 1887, p. 261.

3. RESULTATS

3.1 Secteur I : place Saint-Pierre / rue du Sergent Bonnot

La place Saint-Pierre est délimitée à l'ouest par la rue Victor Genoux et au sud par les anciens bâtiments du palais abbatial. Au nord, elle est dominée par une rangée de maisons hautes, dont certaines sont assez anciennes, telle la maison dite « espagnole » dont la construction remonte au XV^e siècle. Le terrain présente un pendage important vers le sud. Ce dénivelé se perçoit bien dans la différence altimétrique du substrat argileux, qui apparaît à une cinquantaine de centimètre sous le sol actuel au nord de la place et à plus de deux mètres au sud-est. La déclivité s'accroît encore vers la place de la Baille et la différence altimétrique entre le nord de celle-ci ($\pm 300,50$ m NGF) et le sud de la place Saint-Pierre ($\pm 297,10$ m NGF) atteint environ 3,40 m. C'est probablement en raison de cette pente naturelle que le bas-côté nord de l'abbatiale Saint-Pierre est bordé par un large fossé, de la largeur du bras nord du transept, sans doute créé dans le but d'aménager une terrasse plane pour la construction de l'église. Ce fossé est dénommé par les habitants de Luxeuil « fosse aux lions ». La rue du Sergent Bonnot se dirige vers l'est, entre cette « fosse aux lions » et le tribunal d'instance et débouche sur la place de l'ancienne caserne des pompiers et la rue Henri Guy.

La place Saint-Pierre a été sillonnée par deux réseaux collecteurs d'assainissement, identifiés tranchée **I.(A)** et tranchée **I.(B)**. Le réseau principal d'eau potable a été en partie posé avec la canalisation d'assainissement dans la

tranchée **I.(A)** et en partie dans une tranchée nouvellement créée, identifiée tranchée **I.(C)**. Les principaux raccordements en eau potable et en assainissement des bâtiments bordant la place ont été numérotés du nord au sud et d'ouest en est, de **I.(a)** à **I.(j)**. La plupart reprenaient des branchements existants. A ces réseaux s'est ajoutée la création de quelques tranchées électriques destinées à l'installation des luminaires, ainsi que la pose d'un transformateur dans l'angle entre la mairie et le commissariat, au sud-ouest de la place. En l'absence de découvertes, ces tranchées n'ont pas reçu de numérotation spécifique.

3.1.1 Données archéologiques

3.1.1.1 La tranchée I.(A)

La tranchée **I.(A)** suit une orientation ouest-est, dans la moitié sud de la place Saint-Pierre. Elle a reçu le collecteur principal d'assainissement (tuyau béton armé, Ø 500 mm) et la canalisation d'eau potable (tuyau fonte, Ø 200 mm). A l'ouest, le réseau d'assainissement se raccorde sur celui installé l'année précédente dans la rue Victor Genoux. A l'est, il s'interrompt au niveau du mur ouest de la fosse aux lions. La canalisation d'eau potable se poursuit dans la tranchée **I.(B)** vers la rue du Sergent Bonnot afin de pouvoir être raccordée au réseau de la place de la Baille.

La largeur moyenne de la tranchée **I.(A)** est d'environ 2 à 3 m et sa profondeur de 2 m à 2,50 m. Son tracé a suivi celui d'une ancienne canalisation maçonnée.

- **Le mur I.201** [pl.VI, fig.1 et fig.2]

Le mur **I.201** a été repéré dans la partie ouest de la tranchée **I.(A)**. Il s'agit d'une maçonnerie orientée sud-ouest / nord-est qui présente un appareillage irrégulier de moellons, de blocs bruts et de galets de grès gris avec quelques inclusions de fragments de tuile canal. Seul le parement sud du mur a été observé, sur une longueur d'environ 2 m. La hauteur conservée est d'environ 60 cm, entre les cotes $\pm 294,94$ et $\pm 295,69$ NGF. Le mur formait un angle vers le nord-ouest, qui a été arraché lors du creusement de la tranchée. Par la suite, la totalité du tronçon dégagé a été détruit pour installer la canalisation d'assainissement. Le mur **I.201** est installé dans la tranchée de fondation **I.205**, elle-même creusée dans le terrain naturel (**I.2002**). Il est scellé par un niveau de remblai aplani (**I.2005**), contenant des fragments de céramique XIX^e siècle et qui pourrait correspondre à sa démolition et au niveau de circulation qui lui a succédé. Le niveau de remblai **I.2005** est ensuite couvert par le remblai **I.2003** chargé en mobilier céramique XIX^e siècle puis par le sol pavé **I.202**. Le sol d'enrobé qui recouvre uniformément toute la place succède à ce dernier et a reçu le numéro **I.200**.

La faible profondeur du mur **I.201** par rapport à d'autres vestiges, la nature de son appareillage et la datation au XIX^e siècle des niveaux de remblai qui lui succèdent immédiatement évoquent, au plus tôt, la période moderne pour cette structure. Sa fonction reste toutefois difficile à déterminer, car son tracé n'apparaît pas, à notre connaissance, sur les plans anciens de la ville.

- **Le sol I.211 et le mur I.210**
[pl.VI, fig.3 à fig.7]

Le sol **I.211** et les aménagements postérieurs qui lui sont liés ont été repérés dans la partie ouest de la tranchée **I.(A)**, au nord-ouest du perron de la mairie. Suite à leur mise au jour, le tracé initial de la tranchée a été légèrement décalé vers le nord afin de récupérer le tracé du dalot maçonné et d'éviter leur destruction.

Le sol **I.211** recouvre directement le terrain naturel **I.2002**. Il s'agit d'un niveau de circulation d'aspect rougeâtre, induré en surface, composé d'un mélange d'argile et de très nombreux fragments de terres cuites architecturales. Son épaisseur moyenne est de 20 cm, et sa cote supérieure de $\pm 294,75$ NGF. Ce sol (**I.2010**) est installé sur un radier (**I.2011**) formé de gravillons, de galets et de petits moellons de grès gris. Le sol, partiellement arraché par les réseaux existants, a été reconnu sur environ 4 m². Sa partie centrale est perturbée par la fosse **I.212**. Celle-ci consiste en un creusement peu profond (~ 20 cm), grossièrement quadrangulaire, reconnu sur une longueur d'environ 1,20 m. Sa largeur n'a pas pu être déterminée. La fosse **I.212** est directement comblée par le remblai **I.2013**, qui contenait un fragment de faïence datée XIX^e siècle.

Le mur **I.210**, suit une orientation sud-ouest / nord-est et recoupe nettement le sol **I.211**. Cette maçonnerie a été reconnue sur une longueur d'environ 3,50 m. Elle est conservée sur plus d'1 m de hauteur, entre les cotes 294,70 et 295,70 NGF. Seul le parement nord a été dégagé. Ce dernier présente un appareillage irrégulier de matériaux remployés, mêlant des blocs et des moellons de grès équarris, des fragments de tuiles canal, ainsi que quelques éléments de pierre de taille, le tout lié par un mortier de

chaux sablonneux. La partie est du mur présente un léger ressaut faisant saillie (~ 20 cm) sur le parement.

Le sol **I.211** et le mur **I.210** sont couverts par le niveau de remblai **I.2012**, très chargé en mortier de chaux, moellons et blocs de grès, qui pourrait correspondre à la démolition du mur **I.211**.

Le mur **I.209**, reconnu entre les cotes 294,80 et 295,30 NGF a ensuite été installé sur le remblai **I.2012** et contre le parement du mur **I.210**. Il s'agit d'une maçonnerie de moellons de grès ébauchés, liés par un mortier de chaux. Il contient contre son flanc nord le niveau de remblai **I.2009**. Celui-ci, d'aspect noir et sédimenteux est très chargé en ossements de faune. Il pourrait s'agir du comblement d'une ancienne canalisation, dont le mur **I.209** formerait alors la paroi sud.

En l'absence de mobilier, la datation du sol **I.211** ne peut se baser que sur des caractéristiques typo-chronologiques. Peut-être faut-il le rapprocher du sol d'argile découvert en 1989 par Ch. Card dans le sondage I et dont la datation est estimée entre le I^{er} et le IV^e siècle apr. J.-C.³⁸. L'interprétation de la fosse **I.212**, trop partiellement dégagée et fouillée, est impossible.

De même, aucun élément mobilier ne permet de préciser la datation du mur **I.210**. Seule la stratigraphie indique qu'il intervient chronologiquement après le sol **I.211** et, *a priori*, avant le XIX^e siècle (US **I.2013**). Cela étant, son tracé correspond parfaitement à celui d'une avancée des bâtiments du palais abbatial, qui apparaît sur le plan de la ville exécuté par N.-F. Monzé en 1772 [pl.III, fig.1]. Il est donc fort probable qu'il s'agisse d'une structure

moderne, datable entre la fin du XVI^e et le XVIII^e siècle (construction du palais abbatial).

La cote altimétrique du mur **I.209**, ainsi que la forte probabilité qu'il s'apparente aux nombreux éléments de voirie qui sillonnent la place, invitent à le placer à la fin de la période moderne ou à la période contemporaine.

• Les murs **I.218** / **I.262** et les éléments lapidaires [pl.VII]

Les parements nord des mur **I.218** et **I.262** sont apparus sur le côté sud de la tranchée **I.(A)**, dans la partie est de la place Saint-Pierre [pl.VII, fig.1 à 4].

Le mur **I.218** suit une orientation sud-est / nord-est. Son parement nord a été reconnu sur une longueur d'environ 1,50 m. Il est conservé sur une hauteur d'environ 60 cm, soit 5 assises, entre les cotes 295,15 et 295,75 NGF. Le parement présente un appareillage assisé de petits moellons équarris de grès gris (~ 10 / 20 cm par 20 / 25 cm), liés par un mortier de chaux assez sablonneux et disposés sur un ressaut de fondation d'une épaisseur d'environ 10 cm, formé d'un lit de moellons ébauchés de grès (~ 30 par 20 cm). On remarque, à l'ouest du mur, un élément de pierre de taille inséré dans la partie basse du parement.

Le mur **I.262** respecte une orientation identique à celle du mur **I.218**. Il a été repéré environ 4,50 m à l'ouest de ce dernier, sur une longueur de près de 2 m. Sa partie ouest avait été endommagée par la pose d'un regard d'égout. Il est conservé, au minimum, sur une hauteur de 70 cm, soit 7 assises, entre les cotes 295,26 et 296,00 NGF. Le parement présente un type d'appareillage identique à celui du mur **I.218**, formé d'assises régulières de moellons allongés de

³⁸ Voir *Supra*, ch. 2.2.1.

grès gris. Un bloc de grand appareil (~ 40 par 40 cm), dont la face du parement présente des traces de taille au pic, a été utilisé à l'ouest du mur, dans les assises basses.

Le strict alignement des murs **I.218** et **I.262**, ainsi que les similitudes dans leur technique de construction indiquent que nous avons sans doute affaire aux deux tronçons d'un même mur, dont la longueur minimum peut alors être évaluée à 8 m.

Deux autres blocs monumentaux [pl.VI, fig.5 et 6] ont été dégagés lors du creusement de cette partie de la tranchée **I.(A)**³⁹. Il semble que ces éléments lapidaires n'étaient plus en place. Il est probable qu'ils aient été perturbés par l'installation du regard d'égout qui a endommagé la partie ouest du mur **I.262**. Le bloc LUX.001, de section carrée (~ 50 par 50 cm) est profond d'environ 90 cm. Son pan supérieur est percé d'un trou de louve. Sa face de parement est régulièrement taillée au pic. Le bloc LUX.002 est de section quadrangulaire (~ 60 par 40 cm) et d'une profondeur d'environ 70 cm. Un trou de louve est aménagé dans l'un de ses pans. Il est entamé sur deux côtés par un profond sillon qui pourrait correspondre à une tentative avortée de le retailler.

Là encore, l'absence de mobilier associé à ces structures n'autorise aucune datation précise. Néanmoins, la typologie des blocs monumentaux LUX.001 et LUX.002 (dimensions, traces de tailles, trous de louve) indique probablement des matériaux de construction antiques. Leur présence aux abords du mur **I.218/262** n'est pas anodine : aucun autre élément de ce type n'a été retrouvé au cours du suivi de travaux.

Conforté par la présence d'un élément architectural identique dans le parement du mur **I.262**, on peut émettre l'hypothèse que les blocs LUX.001 et LUX.002 proviennent du mur **I.218/262** et ont été perturbés par l'installation du regard d'égout à la fin du XX^e siècle. Etant donné l'appareillage de ce mur, il semble évident que les blocs monumentaux y sont remployés. Nous aurions donc affaire à un long mur sud-est / nord-est [pl.XXII], dont les caractéristiques constructives ne sont pas sans rappeler celles des maçonneries du bâtiment mis au jour sur la place de la Baille lors du diagnostic de 2006⁴⁰. Toutefois, sans qu'il soit possible de s'assurer que ces blocs aient été, dans ce cas, régulièrement disposés dans le parement du mur **I.218/262**. Le mur **I.218/262** est probablement prolongé par le mur découvert par Ch. Card au nord du sondage III en 1989, situé sur le même tracé [pl.XXII] et qui « possède la particularité d'encadrer un bloc de grès faisant saillie dans un appareillage de petits moellons réguliers »⁴¹.

- **La coupe stratigraphique α**
[pl.VIII, fig.1 à 4]

La coupe est-ouest α a été dégagée à l'extrémité est de la tranchée **I.(A)**, sur son côté sud. Elle présente une épaisseur de stratification d'environ 1,70 m, entre les cotes 295,50 et 297,20 NGF.

Du plus récent au plus ancien, on remarque tout d'abord, sous le sol de goudron (**I.200**) et le pavage moderne (**I.202**), un épais niveau de remblai (**I.2006**) repéré entre les cotes 296,60 et 297,00 NGF. De nombreuses inclusions de tessons de céramique glacurée indiquent qu'il s'agit d'un

³⁹ Voir *Infra* annexe 5 : « catalogue du mobilier lapidaire ».

⁴⁰ Voir *Supra*, ch. 2.2.2.

⁴¹ CARD (Ch.), *Rapport de sondage... op. cit.*, p. 9.

niveau moderne, peut-être la préparation du sol **I.202**. Le remblai **I.2018** qu'il recouvre est coupé par une sépulture en pleine terre, ou bien par une fosse de réduction (**SEP I.219**). Viennent ensuite deux niveaux de remblai (**I.2017** et **I.2016**), qui couvrent une série de sols (**SOL I.223**) ainsi qu'une maçonnerie (**MUR I.221**).

Les sols **I.223** ont été repérés entre les cotes 295,80 et 295,90 NGF. Il s'agit d'une accumulation de niveaux de circulation formée par la superposition d'un premier niveau très chargé en charbons, d'un niveau d'argile jaune et d'un second niveau charbonneux qui recouvre le terrain naturel et vient buter contre l'extrémité est du mur **I.221**. Aucun élément mobilier n'a été retrouvé dans ces sols. Peut-être doivent-ils être rapprochés des sols d'argile damés découverts par Ch. Card en 1989 dans le sondage III, à une profondeur qui semble équivalente ? Il s'agirait alors de niveaux attribuables au Bas-Empire.

Le parement nord du mur **I.221** a été observé sur une longueur d'environ 1 m. Il est conservé sur une hauteur de 30 cm, soit trois assises entre les cotes 295,60 et 295,90 NGF et présente une orientation sud-ouest / nord-est. Il est installé dans le terrain naturel **I.2002**. L'appareillage de petits moellons de grès allongés n'est pas sans évoquer celui du mur **I.218/262** et les cotes altimétriques sont les mêmes. Néanmoins son orientation est plus accentuée nord-sud. Stratigraphiquement, il s'inscrit avant les sols **I.223** ou bien leur est tout juste contemporain.

- **Le mur I.220** [pl.VIII, fig.5 et 6]

Le mur **I.220** présente une orientation nord-sud. Il a été repéré sur 1,60 m de long, sous le mur ouest de la « fosse aux lions ».

Le parement présente un appareillage régulier de pierre de taille en grès rose (environ 50 par 20 cm) conservé sur trois assises. La partie basse a été percée par l'installation d'une ancienne canalisation destinée à récupérer les eaux de ruissellement qui se déversent dans la fosse, puis consolidée en sous-œuvre par un grossier appareillage de moellons et de mortier de chaux. L'appareillage du mur est identique à celui observé sur le bas-côté nord de l'église abbatiale (matériau, modules, traces de taille). Il pourrait donc s'agir du mur d'origine, prolongeant le tracé du mur de façade du bas-côté nord, contemporain de la construction de l'église au XIII^e siècle et délimitant le pourtour de la « fosse aux lions ».

3.1.1.2 La tranchée I.(B)

La tranchée d'eau potable **I.(B)** (tuyau fonte, Ø 200 mm) se greffe sur la tranchée **I.(A)** à hauteur du quatrième regard et se poursuit parallèlement à cette dernière, décalée de quelques mètres vers le nord, dans la direction de la rue du Sergent Bonnot. Elle n'a pas pu être implantée sur un réseau existant, mais son tracé est bordé par ceux de l'ancienne canalisation d'eau et d'un tuyau de gaz.

La largeur de la tranchée **I.(B)** est d'environ 60 à 90 cm et sa profondeur maximale de 1,70 m.

Il convient de remarquer que le mur de clôture ouest du cimetière médiéval, pourtant situé sur son tracé, n'a pas été repéré lors du creusement de cette tranchée **I.(B)**. On peut donc supposer qu'il avait déjà été partiellement détruit à cet emplacement par les réseaux existants d'eau et de gaz.

- **Le mur I.229** [pl.IX, fig.8]

Le mur **I.229** a été localisé dans le tronçon nord-sud de la tranchée **I.(B)**, qui se greffe sur la tranchée **I.(A)**. Le mur a été reconnu sur une largeur d'environ 1 m. Il suit une orientation sud-ouest / nord-est. Son épaisseur est de 1,05 m et il est conservé sur une hauteur d'environ 30 cm, soit deux assises, entre les cotes 295,87 et 296,17 NGF. Le blocage est formé de moellons de grès (de 10 par 10/20 cm à 20 par 30/40 cm) liés au mortier. Le parement sud, contre lequel est plaqué un niveau de remblai, semble avoir été arraché, ou bien correspond aux assises de fondation extérieures. Le parement nord est régulièrement appareillé par des moellons de grès allongés et lié au sol **I.233** qui vient s'appuyer contre. Ce dernier (altitude supérieur \pm 295,86 NGF) est caractérisé par un niveau argileux brun-rouge, lissé et induré en surface et contenant de nombreuses inclusions de fragments de terres cuites architecturales.

Sans autres indices de datation, la typologie du sol argileux, qui s'apparente à celle du sol **I.211**, aurait tendance à évoquer une période haute - Antiquité ou Antiquité tardive - pour l'ensemble **MUR I.229/SOL I.233**.

- **Le bâtiment I.21** [pl.IX, fig.1 à 7]

Le bâtiment **I.21** regroupe une série d'aménagements repérés dans la partie ouest de la tranchée **I.(B)**. Au nord, l'ensemble des ces structures a été couvert par la canalisation d'eau potable (comblement : **I.2027**) que longe la tranchée **I.(B)** et au sud elles ont été coupées par une canalisation de gaz.

Le bâtiment **I.21** est délimité à l'est par le mur **I.232**. Celui-ci, d'une épaisseur de 60 cm a été observé sur une longueur d'environ 60 cm. Il suit une orientation nord-sud et il est conservé sur une hauteur d'environ 20 cm, soit deux assises, entre les cotes 296,10 et 296,30 NGF. Le blocage est formé de moellons de grès équarris (~ 20 par 20 cm). Le parement est délimité l'emprise du terrain naturel **I.2002**. Un sol en *terrazzo*, numéroté **I.231**, s'appuie très nettement contre le parement ouest [pl.IX, fig.6] et se poursuit uniformément vers l'ouest, sur une longueur d'environ 5,70 m, avant de s'interrompre contre le niveau de remblai **I.2057**. Le sol **I.231** présente un léger dénivelé d'ouest en est, entre les cotes 296,15 et 296,30 NGF. Il est formé d'un épais niveau de mortier de tuileau, d'une épaisseur moyenne de 10 cm, installé sur un radier de moellons de grès (~ 10 par 20 cm). Le radier est lui-même posé sur le niveau argileux **I.2026**, formé par une matrice argileuse issue du terrain naturel **I.2002**, à laquelle viennent se mêler des charbons. L'interruption franche du sol **I.231** à l'ouest peut trouver deux explications : soit le sol a été recoupé par le niveau de remblai **I.2057** ; soit ce dernier correspond à la démolition du mur ouest du bâtiment **I.21** (**MUR I.230**) et en délimite la tranchée de récupération. Dans cette dernière hypothèse, nous serions en présence d'un bâtiment orienté nord-sud, d'une largeur approximative de 5,70 m en œuvre, délimité à l'est par le mur **I.232** et à l'ouest par le mur « fantôme » **I.230**. Quoi qu'il en soit, le sol **I.231** est ensuite couvert par le niveau de démolition **I.2025**, très chargé en fragment de mortier de tuileau, qui semble bien correspondre à l'abandon et à la destruction du bâtiment **I.21**.

Les niveaux supérieurs ne sont plus lisibles, perturbés par l'installation de l'ancienne canalisation d'eau.

Etant donnée la taille restreinte de la tranchée **I.(B)**, il est délicat de proposer une restitution précise du bâtiment **I.21**. Se pose d'emblée le problème du mur **I.229** : celui-ci doit-il être interprété comme appartenant à un même ensemble ? A la décharge de cette hypothèse, on note la différence typologique entre le sol d'argile **I.233**, avec lequel il fonctionne, et le sol de tuileau **I.231**, lié au mur **I.232**, ainsi que la différence d'épaisseur entre les deux murs : 1 m dans un cas, 60 cm dans l'autre. Toutefois, les modules des moellons employés dans les deux maçonneries sont similaires, tout comme leur cote altimétrique ($\pm 296,20$ NGF) et le nombre d'assises conservées. Dans la perspective d'une contemporanéité des deux structures, faut-il alors voir dans cet ensemble les vestiges d'un seul et même édifice, dont le mur **I.229** formerait un tronçon du mur sud et le mur **I.232** un tronçon du mur est [pl.XXII] ? La différence entre les sols **I.231** et **I.233** pourrait dans ce cas correspondre à une partition interne de l'édifice, matérialisée par le « fantôme » du mur **I.230** et l'interruption du sol **I.231**.

Sa datation est également difficile à évaluer. Les quelques tessons contenus dans le niveau **I.2026** sont de nature indéterminée et ne permettent pas de proposer un *terminus post quem* à l'installation du sol **I.231**. Quant à la présence d'un sol en mortier de tuileau, elle ne constitue pas un indice typologique suffisamment précis pour proposer une datation de cette structure. Du moins, sa construction est-elle probablement

antérieure au XI^e siècle⁴². Néanmoins, le mortier du sol **I.231** offre des caractéristiques techniques proches de celle du sol de tuileau du bâtiment **II.23**⁴³, dont la datation peut-être estimée entre la seconde moitié du IV^e et le début du IX^e siècle⁴⁴. Il est fort possible qu'il s'agisse de deux bâtiments appartenant à la même phase d'occupation du site.

- **Le puits I.252** [pl.X, fig.1 à 4]

Le puits **I.252** se situe dans la rue du Sergent Bonnot, à proximité de l'angle sud-ouest de la cour du tribunal d'instance. Seule une large moitié sud de la structure est apparue dans la tranchée **I.(B)**. Le puits, de plan grossièrement circulaire et d'un diamètre d'environ 80 cm, est creusé dans le terrain naturel **I.2002**. Son pourtour est formé d'un appareillage en pierre sèche de moellons de grès de dimensions variables. A l'est de la structure, une large dalle de grès, située à la cote 296,20 NGF, devait appartenir à sa margelle ou former le soubassement de celle-ci. Le niveau argileux **I.2049** vient buter et couvrir partiellement cette dalle de grès. Il s'agit d'une épaisse couche d'argile jaune contenant des charbons ainsi qu'un tesson, attribuable sans certitude au haut Moyen Âge. L'intérieur du puits, comblé par le remblai **I.2048**, a été fouillé sur une profondeur de 80 cm. Il contenait très peu de mobilier : uniquement un tesson datable II^e/IV^e siècle, un petit fragment de mortier de tuileau, de petits

⁴² Les sols en mortier de tuileau se retrouvent jusqu'au XI^e siècle en Gaule (crypte de Marmoutiers-les-Tours, groupe épiscopal de Tournai entre autres). En remerciant Stéphane Büttner pour cette communication.

⁴³ Voir *Infra*, Annexe 2 : « étude des mortiers ».

⁴⁴ Voir *Infra*, ch. 3.2.3.1.

éclats de terres cuites architecturales et quelques ossements de faune.

En l'absence d'indices de datation plus nombreux, cette structure peut être placée entre la période antique et le haut Moyen Âge.

3.1.1.3 *La tranchée I.(C) et les branchements nord I.(a) à I.(f)*

La tranchée d'assainissement **I.(C)** (tuyau béton armé, Ø 400 mm) traverse la place Saint-Pierre en diagonale, depuis le troisième regard de la tranchée **I.(A)** jusqu'à l'angle avec la place de la Baille. Elle suit le tracé d'une canalisation maçonnée. Sa largeur est d'environ 2 m à 2,5 m et sa profondeur moyenne d'environ 2 m.

Les raccordements en assainissement et en eau potable des bâtiments situés au nord de la place Saint-Pierre se greffent sur la tranchée **I.(A)** et sur la tranchée **I.(C)**.

Toutes ces tranchées ont été creusées en remplacement de réseaux anciens et n'ont livré que très peu de vestiges archéologiques.

- **Le mur I.235 et la voûte I.236** [pl.X, fig.5 et 6]

Le mur **I.235** et la voûte **I.236** ont été dégagés sur une largeur d'environ 90 cm lors du creusement du raccordement **I.(b)**, à l'est du « Café français ». Le mur **I.235**, orienté est-ouest avec un léger désaxement vers le nord-ouest, a été observé sur une hauteur d'environ 90 cm, soit sept assises, entre les cotes 294,23 et 295,13 NGF. Seul son parement sud a été reconnu. Celui-ci se présente sous la forme d'un appareillage régulier de moellons de grès gris bien équarris, de dimensions variables (de 20 par

10 à 60 par 20 cm), liés par un mortier de chaux sablonneux. Le mur **I.235** supporte la naissance de la voûte **I.236**, conservée sur deux assises de claveaux allongés (hauteur ~ 8 cm) et qui formait probablement un berceau aplati.

Une autre portion de voûte (**VOU I.264**), présentant les mêmes caractéristiques, a été observée environ 3,5 m vers l'est, lors du creusement d'une tranchée d'électricité.

Le mur **I.235** constituerait donc le mur de soutènement nord d'une voûte couvrant peut-être une pièce d'une longueur de plus de 4 m. Il pourrait éventuellement s'agir de la cave d'une maison, semblable à celles mises au jour sur la place de la République lors du diagnostic de 2005⁴⁵. Néanmoins, à notre connaissance, les cadastres et les plans anciens n'attestent pas de telles constructions à cet emplacement. Par ailleurs, son alignement avec les murs du bâtiment antique mis au jour à l'angle sud-est du sondage 2 lors du diagnostic de 2006 pourrait suggérer qu'il s'agit, au moins en partie, d'une structure ancienne, éventuellement réutilisée, sans qu'il soit possible de donner plus de précision quant à sa fonction et à sa datation.

- **Le mur I.226** [pl.XI, fig.7]

Le mur **I.226** a été repéré au centre de la place Saint-Pierre, sur la paroi nord de la tranchée **I.(C)**. Sa largeur reconnue est d'environ 2 m et sa hauteur conservée d'environ 65 cm, soit quatre assises entre les cotes 295,47 et 296,17 NGF. Le mur suit une orientation nord-ouest / sud-est et présente un appareillage régulier de moellons

⁴⁵ Voir BULLY (S.) et MELOCHE (Ch.), *Luxeuil-les-Bains, place de la République (Église Saint-Martin)*, D.F.S. de diagnostic archéologique, février 2006.

allongés de grès, disposé au-dessus d'un double ressaut de fondation. Il forme un angle vers le nord-est. Sa partie est a été arrachée par la pelle mécanique.

Aucun élément de datation ne peut-être rattaché à cette structure. L'appareillage de petits moellons allongés rappelle celui du mur **I.218 / 262**. Néanmoins, l'emplacement isolé de **I.226** ne permet pas de l'associer à une structure existante.

3.1.1.4 *Les branchements sud I.(a) à I.(j)*

6 tranchées de raccordement en eau potable et en assainissement ont été percées au sud de la place Saint-Pierre. Comme au nord de la place, la plupart ont été réalisées sur des réseaux existants. Seules deux tranchées nouvellement créées (**I.(h)** et **I.(i)**) ont donné lieu à des découvertes.

- **Le bâtiment I.22** [pl.XI, fig.4 à 6]

Le bâtiment **I.22** regroupe l'ensemble **MUR I.240 / MUR I.241 / VOU I.242**. Le mur **I.240**, reconnu entre les cotes 294,75 et 295,55 NGF est orienté est-ouest et vient doubler le mur **I.239**, lui-même appuyé contre les fondations du mur nord de la mairie. Le mur **I.241**, perpendiculaire au mur **I.240**, forme le mur de soutènement de la voûte en berceau **I.242**, dont la partie haute a été arrachée. Les deux murs sont aménagés dans le terrain naturel **I.2002**.

L'ensemble forme sans doute une cave et le mur **I.241** doit être identifié comme le soubassement du mur sud du bâtiment qui la surplombait. La chronologie relative entre les mur **I.240** et **I.239**, ainsi que du mobilier moderne et XIX^e siècle contenu dans le remblai de comblement (**I.2031**) du bâtiment

tendent à démontrer qu'il s'agit d'un aménagement moderne ou contemporain, postérieur à la construction de cette partie du palais abbatial.

- **Les murs I.237 et I.238**

[pl.XI, fig.1 à 3]

Le mur **I.237** a été observé lors du creusement du branchement **I.(i)**, face au perron de la mairie. Il s'agit d'un mur orienté nord-sud, formant un angle droit dans sa partie sud-est. Il est conservé au minimum sur une assise, entre les cotes 295,54 et 296,04 NGF et a été observé sur une longueur d'environ 3,65 m et sur une largeur minimum de 70 cm. Il est formé d'une maçonnerie de moellons de grès rose bien équarris (± 40 par 50 cm en parement et ± 10 par 20 cm en blocage) liés par un mortier de chaux très compact et assez sablonneux, avec quelques inclusions de fragments de tuile canal dans le blocage. La partie nord du mur est recoupée par le mur est-ouest **I.238**, d'une épaisseur d'environ 70 cm, formé d'un appareillage de moellons de grès rose (de 15 par 10 à 20 par 30 cm) liés par un mortier de chaux.

Il convient de remarquer que la maçonnerie **I.238** se situe sur le tracé présumé du mur sud du castrum [pl.IV]. Son épaisseur, sa solidité et son emplacement pourraient correspondre à ce type d'aménagement. Néanmoins, si tel est le cas, il est assez étonnant que ce mur imposant n'ait pas été repéré lors des sondages de 1989. De plus, son mode constructif ne semble pas spécifiquement caractéristique du Bas-Empire (absence de remploi, utilisation du grès rose surtout exploité au Moyen Âge). Pour autant, il appartient sans doute à une construction monumentale, étant données ses dimensions et l'extrême solidité de son

appareillage. Peut-être est-il plutôt à rapprocher des phases de construction ou de reconstruction du palais abbatial ?

3.1.2 Synthèse du secteur I

Le secteur I présente une importante concentration de vestiges appartenant à des périodes et des types de structures variées [pl.XXII]

La datation des éléments mis au jour lors du suivi de travaux reste très délicate en l'absence quasi-systématique de mobilier archéologique fournissant des indices chronologiques. Plusieurs « horizons » semblent tout de même se dessiner.

Les phases d'occupation du Haut-Empire sont représentées par le sol **I.211**, la série de sols **I.223** et peut-être par le puits **I.252**.

D'après les indices typo-chronologiques (sol en tuileau, remploi de blocs monumentaux antiques), il serait tentant de rattacher le mur **I.218/262**, comme le bâtiment **I.21**, à la phase d'occupation Antiquité Tardive / haut Moyen Âge déjà mis en évidence pour la place de la Baille lors du diagnostic de 2006. Nous aurions alors les vestiges de l'étendue de ces structures monumentales vers le sud, à proximité de l'abbatiale Saint-Pierre. Dans cette perspective, faut-il y voir les vestiges d'édifices liés au fonctionnement du groupe monastique primitif, éventuellement hérités de l'occupation tardo-antique ? La prudence impose de ne pas s'étendre sur la nature ou la fonction de ces bâtiments, dont seule une investigation archéologique plus minutieuse et plus étendue permettrait la restitution et la compréhension.

D'autres structures semblent appartenir à des phases d'occupation plus tardives de la place Saint-Pierre, à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne (mur **I.210** ; bâtiment **I.22** ; mur **I.235** et voûte **I.236** ?), bien que là encore l'absence de mobilier archéologique ne permette pas de proposer d'échelons chronologiques précis.

Enfin, les états XIX^e et XX^e siècles sont caractérisés par le remblaiement et le terrassement de la place et l'installation des nombreuses canalisations et réseaux qui la sillonnent de part en part.

3.2 Secteur II : place de la Baille

La place de la Baille s'étend selon un axe nord-sud, à l'est de la place Saint-Pierre. Elle est bordée à l'est par le tribunal d'instance et au nord par le Musée des anciens combattants (« hôtel de Pusel ») et la Bibliothèque municipale (« maison du Bailli »). Elle communique avec la place de la République à son angle nord-ouest. La déclivité naturelle du terrain y est assez accentuée et on note un dénivelé de près de 3 m entre son point le plus haut (± 301 NGF) et la bas de la place (± 298 NGF).

La quasi-totalité des canalisations installées place de la Baille l'ont été sur le tracé des anciens réseaux d'eau et d'assainissement [pl.XII]. La tranchée **II.(A)** poursuit la tranchée **I.(C)** et longe la partie ouest de la place. La tranchée d'eau **II.(B)**, raccordée sur la tranchée **I.(B)**, traverse le centre de la place du nord au sud. La tranchée d'assainissement **II.(C)** suit un tracé est-ouest au centre de la place. Les branchements concernent essentiellement le pâté de maison situé au nord du tribunal (**II.(a)** à **II.(c)**). Un branchement électrique peu profond, réalisé dans un second temps, a été numéroté **II.(e)** en raison des découvertes qu'il a suscitées.

Hormis les découvertes fortuites réalisées lors des travaux, l'essentiel de la documentation archéologique concernant la place de la Baille a été établie grâce à la réalisation du sondage **II.(1)** sur lequel nous reviendrons plus bas⁴⁶.

3.2.1 Données archéologiques du suivi de travaux

3.2.1.1 *La tranchée II.(A)*

La tranchée **II.(A)** est destinée au collecteur d'assainissement (tuyau PVC, Ø 315 mm). D'une largeur moyenne de 1,90 m et d'une profondeur d'environ 2,20 m, elle prolonge le tracé de la tranchée **I.(C)** et suit une orientation nord-sud, le long du trottoir ouest de la place. Elle se poursuit ensuite vers la rue de la Tour du Bailli. La tranchée **II.(A)** a été creusée sur le tracé d'une ancienne canalisation maçonnée et n'a donné lieu à aucune découverte.

3.2.1.2 *La tranchée II.(B)*

La tranchée **II.(B)**, destinée à l'adduction d'eau potable (tuyau fonte, Ø 100 mm), traverse la place de la Baille depuis le sud, où elle se greffe sur la tranchée **I.(B)**, vers le nord, puis se poursuit vers la place de la République. Elle a été posée en lieu et place de l'ancienne canalisation d'eau, afin d'éviter d'endommager un secteur très riche en vestige, comme le diagnostic de 2006 avait pu le démontrer. Cela étant, sa largeur (environ 50 cm) et sa profondeur (de 1,20 à 1,50 m), plus importantes que celles de la tranchée précédente, ont donné lieu à quelques découvertes.

- **Les sols II.247 et II.248**
[pl.XIII, fig.5 et 6]

Le sol **II.247** a été repéré au centre de la place de la Baille, sur la coupe ouest de la tranchée **II.(B)**. La coupe stratigraphique où il apparaît a été dégagée sur une largeur d'environ 50 cm, pour 80 cm de profondeur.

⁴⁶ Voir *Infra*, ch. 3.2.2.

Il s'agit d'un sol en mortier de tuileau, installé sur un radier de moellons de grès pris dans une matrice argileuse. Son niveau de circulation se situe à la cote 298,34 NGF. Il recouvre les US **II.2044** et **II.2043**, deux niveaux de remblai argileux qui ne contenaient aucun mobilier archéologique. On remarque, au-dessus du sol **II.247**, une accumulation de niveaux de sol assez fins (environ 1 à 3 cm d'épaisseur), formés d'un dépôt sédimentaire sablonneux alternant avec des lits de chaux, entre les cotes 298,34 et 298,40 NGF et regroupés sous le numéro **II.248**. Les sols **II.248** sont ensuite couverts par les niveaux de remblai **II.2045** et **II.2046**, puis par le sol goudronné **II.200**.

La faible largeur de la coupe stratigraphique ne permet pas de donner de précisions sur la nature de ces structures. Néanmoins, on peut remarquer que la présence d'un sol de *terrastruzzo* en place, comme la stratification de sols qui recouvre celui-ci, suggèrent que l'on se trouve dans l'enceinte d'un bâtiment. La finesse et l'aspect des niveaux du sol **II.248** pourraient indiquer qu'il s'agit d'un espace de circulation protégé des intempéries, en dehors duquel une séquence stratigraphique d'une telle finesse eut été impossible.

- **Le sarcophage II.250 et le sol II.249** [pl.XIV, fig.1 et 2]

Le pied du sarcophage **II.250** a été repéré au nord de la tranchée **II.(B)**. Il prend place à proximité du sol de mortier de tuileau **II.249**. Nous reviendrons plus bas sur la description de ces structures, qui ont été à nouveau dégagées lors de la réalisation du sondage **II.(1)**⁴⁷.

⁴⁷ Voir *Infra*, ch. 3.2.2

3.2.1.3 La tranchée II.(C)

La tranchée d'assainissement **II.(C)** (tuyau PVC, Ø 315 mm), d'une largeur moyenne d'1,50 m et d'une profondeur d'environ 1,80 m se greffe sur la partie sud de la tranchée **II.(A)** et rejoint l'angle nord de la cour du tribunal d'instance pour raccorder les habitations du nord-est de la place. Elle a été posée sur le tracé d'une canalisation maçonnée qui avait déjà été partiellement dégagée lors du diagnostic de 2006.

- **Les éléments lapidaires**

Plusieurs éléments lapidaires, remployés sous forme de dalles de couverture de l'ancienne canalisation maçonnée, ont été découverts lors de sa démolition, vers le milieu de la tranchée **II.(C)**⁴⁸. Les numéros LUX-004 et LUX-005 peuvent être interprétés comme les segments d'une plate-tombe, décorée d'une grande croix aux bras évasés, de datation tardive (Moyen Âge central ou bas Moyen Âge ?). Le bloc LUX-003, brisé en deux morceaux, est sculpté d'un motif de double arcature en plein-cintre. Il pourrait s'agir d'un élément d'architecture funéraire ou de décor architectural, dont le motif décoratif n'est pas sans rappeler l'art du haut Moyen Âge.

- **La coupe stratigraphique β** [pl.XIII, fig.1 à 4]

Le creusement de la tranchée **II.(C)** a permis de dégager une importante coupe stratigraphique est-ouest, identifiée **β**, d'une longueur de 4 m pour 2 m de profondeur *maxi*, à l'extrémité est de la tranchée. Elle

⁴⁸ LUX-003 ; LUX-004 et LUX-005 (Voir *Infra*, Annexe 5 : « Catalogue du mobilier lapidaire »).

présente, entre les cotes 297,40 et 299,30 NGF, une importante stratification de niveaux de remblai, de sols et de structures maçonnées qu'il est possible de résumer en 5 phases d'occupation [fig.2].

Phase 1

On remarque tout d'abord, un épais (de 40 à 60 cm) niveau argileux gris (**II.2032**), assez compact et hétérogène, contenant des inclusions de charbons ainsi que de petits moellons de grès, qui recouvre le terrain naturel à la cote 297,60 NGF. Le niveau **II.2032** est couvert entre les cotes \pm 298 NGF et \pm 298,30 NGF par un second niveau de remblai argileux (**II.2033**), moins épais (30 cm *maxi*), présentant un important litage de moellons de grès.

Cette première phase pourrait appartenir à cet « horizon » de niveaux d'occupation antérieurs à l'installation des sols en tuileau, déjà mis en évidence sous les sols **I.231** et **II.247**.

Phase 2

Une seconde phase d'occupation correspond à l'installation sur **II.2033** d'un sol en mortier de tuileau (**SOL II.243**), entre les cotes 298,30 NGF et 298,50 NGF, composé – à l'identique des exemples déjà mentionnés – d'un radier de moellons de grès (**II.2034**) couvert par une chape de mortier (**II.2035**) épaisse d'environ 10 cm. Le sol **II.243** a été reconnu sur une longueur de 3,45 m. Vers l'ouest, il continue au-delà des limites de la coupe stratigraphique. En revanche, vers l'est il forme une dépression et s'interrompt brutalement, comme recoupé par une fosse (inhumation ?) dont le remplissage pourrait correspondre à **II.2036** : un remblai argileux hétérogène couvert par un léger dépôt charbonneux.

Les analyses sur le mortier de tuileau tendent à rapprocher le sol **II.243** du sol **II.247**. Comme nous le verrons plus bas, son altitude moyenne à 298,50 NGF et sa situation invitent à le rattacher au vaste bâtiment mis au jour lors du diagnostic de 2006 (que nous désignerons bâtiment **II.23**).

Phase 3

La troisième phase d'occupation correspond à l'accumulation sur le sol **II.243** et sur **II.2036**, entre les cotes 298,24 NGF *mini* et 298,70 NGF *maxi*, d'une série de niveaux de sol, numérotés de **II.2037** à **II.2039** et regroupés en tant que **SOL II.246**. Chacun des sols **II.246** présente les mêmes caractéristiques : il s'agit de dépôts sablonneux lités, meubles, très pulvérulents et très fins, alternant avec des lits d'argile jaune. Le niveau **II.2038** offre la particularité de contenir des inclusions de charbons, de nodules de chaux, ainsi que de nombreuses petites scories (quelques mm) d'un alliage cuivreux. L'ensemble de ces niveaux se prolonge au-delà des limites de la coupe à l'ouest et suit le léger pendage de **II.2036** à l'est. Un tel « feuilletage » de niveaux de circulation n'est pas sans rappeler l'aspect des sols **II.248**, reconnus au-dessus du sol de tuileau **II.243**. Là encore, il semble correspondre aux recharges successives en niveaux de sol d'un espace couvert, sur une durée qu'il reste néanmoins impossible à déterminer. Du reste, les scories d'alliages cuivreux contenues dans le niveau **II.2038** sont de trop petites dimensions et trop peu nombreuses pour être interprétées avec certitude comme les rejets d'une activité artisanale.

Phase 4

La quatrième phase d'occupation est caractérisée par l'installation de la

maçonnerie **II.244** au centre de la coupe. Il s'agit du massif de fondation d'un mur, vraisemblablement orienté nord-sud, conservé sur une hauteur de 60 cm, soit 5 assises, entre les cotes 298,14 et 298,68 NGF et installé dans la tranchée de fondation **II.245**. Cette dernière recoupe l'ensemble des sols **II.246** ainsi que le sol de tuileau **II.243**, son remplissage (**II.2041**) est formé d'un remblai de graviers et de cailloutis pris dans une matrice argileuse brun-rouge. La maçonnerie **II.244** présente un léger ressaut à sa base qui correspond au talon de fondation. Elle est formée d'un appareillage irrégulier mêlant des moellons de grès et un élément de pierre de taille en remploi, liés par un mortier de chaux. Aucun mobilier ne permet sa datation mais il faut peut-être la rapprocher des phases de travaux liées à la reconstruction de l'église Notre-Dame, au XV^e siècle et plus précisément au soubassement du mur nord-sud délimitant l'avant-cour de l'édifice, signalé sur le plan de 1772 [pl.III, fig.1].

Phase 5

La cinquième phase d'occupation correspond au niveau de remblai argileux **II.2040**, installé postérieurement à la démolition de la maçonnerie **II.244**, puis au sol de goudron **II.200** qui couvre l'ensemble de la place. Il s'agit de niveaux de remblai modernes et contemporains.

3.2.1.4 Les branchements II.(a) à II.(d)

Les branchements en eau et en assainissement **II.(a)** à **II.(d)** ont été réalisés en lieu et place de réseaux existants et n'ont donné lieu à la découverte d'aucun vestige en place. Seuls deux éléments d'architecture

monumentale (LUX-006 et LUX-009) ont été découverts lors du creusement du branchement **II.(a)** et d'un réseau électrique adjacent au nord de la cour du tribunal.

3.2.1.5 Le branchement électrique II.(g)

Le branchement électrique **II.(g)** a été en partie réalisé dans le remblai de la tranchée **II.(C)**, néanmoins, son tracé a été légèrement décalé vers le nord et s'est prolongé vers l'ouest. Et malgré la faible profondeur de cette tranchée (environ 60 cm) sa réalisation a donné lieu à deux découvertes importantes.

- **La maçonnerie II.258**
[pl.XIV, fig.3 à 6]

La maçonnerie **II.258** se présente sous la forme d'une maçonnerie de blocs monumentaux, repérée très partiellement, à 45 cm sous le sol goudronné, entre les cotes 297,90 et 298,61 NGF. Sa largeur est d'environ 1,20 m. Un premier bloc de grès, long de 1 m et haut de 60 cm (largeur *min.* 50 cm), régulièrement taillé au pic et a la surface patinée, sert de lit de pose pour un second bloc de grès, moins long (70 cm) et moins haut (35 cm), dont le pan supérieur est également taillé au pic et le pan latéral brut. Il est disposé en retrait vers l'ouest par rapport au premier bloc. Un moellon de grès complète l'appareillage à l'ouest. L'ensemble est maçonné à pierre sèche. Vers le nord, la maçonnerie **II.258** s'engage sous la berme et nous n'avons pas pu déterminer la longueur de son emprise. Vers le sud, elle s'interrompt brusquement. Toutefois, il est difficile de déterminer si cet état correspond à l'arrachement d'une partie de la maçonnerie

par le passage d'une ancienne canalisation maçonnée à cet emplacement ou bien à une véritable interruption de la construction.

Aucun élément mobilier ne permet de proposer une datation précise de la maçonnerie **II.258**. Cependant, son mode constructif (emploi de blocs monumentaux) renvoi à la typologie du mur sud du bâtiment **II.23** (mur **1.111**⁴⁹). En outre, on remarque que la maçonnerie **II.258** se positionne à peu près sur l'axe du tracé nord-sud d'un mur de refend, ou du mur de façade ouest, du bâtiment **II.23** dont la restitution par S. Bully se base sur la découverte d'une amorce de maçonnerie au sud (mur **1.147**⁵⁰). Enfin elle atteint une altitude à peu près identique à celle du lit de pose des blocs monumentaux réemployés dans le mur sud **1.111** (\pm 298 NGF). C'est pourquoi nous proposons d'associer la maçonnerie **II.258** au bâtiment **II.23**, sur la description duquel nous reviendrons plus bas⁵¹.

- **Le sarcophage II.259**

[pl.XIV, fig.7 à 9]

Le sarcophage **II.259** a été repéré dans la continuité de la tranchée **II.(g)**, à l'ouest de la maçonnerie **II.258**. Il ne subsiste que le pied de la cuve, de forme trapézoïdale, conservée sur une longueur de tout au plus 70 cm et dont les rebords atteignent la cote 298,24 NGF. La partie haute du sarcophage a probablement été brisée lors de l'installation des bordures du trottoir qui le surplombe. Il suit une orientation sud-ouest / nord-est conforme à celle des autres inhumations mises au jour sur la place de la Baille.

⁴⁹ Voir BULLY (S.), *Luxeuil-les-Bains, places de la Baille...* *op. cit.*

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Voir *Infra*, ch. 3.2.3.2.

Le couvercle a disparu et la cuve en grès gris contenait un remplissage de sédiment argileux. L'ensemble est installé dans la fosse **II.265**, qui recelait quelques petits fragments de mortier de tuileau. La fouille de la cuve a livré une sépulture en place (**SEP II.260**), dont seuls étaient conservés les pieds et une partie des jambes (fibula et fragment de tibia).

En l'absence de mobilier, seule une datation typologique peut être proposée, *a priori* à la période mérovingienne, étant donnée la morphologie du sarcophage⁵².

⁵² En remerciant Fabrice Henrion pour cette indication ainsi que pour ses autres communications sur la typologie des sarcophages.

3.2.2 Le sondage II.(1)

L'implantation du sondage **II.(1)** [pl.XII] a été dictée par les découvertes préalables réalisées place de la Baille dans les tranchées **II.(B)** et **II.(C)** ainsi que par la volonté de mieux saisir la nature de ce vaste bâtiment mis en évidence lors du diagnostic de 2006 (bâtiment **II.23**). La mise au jour des sols en mortier de tuileau **II.243**, **II.247** et **II.249** ainsi que la découverte du sarcophage **II.250** laissent très fortement présumer de l'éventualité d'un sol de *terrazzo* en place, lié aux maçonneries et aux sépultures dégagées en 2006. De plus la cote altimétrique du sol **II.249**, à $\pm 298,50$ NGF correspondait parfaitement à celle du solin **1.151** découvert en 2006. Aussi, étant donnée la proximité du sol **II.249**, du sarcophage **II.250** et du mur nord de cet édifice (numéroté mur **1.123**), le choix s'est porté sur une zone *a priori* restée vierge, peu endommagée par les réseaux modernes et permettant de mettre en connexion stratigraphique et donc chronologique les vestiges découverts en 2006 et ceux mis au jour lors du suivi de travaux. A ce choix s'est ajouté l'impératif de poser un boîtier de raccord électrique au centre de la place, dont le sondage **II.(1)** a finalement défini l'emplacement.

Le sondage a été ouvert à l'aide d'un engin mécanique sur une longueur de $\pm 4,80$ m pour une largeur de $\pm 3,50$ m, soit une surface totale de $\pm 16,80$ m². La fouille mécanique a permis de dégager les niveaux supérieurs de remblai moderne et contemporain et d'atteindre les niveaux anciens qui ont fait l'objet d'une fouille manuelle.

3.2.2.1 Première phase d'occupation

L'installation du bâtiment **II.23** succède immédiatement à une première phase d'occupation, caractérisée par un épais niveau de remblai argileux (**1.1053**) contenant des charbons de bois et des fragments de terres cuites architecturales et qui recouvre le terrain naturel (**1.1063**) à la cote $\pm 298,30$ NGF. Un tesson de sigillée de Luxeuil contenu dans cette couche est attribuable à la seconde moitié du II^e siècle. A moins que nous soyons en présence d'un remblai de nivellement destiné à l'installation du bâtiment **II.23**, nous proposons d'associer ce niveau à l'horizon d'occupation, vraisemblablement antique (Haut-Empire ?) ou tardo-antique, précédant immédiatement l'installation des sols de tuileau et déjà repéré sous les sols **I.231**, **II.243** et **II.247**. Peut-être faut-il également associer cette phase aux maçonneries **1.122/1.149** et **1.139** mises au jour lors du diagnostic de 2006, antérieures aux aménagements du bâtiment **II.23**.

3.2.2.2 Construction et utilisation du bâtiment II.23 [pl.XV]

- **Etat 1 : construction**

murs 1.171 et 1.173

Le bâtiment **II.23** est tout d'abord matérialisé par son mur nord (**1.171**) [pl.XVIII, fig.8 et 9]. Celui-ci suit une orientation sud-ouest / nord-est, selon un axe strictement identique à celui du mur **1.123** dégagé en 2006 et dont il forme le prolongement vers l'est. Le mur **1.171** a été reconnu sur toute la longueur du sondage,

soit \pm 4,50 m de long. Son épaisseur est d'environ 90 cm à l'ouest et le mur s'épaissit jusqu'à 1,20 m à mi-longueur. Il est conservé sur tout au plus deux assises, soit une hauteur d'environ 20 cm, entre les cotes 298,00 et 298,20 NGF. Les maçonneries du mur présentent un double parement de moellons de grès équarris et calibrés contenant un blocage composé de moellons de grès (de 10 par 10 à 30 par 30 cm) et de nombreux fragments de terres cuites architecturales. L'ensemble est maçonné à pierre sèche. A l'extrémité ouest du sondage, le mur **1.171** est chaîné au mur **1.173** qui forme un retour à angle droit vers le sud [pl.XVIII, fig.7]. Seul son parement est a été dégagé et l'ensemble du mur **1.173** a été reconnu sur une longueur de 1,30 m. Il est conservé sur une assise, à une altitude identique à celle du mur **1.171** (\pm 298,10 NGF) et présente un même parement de moellons de grès calibrés. L'ensemble des deux murs **1.171** et **1.173** est installé dans une étroite tranchée de fondation (**TR 1.175**) creusée dans le niveau **1.1053** et comblée par un niveau d'argile grise (**1.1075**). L'épaisseur du mur **1.171**, ainsi que la différence d'altitude entre les murs **1.171 / 1.173** et le sol qui leur est associé (environ 30 à 40 cm plus haut) indiquent clairement qu'il s'agit des arases de fondation des murs, dont la quasi-totalité des maçonneries a été récupérée après l'abandon du bâtiment.

TP 1.170

Au sud-ouest du sondage, le niveau **1.1053** est recoupé par un trou de poteau (**TP 1.170**), de 30 cm de diamètre et d'une profondeur équivalente, recoupé par la fosse d'installation du sarcophage **1.156** (**FOS 1.64**) et comblé par un calage de moellons de grès pris dans une matrice argileuse (**1.1060**). Son aménagement pourrait correspondre à

l'encastrement d'une pile d'échafaudage pour la construction du mur **1.171**, dont il est éloigné d'environ 1,20 m. Cependant, sa situation isolée ne permet pas d'exclure qu'il puisse s'agir d'un aménagement lié à une structure antérieure au bâtiment **II.23**.

Sol 1.154

Au nord du mur **1.171**, l'extérieur du bâtiment **II.23** est occupé par un niveau d'argile jaune-grise (**1.1071**) plaqué contre le parement du mur et contenant quelques charbons. A l'intérieur, les relations stratigraphiques entre les maçonneries et les niveaux de sol ont été perturbées par le creusement de la canalisation **1.153** (XX^e siècle) qui longe le mur **1.171** sur une largeur d'environ 50 cm et sur près d'1 m de profondeur. Cela étant, le premier niveau de circulation du bâtiment a pu être reconnu au sud du sondage, sous la forme d'un sol en *terrazzo* (**SOL 1.154**). Le sol **1.154** a été mis au jour sur une longueur de 2,30 m pour 1,30 m de largeur, soit \pm 3 m² de superficie. Au sud, il s'engage sous la berme. A l'ouest, il est délimité par la tranchée de récupération du mur **1.173** (**TR 1.167**). Au nord, il a été recoupé par le tracé de la canalisation **1.153** et à l'est par les fosses d'installation des sarcophages **1.157** et **1.156**.

Le sol **1.154** est formé d'un radier de moellons de grès (**1.1069**) régulièrement disposés sur le niveau argileux **1.1053** et d'une couche de mortier de tuileau (**1.1068**) d'une épaisseur moyenne de 10 cm. Le niveau supérieur du sol **1.154** se situe à la cote \pm 298,50 NGF, ce qui correspond aux altitudes relevés sur le sol **II.249** et sur le solin **1.151** lors du diagnostic de 2006. En outre, la parenté entre le sol **1.154** et le sol **II.249** est confirmée par la similarité de composition des deux mortiers de tuileau⁵³.

⁵³ Voir *Infra*, annexe 2 : « étude des mortiers ».

Etat 2 : installation des sépultures

Le sarcophage 1.156

Le sarcophage **1.156** a été repéré au sud-est du sondage [pl.XVII, fig.5]. Il s'agit du sarcophage **II.250**, dont le pied avait déjà été dégagé lors du creusement de la tranchée **II.(B)**⁵⁴. Il est installé dans la fosse **1.164**, qui recoupe le sol de tuileau **1.154**. La relation chronologique entre le sol **1.154** et le sarcophage **1.156** est confirmée par l'abondance des fragments de mortier de tuileau dans le remplissage de la fosse **1.164 (1.1058)**. La tombe respecte une orientation sud-ouest / nord-est parallèle à l'axe du mur **1.171**. La tête est disposée vers l'occident. Le couvercle, qui présente un pendage vers l'est, est situé entre les cotes 298,22 et 298,30 NGF, soit une vingtaine de centimètres sous le sol **1.154**. La fouille a permis d'établir qu'un épais niveau de remblai argileux (**1.1056**) recouvrait le couvercle jusqu'au niveau du sol **1.154**, à la cote \pm 298,50 NGF. Ce niveau **1.1056**, induré en surface et couvert d'une fine couche de charbon [pl.XVII, fig.4], semble avoir constitué une sorte de « rustine » pour le sol **1.154 (SOL 1.161)**, ce dernier devant donc toujours servir de niveau de circulation au moment de l'installation du sarcophage **1.156**.

Ce dernier, façonné dans un grès gris, est de forme trapézoïdale⁵⁵. Le couvercle, long de 2 m, est large de 80 cm à la tête et de 46 cm au pied, pour une épaisseur moyenne de 13 cm [pl.XVIII, fig.1]. Son aspect n'est pas celui d'un trapèze régulier, car la partie supérieure gauche (en se plaçant dans la position du défunt) présente un angle presque droit. La surface présente de nombreuses traces de taille au pic. Une épitaphe (*voir encart*) est incisée sur une bande

d'une largeur d'environ 25 cm, laissée en réserve à la tête du couvercle [pl.XVIII, fig.5]. Par ailleurs, on remarque de nombreuses épaufrures autour de ce bandeau, excepté sur la partie gauche. L'ensemble de ces traces pourrait éventuellement suggérer un remploi, retailé pour s'adapter à la cuve qu'il recouvre et pour recevoir une nouvelle inscription⁵⁶. La cuve, également trapézoïdale, est dotée d'une logette céphalique de forme circulaire. Celle-ci est taillée dans le massif de tête, au centre de deux petites banquettes laissées en réserve, et déborde légèrement sur la paroi du chevet, ce qui donne un aspect anthropomorphique à l'ensemble⁵⁷. Les dimensions et la morphologie de la cuve correspondent à celles du couvercle. Sa profondeur extérieure est de 40 cm au pied et 44 cm à la tête. Ses parois sont épaisses d'environ 10 cm. Comme le couvercle, le fond de la cuve est marqué par un pendage est-ouest de 10 cm.

La morphologie de la cuve permet de l'attribuer, avec précaution, à la fin de la période mérovingienne ou au début de la période carolingienne.

L'ouverture du sarcophage et sa fouille ont donné lieu à une étude anthropologique qui a permis d'apporter un complément

⁵⁶ Ce qui reste difficilement démontrable en l'état. Le sarcophage fera l'objet d'une étude détaillée dans le cadre du programme de recherche sur la fouille de l'église Saint-Martin.

⁵⁷ Un sarcophage présentant la même morphologie a été découvert en 1978 à Auxerre, sous la galerie orientale du cloître de l'abbaye Saint-Germain. Néanmoins, sa datation aux XIII^e/XIV^e siècles paraît aberrante (Voir DELAHAYE (G.-R.), « Sarcophages des cryptes et du cloître de Saint-Germain d'Auxerre » dans *Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, 4, Auxerre, 1987, p. 17-28).

⁵⁴ Voir *Supra*, ch. 3.2.1.2.

⁵⁵ Voir *Infra*, annexe 6 : « inventaire des sarcophages ».

d'information sur le mode d'inhumation et l'identité du défunt⁵⁸.

La cuve a été partiellement comblée par un épais niveau de sédiment argileux noir (1.1070), déposé à travers l'interstice étroit laissé entre la cuve et le couvercle [pl.XVIII, fig.2]. Comme l'atteste l'étude taphonomique du squelette, la décomposition du corps s'est bien faite dans un espace vide. Le dépôt sédimentaire 1.1070 est donc intervenu suffisamment tard pour ne pas influencer ce processus, mais suffisamment tôt pour permettre une bonne représentation des restes osseux du défunt inhumé dans le sarcophage (SEP 1.169).

L'étude taphonomique de la sépulture 1.169 indique que le défunt a pu être inhumé en linceul ou bien habillé, le visage tourné vers le nord. La tête, qui a basculé vers l'épaule gauche au moment de la décomposition du corps, était soutenue par une petite dalle de grès et par un fragment de mortier de tuileau⁵⁹ disposés à l'intérieur de la logette céphalique, afin de la surélever par rapport au reste du corps [pl.XVIII, fig.4]. L'étude anthropologique démontre qu'il s'agit de la sépulture d'un individu masculin, d'une taille d'environ 1,80 m, dont l'âge au décès peut être estimé entre 30 et 45 ans. Son état sanitaire général est plutôt bon, si ce n'est un état dentaire très mauvais, caractérisé par d'importantes plaques de tartre et par les traces d'une grave infection au niveau de la mandibule (abcès dentaire), encore active au moment du décès. Celle-ci pourrait expliquer le décès ou bien être la conséquence d'une pathologie ayant provoqué le décès.

Épitaphe du sarcophage 1.156¹

[pl.XVIII, fig.5 et 6]

L'épitaphe est disposée sur deux lignes à la tête du couvercle, sur une bande d'une largeur de 25 cm laissée en réserve dans la pierre :

- HIC E TUMUL
ACTARII

- Ici est la tombe d'Actarius

L'écriture est très soignée, en capitales d'une hauteur d'environ 7 cm. Les lettres sont carrées et anguleuses et les terminaisons indiquent une recherche esthétique réelle. L'abréviation « US » de TUMULUS est rendue par un L barré. Il s'agit d'un trait original qui ne constitue pas pour autant un indice de datation. La typologie de l'écriture semble dénoter l'époque carolingienne, sans qu'il soit possible de plus préciser la datation en l'absence d'une étude croisée de la production manuscrite locale.

Seul trois autres épitaphes du haut Moyen Âge sont connues pour Luxeuil-les-Bains². Toutes trois sont perdues et deux sont connues par des relevés anciens [pl.III, fig.2]. La première est datée avant le VI^e siècle par E. Le Blanc³. La seconde est datée de l'époque carolingienne par J. Quicherat⁴ et Y. Jeannin la met en parallèle avec l'épitaphe de *Ludebertus* de l'église Saint-Matthias de Trèves, datée du début du VIII^e siècle. La dernière est également datée de l'époque carolingienne par Y. Jeannin.

¹ d'après les remarques de Cécile Treffort

² Voir JEANNIN (Y.), « Inscriptions comtoises du haut Moyen Âge » dans *Bulletin de la SALSA de la Haute-Saône*, nouvelle série, 24, Vesoul, 1992, p. 27-58.

³ LE BLANT (E.), *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris, 1856-1865, II, p. 576-577, n° 681.

⁴ QUICHERAT (J.), communication dans *Bulletin de la société des antiquaires de France*, 1873, p. 140-141.

⁵⁸ Voir *Infra*, annexe 1 : « étude anthropologique de la sépulture SEP 1.169 ».

⁵⁹ Ce qui tend à indiquer que la cuve a d'abord été disposée dans la fosse, avant de recevoir le corps du défunt.

Le sarcophage 1.157

Le sarcophage **1.157** est installé dans un second temps. On remarque en effet que sa fosse d'installation (**FOS 1.163**) recoupe très nettement celle du sarcophage **1.156**. Il est disposé au nord de ce dernier, selon une orientation identique, le long du mur **1.171**.

La cuve, de forme trapézoïdale, est taillée dans un grès rose [pl.XVII, fig.8]. Longue de 2,15 m, elle est plus grande que celle du sarcophage **1.157** mais aussi plus fine, étant donné que sa largeur n'excède pas 34 cm au pied et 62 cm à la tête. L'épaisseur moyenne des parois est de 7 cm. Elle ne présente aucun aménagement spécifique et peut être attribuée à l'époque mérovingienne. Le couvercle, qui présente un pendage de 20 cm entre les cotes 298,36 et 298,15 NGF, n'est pas adapté à cette cuve, puisque qu'il ne mesure que 1,88 m de long. Il n'en recouvrait que la partie supérieure et le dispositif était complété au pied par un moellon de grès. La partie supérieure gauche du couvercle était brisée [pl.XVII, fig.3 et 4], probablement cassée au moment de l'installation de la canalisation **1.153**. L'ouverture du sarcophage n'a révélé aucune sépulture en place. La cuve était comblée par un niveau de sédiment argileux (**1.1064**) [pl.XVII, fig.7], beaucoup moins homogène que celui rencontré dans la cuve du sarcophage **1.156**, contenant des fragments de terres cuites architecturales, de mortier de tuileau ainsi que quelques ossements humains représentant un seul individu. Aussi, tout porte à croire que le sarcophage **1.157** a été ouvert et vidé de la plus grande partie des restes de son occupant.

Effectivement, à l'inverse du sarcophage **1.156**, qui était resté inviolé, celui-ci a subi plusieurs perturbations au fil du temps. La cuve a été installée dans une fosse (**1.163**)

identique à celle du sarcophage **1.156** et dont le remplissage contenait de nombreux fragments de tuileau. La tombe a donc d'abord été creusée dans le sol **1.154**, comme pour le sarcophage **1.156**, sans qu'il soit possible de préciser l'intervalle de temps survenu entre les deux inhumations. Un second creusement (**FOS 1.158**) a ensuite été pratiqué autour du seul couvercle [pl.XVII, fig.4], beaucoup plus tard, puisque la fosse **1.158** recoupe au plus tôt le niveau de remblai **1.1045**⁶⁰, postérieur au XIII^e siècle. C'est probablement à ce moment que la cuve est vidée des restes du défunt. Cela étant, une phase nous échappe : en effet, la différence typologique entre la cuve et le couvercle provient-elle d'une réutilisation du sarcophage *in situ*, et dont les traces nous auraient échappées (gommées par le creusement de la fosse **1.158** et de la canalisation **1.153**) ou bien s'agit-il du dispositif d'origine, dans l'hypothèse d'une cuve remployée et déplacée ? La différence chrono-typologique entre les sarcophages **1.156** et **1.157** – qui ne correspond pas aux relations stratigraphiques observées entre les deux tombes – pourrait faire pencher en faveur de cette seconde hypothèse.

- **Datation des états 1 et 2**

La rareté du mobilier archéologique retrouvé au cours de la fouille ne permet pas de caler l'ensemble de ces aménagements selon une stricte chronologie. Si l'on suit les résultats du diagnostic de 2006, un *terminus post quem* au milieu du IV^e siècle nous est donné par une monnaie du règne de Constantin, piégée dans les maçonneries du

⁶⁰ Et peut-être des niveaux postérieurs, mais la fouille mécanique des premiers niveaux n'a pas permis de s'en assurer. Il ne faut pas exclure la possibilité que ce creusement soit le fait d'ouvriers curieux, lors de la pose de la canalisation 1.153, au XX^e siècle.

mur nord. Cette datation haute est confirmée par la découverte de deux autres monnaies dans le remplissage des fosses d'installation des sarcophages **1.156** et **1.157**, toutes deux émises lors du règne de Constantin, et dont les datations respectives sont 318-320 et 330-335 apr. J.-C.⁶¹ Or, la typologie des sarcophages évoque sans conteste une date plus tardive, au plus tôt la période mérovingienne. Il est donc probable que ces monnaies proviennent soit du sol **1.154**, soit du niveau de remblai antérieur (**1.1053**) et qu'elles aient été déplacées lors du creusement et du comblement des fosses d'installation des deux sarcophages. Ce qui revient à confirmer le *terminus post quem* au deuxième quart du IV^e siècle. D'un point de vue typologique, comme nous l'avons évoqué plus haut, l'utilisation du mortier de tuileau ne constitue pas un indice suffisamment précis pour affiner cette datation. En revanche, l'installation des sarcophages **1.156** et **1.157**, postérieure à la construction du bâtiment, peut fournir un *terminus ante quem* à celle-ci, à la fin de la période mérovingienne.

Un autre élément de datation du sarcophage **1.156** nous est donné par les sources historiques. En effet, un certain *Actarius* est mentionné comme membre du monastère de Luxeuil dans le Nécrologe de Reichnau (*Necrologium Augiense*)⁶² composé vers 830 pour la confraternité de Luxeuil (*nomina fratrum de coenobio Luxovio*). Ces « livres des confraternités » (*liber confraternitatum*) émanaient de traités

d'association par lesquels les monastères – en l'occurrence Luxeuil, Reichnau et Pfäfers, en Suisse – recommandaient leurs morts aux prières des uns et des autres. Les 154 moines qui sont mentionnés dans le *Necrologium Augiense* composaient alors le monastère de Luxeuil. On trouve à leur tête l'abbé Dadin (*Dedanus*) qui exerça son ministère vers 815. *Actarius* y apparaît en seconde place, sans que sa fonction soit précisée avec plus de détails. Cependant, la liste est établie par ordre d'importance et le rôle d'*Actarius* est sans doute primordial au sein de l'abbaye puisqu'il est mentionné à la suite de l'abbé.

Reste à savoir si cet *Actarius* ci est le même que celui dont nous avons retrouvé le sarcophage. On notera que le patronyme, peu répandu, semble être un *unicum* dans les sources dont nous disposons pour la Gaule du haut Moyen Âge⁶³. Toutefois, bien que les caractéristiques typologiques de l'épigraphie et du sarcophage n'excluent pas une date au début du IX^e siècle, il reste impossible de s'assurer de la paternité du personnage historique et de l'individu qui occupait le sarcophage **1.156**⁶⁴.

⁶¹ Voir *Infra*, annexe 3 : « étude des monnaies ».

⁶² Le *Necrologium Augiense sub abbate Erlebaldo conscriptum anno circiter 830 alqua Felix pedita monasteria confoederata*, conservé à la bibliothèque de Zurich (Hist. 27) et édité par P. Piper dans *Liber confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*, Monumenta Germaniae Historica, Berlin, 1884. Voir également CUGNIER (G.), *Histoire du monastère de Luxeuil... op. cit.*, p. 250-252.

⁶³ On notera que le nom *Actarius* n'apparaît qu'une seule fois dans l'ouvrage de M.-Th. Morlet⁶³, comme nom d'origine germanique, précisément pour cette mention dans le *Liber confraternitatum* (voir MORLET (M.-Th.), *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au VII^e siècle, I, Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris, 1971, p. 26). Le terme latin d'*actarius* désigne également la fonction de celui qui écrit les actes. Néanmoins, il est peu probable, à la période carolingienne, que le patronyme soit directement dérivé de la fonction. En remerciant Alain Dubreucq pour cette information.

⁶⁴ Une datation au radiocarbone sur ses ossements (résultat attendu fin 2008) permettra de resserrer encore le faisceau des indices et de proposer une date plus précise à mettre en relation avec les données textuelles.

3.2.2.3 Destruction et abandon du bâtiment II.23

Le sol **1.154** est ensuite couvert par les niveaux de remblai **1.1045** et **1.1080**, relevés dans la coupe sud du sondage [pl.XV, fig.2] et qui sont nettement recoupés par la tranchée de récupération du mur **1.173** (**TR 1.167**). Le niveau **1.1080** a été fouillé mécaniquement et n'a pas livré de mobilier. En revanche le niveau **1.1045** est formé d'un remblai d'argile jaune hétérogène, mêlé de fragments de mortier de chaux, de mortier de tuileau et de nombreux fragments d'un enduit mural blanc à la chaux. Cette couche contenait également quelques tessons de céramique glaçurée postérieure au XIII^e siècle. Ce niveau pourrait correspondre au remblai de démolition d'une partie du bâtiment, ou bien à un niveau de circulation formé par un remblai de démolition.

Enfin, la majeure partie des maçonneries **1.171** et **1.173** est récupérée, jusqu'à l'arase de fondation de ces deux murs. La nature du comblement de la tranchée de récupération **1.167** (**1.1065**), formé d'un remblai hétérogène de mortier de chaux mêlé à de nombreux fragments de mortier de tuileau, de terres cuites architecturales de diverses natures (tegulae, tuiles crochet, tuiles plates, briques, etc.), indique que nous avons sans doute affaire aux niveaux de démolition du bâtiment **II.23**. Les niveaux de remblai **1.1061**, **1.1062**, **1.1046** et **1.1045** qui recouvrent ensuite l'ensemble des structures contiennent également en grande quantité des fragments de mortier de tuileau, des moellons de grès, des terres cuites architecturales, etc.

A cette phase d'abandon succède l'accumulation de plusieurs niveaux de remblai perturbés par des fosses contenant

des réductions de sépultures. La fosse **1.155**, partiellement reconnue à l'ouest du sondage entre les cotes 298,30 et 298,90 NGF, contenait au minimum six individus (6 crânes retrouvés), dont les crânes, les os longs et les vertèbres avaient été regroupés à cet emplacement [pl.XVII, fig.1]. Ces fosses de réduction sont sans doute à mettre en relation avec le cimetière du bas Moyen Âge et de l'époque moderne, bien que celui-ci soit situé un peu plus au sud, tandis que le secteur qui nous concerne est occupé, entre le XVI^e siècle et 1745, par un petit marché couvert et par l'auditoire.

Enfin, les dernières phases d'occupation repérées dans le sondage correspondent aux remblais et aux canalisations récents installés sur la place entre le XIX^e et le XX^e siècle.

3.2.3 Synthèse du secteur II

3.2.3.1 Le bâtiment II.23

- **Restitution**

L'ensemble des découvertes réalisées sur la place de la Baille, recollées avec les données établies lors du diagnostic de 2006, permet d'appréhender avec plus de précision la nature et la chronologie⁶⁵ de ce vaste bâtiment qui en occupe la partie centrale [pl.XXIII].

Son mur nord (**1.123** et **1.171**) se poursuit très clairement vers l'est, au minimum jusqu'au lambeau de sol de tuileau **II.250**. Cependant, les résultats du sondage ne permettent pas de préciser la nature de l'appareillage de ce mur, dont seule subsiste l'arase de fondation. Aussi, l'éventualité d'un appareillage en *opus africanum*, dans une

⁶⁵ Voir diagramme stratigraphique du sondage II.(1) : pl.XIX.

configuration similaire à celle du mur sud, ne peut ni être confirmée ni être exclue.

Le plan du bâtiment peut être encore prolongé vers l'est, afin d'inclure les sols de tuileau **II.243** et **II.247** repérés en coupe. On notera que ces derniers ne présentent pas tout à fait les mêmes caractéristiques typologiques que le sol **1.154**⁶⁶. Il faut également souligner que la séquence stratigraphique qu'ils supportent (feuilletage de sols) ne correspond pas à celle reconnue sur le sol **1.154** (niveaux de remblai argileux tardifs). Pourtant, leur cote altimétrique à $\pm 298,50$ NGF est identique à celle relevée pour le sol **1.154**, et leur emplacement reste bien dans l'axe du bâtiment **II.23** : faut-il interpréter cette différence typologique et stratigraphique comme la conséquence d'un usage distinct ou d'une partition de deux espaces au sein du même édifice ?

En tout état de cause, une partition interne de l'édifice se dessine nettement suite à la découverte du mur nord-sud **1.173**, dont le tracé s'accorde bien avec le ressaut observé sur le mur sud **1.111**. Le chaînage entre les murs **1.171** et **1.173**, ainsi que la relation stratigraphique avec le sol **1.154** indiquent que l'édification de ce mur de séparation appartient bien à la première phase de construction du bâtiment. Néanmoins, il reste délicat d'en saisir la nature exacte. Ainsi, l'absence d'une accroche de maçonnerie au sud questionne sur l'éventualité d'une ouverture à cet emplacement ou sur la possibilité que le mur **1.173** ne forme pas une séparation complète sur toute la largeur de l'édifice.

La question du mur ouest est plus difficile à trancher. En effet, s'il semble évident que la maçonnerie **II.258** appartient bien au bâtiment **II.23** (de par son mode constructif, son altitude, son emplacement et

son orientation), il est en revanche délicat de saisir sa fonction. D'une part, sa largeur ne correspond pas à celle de l'accroche de mur **1.147** mis au jour en 2006. D'autre part, sa position est légèrement décalée vers l'ouest par rapport à ce mur. Deux hypothèses – à considérer avec précaution, étant donnée la faible surface fouillée – sont alors envisageables :

- 1) La maçonnerie **II.258** appartient à un élément de soutien isolé, dont le pendant peut être restitué au sud, formant un massif de soutènement intermédiaire pour la couverture d'un édifice dont les murs gouttereaux sont peu épais (environ 60 cm) par rapport à une portée importante (14,25 m).
- 2) La maçonnerie **II.258** appartient au piédroit ou au jambage d'un portail saillant, sur un mur de façade ou de partition ouest du bâtiment **II.23**.

Dans un cas comme dans l'autre, nous proposons de restituer une allée centrale, ou du moins un espace de circulation privilégié, limité au nord par la maçonnerie **II.258** et intégrant le fragment du sarcophage **II.259** et les sols de tuileau **II.243** et **II.247** ainsi que les niveaux de circulation qui leur succèdent.

Nous aurions alors affaire à un édifice à trois nefs, de 14,25 m de large, pour 21 m de long minimum.

• Datation

Comme nous l'avons déjà souligné, la date de construction du bâtiment **II.23** reste difficile à évaluer. Nous pouvons, au mieux, proposer une fourchette chronologique très large, comprise entre un *terminus post quem*

⁶⁶ Voir *Infra*, annexe 2 : « analyse des mortiers ».

dans le second quart du IV^e siècle (monnayage) et un *terminus ante quem* au début du IX^e siècle (installation du sarcophage 1.156).

En revanche, il apparaît évident que l'abandon et la destruction de cet édifice interviennent assez tardivement, puisque de la céramique postérieure au XIII^e siècle est piégée dans un niveau de remblai lui-même recoupé par la tranchée de récupération du mur 1.173. Ce qui tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle cet édifice est encore en fonction durant le Moyen Âge central, pérennité attestée par la datation des moules à cloches et la relation stratigraphique avec le mur nord du cimetière, daté du XIII^e siècle par S. Bully, qui prend appui contre le mur sud du bâtiment II.23. Dès lors, on peut supposer que son abandon et sa destruction interviennent au XV^e siècle, lors de la reconstruction de l'église Notre-Dame.

• Interprétation

La nature et la fonction du bâtiment II.23 ne sont toujours pas assurées par les données archéologiques. Sommes-nous bien en présence de la première église mariale, comme le suggérait S. Bully en 2006⁶⁷ ? Il serait tentant d'adopter cette hypothèse, étant donnée la localisation du bâtiment et sa longue durée d'occupation, depuis le haut Moyen Âge, voire l'Antiquité tardive jusqu'au bas Moyen Âge. Cependant, aucun aménagement liturgique ne permet de confirmer qu'il s'agit bien d'un lieu de culte.

De plus, la question de la chronologie et de la morphologie de l'édifice restent entières : s'agit-il d'un bâtiment de

l'Antiquité tardive réutilisé comme lieu de culte au haut Moyen Âge ou bien d'un sanctuaire créé *ex-nihilo* ? Les structures dégagées appartiennent-elles à l'église elle-même, ou bien s'agit-il de chapelles annexes, d'un atrium ou d'une sorte d'« exo-narthex » accolé au lieu de culte ?

En tout état de cause, au vu des dernières découvertes, sa vocation funéraire n'est plus à démontrer : au total, douze sépultures ont été dénombrées à l'intérieur de l'édifice, dont huit en sarcophage. Dix sont attribuables au haut Moyen Âge. Plusieurs inhumations se font donc à l'intérieur de l'édifice, dont elles respectent l'orientation, directement dans le sol en mortier de tuileau, qui est ensuite rechapé par ces « rustines » de remblai qui comblent les fosses d'installation des sarcophages ; sans toutefois qu'aucun indice archéologique ne permette de démontrer que l'emplacement des sépultures soit signalé par un autre dispositif à la surface du sol.

Au demeurant, il est impossible de s'assurer que le tombeau d'*Actarius* est bien celui du moine de l'abbaye que nous connaissons par sa mention dans le nécrologe de Reichnau. L'épithaphe n'est pas assez détaillée pour cela, puisqu'elle ne donne que le nom du défunt, et l'étude anthropologique ne peut pas fournir un faisceau d'indices suffisamment précis pour confirmer cette éventualité. Seule une datation au radiocarbone, effectuée sur les restes osseux du défunt, permettra de s'assurer avec plus d'exactitude de la date de son décès, que l'on pourra alors mettre en parallèle avec les données textuelles. Si elle peut être confirmée, la présence d'une inhumation monastique au sein de cet édifice, au début de l'époque carolingienne, amène à s'interroger sur la topographie et la fonction des sanctuaires primitifs du

⁶⁷ BULLY (S.), *Luxeuil-les-Bains, places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye*, D.F.S de diagnostic archéologique, 2006, p. 24.

monastère luxovien au haut Moyen Âge. En effet, cela sous entendrait la coexistence d'au moins deux lieux d'inhumation des membres de la communauté monastique, à une période à laquelle l'église funéraire Saint-Martin est déjà en fonction, puisqu'elle a reçu la dépouille de l'abbé Valbert à la fin du VII^e siècle.

encore, nos informations sont conditionnées par le respect du tracé des réseaux existants, qui n'a pas donné lieu à de nouvelles découvertes dans ce secteur.

3.2.3.2 Potentiel archéologique

Le potentiel archéologique de la place de la Baille, du moins dans sa partie centrale que nous avons tout particulièrement explorée, est loin d'être négligeable. Malgré la présence de nombreux réseaux qui ont irrémédiablement endommagé une partie des structures enfouies, il semble qu'une bonne part du bâtiment **II.23** soit conservée sous les niveaux de remblai modernes qui supportent le sol goudronné actuel. A l'ouest, les dernières assises du mur de façade nord-sud apparaissent à quelques dizaines de centimètres sous le sol d'enrobé. Les lambeaux en place du sol en tuileau se situent à la cote $\pm 298,50$ NGF, soit tout au plus 1 m sous le sol actuel. Vers l'est, la cour du tribunal d'instance recèle probablement les traces de l'extension orientale de cet édifice, bien que les travaux liés à la reconstruction de Notre-Dame au XV^e siècle et à l'aménagement du parking du tribunal au XX^e siècle les aient probablement altéré. Le large trottoir situé au nord de cette cour doit également en conserver des vestiges, même si nous n'avons pas pu nous en assurer, dans la mesure où aucun nouveau réseau n'a été créé à cet emplacement.

La partie la plus au nord de la place de la Baille demeure *a priori* stérile. Mais là

3.3 Secteur III : place de la République / rue de la Tour du bailli / rue de la Tour

La place de la République forme un angle droit au nord-ouest de la place de la Baille. La rue de la Tour du Bailli la longe sur son côté est puis se prolonge vers le nord pour déboucher sur le rond-point du Souvenir Français. La rue de la Tour⁶⁸, perpendiculaire à la rue de la Tour du Bailli se développe vers l'ouest selon un tracé légèrement courbe et rejoint ensuite la rue Victor Genoux. La topographie de cette partie du centre ville ne présente pas le même dénivelé que celui constaté sur les places de la Baille et Saint-Pierre. La place de la République, comme les rue de la Tour du Bailli et la rue de la Tour sont à peu près planes, à une altitude moyenne de 300 m NGF.

Les travaux concernant la rue de la Tour du Bailli, la rue de la Tour et les marges de la place de la République ont donné lieu à beaucoup moins de découvertes qu'en ce qui concerne les places Saint-Pierre et de la Baille. La quasi-totalité des réseaux a ici été posée en lieu et place des tranchées existantes [pl.XX].

Le secteur situé au nord de la rue de Tour du Bailli, c'est-à-dire les rues rayonnants depuis le rond-point du Souvenir Français (rue Henry Guy, rue du Souvenir Français et rue Gambetta), situées hors des limites de la ville médiévale, a également été l'objet de travaux dont le suivi archéologique n'a pu être assuré que très partiellement, en raison du temps imparti à l'opération et de la prolongation des délais du chantier. Néanmoins, les quelques observations effectuées lors des creusements de la partie

ouest de la rue Henry Guy, pour lesquels les réseaux ont été posés en lieu et place des tranchées existantes, n'ont donné lieu à aucune découverte.

3.3.1 Données archéologiques

3.3.1.1 La tranchée III.(A)

La tranchée **III.(A)** prolonge la tranchée **II.(A)** vers le nord, depuis l'angle entre la place de la Baille et la place de la République, jusqu'à l'extrémité nord de la rue de la Tour du Bailli [pl.XX]. Elle a reçu le réseau collecteur d'assainissement (tuyau PVC, Ø 315 mm) et le réseau d'adduction d'eau potable (tuyau fonte, Ø 150). La tranchée a été creusée sur le tracé d'une ancienne canalisation maçonnée, sa largeur maximale est d'environ 2,50 m et sa profondeur de ± 2 m. La pose de la partie sud du réseau d'adduction a nécessité l'élargissement de la tranchée existante, sans que cela conduise à de nouvelles découvertes.

Pratiquement aucun vestige n'a été mis au jour sur le tracé de la tranchée **III.(A)**. On peut tout juste de noter la présence, au débouché de l'angle entre la place de la Baille et la place de la République, d'une accumulation de remblai de moellons de grès et de niveaux de mortier de chaux (**MAÇ III.251**), sur environ 1 m de hauteur jusqu'à la cote 300,16 NGF [pl.XX, fig.5]. Ces couches de remblai très compactes sont intercalées de niveaux d'argile. Elles évoquent les recharges régulières d'un sol ou d'un chemin et pourraient correspondre aux rehaussements successifs des niveaux de circulation de ce passage entre les deux places qui apparaît déjà sur les plans anciens.

⁶⁸ Anciennement rue des Balais.

Il convient de remarquer que lors du creusement de la partie nord de la tranchée **III.(A)**, dans la rue de la Tour du Bailli, le mur nord du rempart, qui apparaît sur les plans anciens de la ville, n'a pas été retrouvé. Il est donc probable que ce tronçon de l'enceinte médiévale ait déjà été détruit lors du creusement de l'ancienne canalisation maçonnée qui desservait la rue de la Tour du Bailli.

3.3.1.2 *La tranchée III.(B)*

La tranchée **III.(B)** traverse l'ensemble de la rue de la Tour. Elle est destinée à l'adduction d'eau potable (tuyau fonte, Ø 200 mm) et au réseau collecteur d'assainissement (tuyau béton armé, Ø 500 mm). Sa largeur moyenne est de 2,50 m et sa profondeur de 2,50 à 3 m. La rue de la Tour était déjà desservie par une canalisation maçonnée dont la tranchée d'installation atteint des dimensions impressionnantes puisqu'elle occupe presque toute la largeur de la rue, particulièrement étriquée, d'une bordure de trottoir à l'autre, pour une profondeur moyenne de 3 m. A cette tranchée s'ajoute le passage plusieurs réseaux (télécoms, gaz, électricité, etc.), ainsi que les nombreuses caves qui bordent la rue. De fait, l'ensemble du sous-sol de ce secteur a déjà été bouleversé.

- **Le sarcophage III.253**
[pl.XX, fig.1 à 3]

Le sarcophage **III.253** a été repéré sur les marges sud de la tranchée **III.(B)**, dans la partie ouest de la rue de la Tour, face au portail de l'arrière-cour du musée municipal, après effondrement d'une partie du remblai

qui comblait les tranchées des nombreux réseaux situés à cet emplacement.

La coupe stratigraphique dégagée laisse apparaître la paroi nord du sarcophage ainsi que les niveaux qui lui sont associés.

Phase 1

Un premier ensemble stratigraphique concerne les couches antérieures à l'installation du sarcophage **II.253**. Les niveaux les plus anciens sont formés de deux couches d'un remblai argileux jaune (**III.2053** et **III.2054**), entre les cotes ± 298,50 et ± 298,60 NGF, dont l'une des deux (**III.2053**), chargée en fragments de terres cuites architecturales et en charbons est attribuable au plus tôt au IV^e siècle par la datation de son mobilier céramique. Ces deux niveaux sont ensuite couverts, jusqu'à la cote 298,80 NGF, par une troisième couche de remblai argileux jaune (**III.2052**), présentant un litage régulier de charbons et contenant du mobilier céramique datable des I^e/III^e siècles. Le niveau argileux **III.2051** qui le recouvre jusqu'à la cote 299,00 NGF est caractérisé par une teinte brun-gris ainsi que par l'abondance des inclusions de fragments de terres cuites architecturales, de moellons de grès et de tessons de céramique des II^e/III^e siècles. Enfin, **III.2051** est couvert par **III.2056**, un remblai argileux contenant des moellons de grès, qui atteint la cote 299,20 NGF.

Phase 2

La seconde phase concerne l'installation du sarcophage **III.253**. Celui-ci est disposé selon une orientation est-ouest, dans une fosse (**FOS III.254**) d'une profondeur de 60 cm minimum et d'une longueur d'au moins 2,50 m. Cette fosse recoupe les niveaux **III.2056** et **III.2051**. Elle est comblée par le remblai **III.2055**, un sédiment argileux noir

contenant quelques fragments de terres cuites architecturales et des moellons de grès. La morphologie du sarcophage n'a pas pu être déterminée, étant donné que seule sa paroi nord a été reconnue. La cuve et le couvercle sont en place, bien qu'éventrés tous deux par une tranchée destinée au passage d'un câble électrique (**TR III.257**). L'important dépôt sédimentaire **III.2057** qui comble la cuve est peut-être en partie consécutif à cette perturbation contemporaine. Le creusement de la tranchée **III.257** a brisé le couvercle en deux et provoqué une large échancrure dans la paroi nord de la cuve, dont la longueur est de 2,08 m et la profondeur extérieure d'environ 50 cm. Les parois sont épaisses d'environ 10 cm et le couvercle de 20 cm. La paroi nord présente des traces de taille smillées au pic qui invitent à le placer à la pleine période mérovingienne, ce qui correspond à la chronologie relative avec les niveaux auxquels il succède.

Les niveaux supérieurs qui couvraient le sarcophage **III.253** ont été entièrement perturbés par l'installation des réseaux contemporains.

La présence d'un sarcophage dans la rue de la Tour tend à confirmer les découvertes fortuites survenues à la fin du XIX^e siècle⁶⁹. La proximité de l'église funéraire Saint-Martin, située sur la place de la République, une cinquantaine de mètres plus au sud-est, peut laisser présumer que les sarcophages de la rue de la Tour appartiennent à la périphérie nord de la nécropole qui jouxtait sans doute cet édifice. Son extension minimale estimée vers le nord serait alors assez importante, puisque éloignée d'environ

35 m du mur gouttereau, en se basant sur la proposition de restitution de l'église par S. Bully⁷⁰ [pl.XXV].

3.3.1.3 *Le sarcophage III.261*

Le sarcophage **III.261** [pl.XX, fig.4] a été repéré lors du creusement d'un raccord électrique sous le trottoir sud de la place de la République. Il n'en subsistait que le fond de la cuve, celle-ci ayant été complètement arasée jusqu'à la naissance de ses parois. Le sarcophage, qui suit une orientation sud-ouest / nord-est, tête à l'ouest, conforme à celle des autres sépultures mis au jour au cours du suivi de travaux, a été reconnu sur une longueur de 1,30 m, une trentaine de centimètres sous le sol d'enrobé, à la cote $\pm 300,52$ NGF. Il est façonné en grès gris, de forme trapézoïdale, et large de 32 cm au pied. Le fond de la cuve est strié de traces de taille au pic.

Aucun mobilier archéologique associé au sarcophage **III.261** ne permet de proposer une datation précise. Mais là encore, comme pour le sarcophage **III.253**, la proximité de l'église Saint-Martin, dont le gouttereau sud doit se situer une quinzaine de mètres au nord, pourrait indiquer que la sépulture s'inscrit dans la périphérie de la nécropole associée à cet édifice funéraire du haut Moyen Âge [pl.XXV].

3.3.2 Synthèse du secteur III

Le sous-sol de la rue de la Tour et de la rue de la Tour du Bailli est irrémédiablement endommagé par le passage des nombreux

⁶⁹ Voir PÂRIS (G.), « Tombeaux et pierres trouvés à Luxeuil » dans *Bulletin de la société d'anthropologie*, 9, 1887, p. 261.

⁷⁰ Voir BULLY (S.) et MELOCHE (Ch.), *Luxeuil-les-Bains, place de la République (Eglise Saint-Martin)*, D.F.S. de diagnostic archéologique, février 2006, pl. VIII.

réseaux et canalisations qui y ont été pratiqués depuis le XIX^e siècle. Seules les marges de ces rues doivent encore conserver des niveaux archéologiques en place, encore que le creusement des caves que surmontent les immeubles anciens qui bordent ces deux rues a également dû faire disparaître de nombreux vestiges. La cour intérieure du musée, ouvrant sur la rue de la Tour, semble avoir été épargnée, tout comme d'autres cours intérieures qui bordent le sud de cette rue. Si le sarcophage mis au jour dans la rue de la Tour n'apparaît qu'à 80 cm sous l'enrobé, le fond de cuve de celui découvert au sud de la place de la République affleure à 30 cm. Mais le potentiel archéologique de la place de la République et la faible profondeur d'enfouissement des niveaux archéologiques qui y subsistent, démontrés lors du diagnostic de 2005, n'est pas à prouver ici.

4. CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de 5 mois d'intervention sur le terrain et après les diagnostics menés en 1989, 2005 et 2006, le potentiel archéologique du centre-ville de Luxeuil se dévoile petit à petit. En effet, cette partie de la ville était restée relativement peu explorée par rapport aux importants chantiers qui ont conduit, par exemple, à la découverte et à la fouille des ateliers de potiers du Chatigny.

La première impression qui se dégage est celle d'une grande permanence d'occupation, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La densité des structures archéologiques, pourtant fort endommagées par l'activité urbaine de ces derniers siècles (écrêtement des places au XIX^e siècle, installation des réseaux d'eau, d'assainissement, etc.), est extrêmement importante. Leur niveau d'enfouissement est variable : selon leur emplacement, les vestiges peuvent affleurer à quelques dizaines de centimètres sous l'enrobé ou apparaître à plus d'1 m sous le sol actuel.

Les informations collectées au cours de cette opération restent trop lacunaires – conditionnées par un mode d'intervention forcément restrictif – pour établir avec certitude une chronologie précise du site. Pour autant, ce mode d'investigation offre l'avantage de réunir de nombreux indices issus d'une grande variété de structures et d'époques.

Les périodes les plus anciennes restent les plus méconnues.

Les phases antérieures à l'occupation gallo-romaine, si elles existent, ne sont pas représentées ici, ni même par un mobilier

clairsemé qui aurait pu migrer vers des niveaux plus tardifs. Il semble bien, s'il faille trouver une origine « indigène » à *Luxovium*, que ses traces soient à rechercher dans d'autres parties de la ville.

Bien que nous ayons rencontré en plusieurs lieux les traces lacunaires du « substrat » antique, celui des I^{er} et II^e siècles, nous ne sommes pas en mesure de déterminer la nature exacte des aménagements auxquels il se rattache dans cette partie de la ville. Le plus souvent, cet horizon du Haut-Empire se dessine à travers un mobilier céramique épars, déplacé vers des niveaux plus récents. Faut-il en conclure que les vestiges de cette période ont été presque entièrement gommés par les aménagements qui leur sont postérieurs ? Seule une investigation archéologique poussée permettrait de s'en assurer.

De même, l'articulation précise entre la phase Haut-Empire et l'occupation Antiquité tardive / haut Moyen Âge nous échappe encore. La construction du bâtiment **II.23** sur la place de la Baille, du bâtiment **I.21** et du mur **I.218/1.262** sur la place Saint-Pierre témoignent bien d'une importante activité monumentale, qui se situe peut être à la charnière entre la fin de l'Antiquité et le haut Moyen Âge ; sans qu'il soit possible, dans l'état de nos connaissances, de l'attribuer à l'une ou l'autre de ces périodes. Le remploi d'éléments architecturaux antiques dans ces constructions illustre cependant une certaine forme de continuité entre les deux époques. Continuité technologique d'une part, à travers la permanence d'utilisation de ces matériaux, que l'on persiste à récupérer et à exploiter. Continuité du paysage architectural d'autre part, puisque la présence de ces blocs atteste de la

préexistence sur le site d'un ou de plusieurs édifices monumentaux⁷¹.

La création et l'essor du monastère fondé par saint Colomban se greffent sans doute sur cette souche antique et tardo-antique. Mais la question de l'intensité de la christianisation de *Luxovium* et du degré d'occupation ou d'abandon de la ville avant l'arrivée du saint irlandais et de ses compagnons ne trouve pas encore de réponse satisfaisante à travers la lecture des données archéologiques (à l'exemple de la question du *castrum*). En ce sens, la datation du bâtiment de la place de la Baille devient un enjeu majeur, puisqu'à n'en pas douter son utilisation perdure jusqu'à une période tardive, dans un cadre religieux que l'on imagine mal ne pas être monastique. Sommes-nous alors en présence d'un lieu de culte dont la fondation procède de celle de l'abbaye, ou bien d'un édifice plus ancien, réaffecté par la communauté monastique à un usage funéraire et liturgique ?

En outre, inscrite dans une problématique plus large, l'étude de ce bâtiment se révèle particulièrement précieuse pour la connaissance de ces sanctuaires monastiques du haut Moyen Âge, dont la morphologie et la topographie nous échappent encore. Gageons que les projets de recherche à venir permettront de proposer des réponses à certaines de ces questions.

Le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge n'ont pas fait l'objet de découvertes

majeures dans le cadre de cette opération. Cependant, il apparaît clairement que le bâtiment de la place de la Baille est en usage jusqu'au XIII^e siècle, au plus tôt. Période à laquelle surviennent son abandon et sa démolition. Se pose alors la question du rapport entre cet édifice et l'église Notre-Dame telle que nous la connaissons à travers les plans anciens de la ville : la reconstruction de cette dernière est-elle consécutive à la destruction de ce premier ? Ou bien les deux bâtiments coexistent-ils pendant un temps donné ?

Enfin, la période moderne nous est la mieux connue par la documentation textuelle et iconographique. Les découvertes archéologiques sont alors plus facilement interprétables et démontrent bien l'évolution des structures d'habitat et des bâtiments qui bordent les places, pour revêtir l'aspect que nous leur connaissons aujourd'hui.

⁷¹ Dont les traces sont peut-être à chercher plus au sud, sous les bâtiments de l'abbaye. Là où précisément le diagnostic de 2006 a permis de mettre au jour un édifice monumental à abside, dont la construction est datée du Haut-Empire. Voir BULLY (S.), *Places de la Baille... op. cit.*, p. 44-49.

Sources et bibliographie

Sources textuelles manuscrites

Bibliothèque municipale de Zurich

- ms. hist. 27 : *Necrologium Augiense sub abbate Erlebaldo conscriptum anno circiter 830 alqua Felix pedita monasteria confoederata* (v. 830)

Sources textuelles imprimées

PIPER (P.), *Liber confraternitatum Sancti Galli, Augiensis, Fabariensis*, Monumenta Germaniae Historica, Berlin, 1884.

LÖWENFELD (S.), *Gesta abbatum Fontanellensium, Scriptores rerum Germanicorum in usum scholarum separatim edit*, Monumenta Germaniae Historica, Hanovre, 1886, n°17 : *Gesta Ansigis Abbatis*, p. 49-60.

De VOGUE (A.) [traduction et commentaires], *Aux sources du monachisme colombanien : Jonas de Bobbio, vie de Saint-Colomban et de ses disciples*, abbaye de Bellefontaine, 1988.

WATTENBACH (W.), *Monumenta Germaniae Historica*, XV, Hanovre, 1887-1888, p.1174.

Sources iconographiques

Collection privée (Association des Amis de Saint-Colomban)

- Plan de la ville de Luxeuil, par N.-F. Monzé (1772)

Bibliographie

BONVALOT (N.), CARD (Ch.) et JEANNIN (Y.), *Luxovium, retour aux sources*, Besançon, 1991.

BONVALOT (N.) et CARD (Ch.), « Luxeuil-Luxovium (Haute-Saône) » dans *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*, Paris, 1994, p.114-119.

BULLY (S.) et MELOCHE (Ch.), *Luxeuil-les-Bains, place de la République (Eglise Saint-Martin)*, D.F.S. de diagnostic archéologique, février 2006.

BULLY (S.), *Luxeuil-les-Bains, places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye*, D.F.S de diagnostic archéologique, 2006.

BULLY (S.), « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), ancienne église Saint-Martin » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales*, 10, Auxerre, 2006, p. 89-92.

BULLY (S.), « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : deuxième campagne de diagnostic archéologique des places du centre ancien » dans *Bulletin du Centre d'études médiévales*, 11, Auxerre, 2007, p. 50-56.

CARD (Ch.), *Rapport de sondages, place Saint-Pierre*, Luxeuil-les-Bains, 1989.

- CARD (Ch.), « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : une agglomération antique » dans *Eclats d'histoire, 25000 ans d'héritages, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté*, Besançon, 1995, p. 203-204.
- CUNIER (G.), *Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés (590-1790)*, 3 t., Langres, 2003-2004.
- DESGRANGES (B.), *Luxeuil pas à pas*, 2 t., 1993, p. 59.
- ERLANDE-BRANDENBOURG (A.), « La topographie de Luxeuil au IX^e siècle » dans *Cahiers archéologiques*, XIV, Paris, 1964.
- FAURE-BRAC (O.), *Carte archéologique de la Gaule, La Haute-Saône (70)*, Paris, 2002.
- JEANNIN (Y.), « Inscriptions comtoises du haut Moyen Âge » dans *Bulletin de la SALSIA de la Haute-Saône*, nouvelle série, 24, Vesoul, 1992, p. 27-58.
- MOYSE (G.), *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (V^e – X^e siècles)*, Paris, 1973, p. 168-169.
- PÂRIS (G.), « Tombeaux et pierres trouvés à Luxeuil » dans *Bulletin de la société d'anthropologie*, 9, 1887, p. 261.
- Quatorzième centenaire de la fondation de l'abbaye de Luxeuil par Saint Colomban (590-1990), Actes du colloque de 1990*, Luxeuil, 2000.
- WALTER (H.), *La sculpture gallo-romaine en Franche-Comté*, Paris, 1974.

Table des planches

- Planche I** : localisation du site
- Planche II** : emprise des travaux et numérotation des secteurs
- Planche III** : documents iconographiques
- Planche IV** : carte archéologique du centre ville
- Planche V** : secteur I – localisation des tranchées
- Planche VI** : place Saint-Pierre – MUR I.201 et SOL I.211
- Planche VII** : place Saint-Pierre – MUR I.218/I.262 et éléments lapidaires
- Planche VIII** : place Saint-Pierre – coupe stratigraphique α et MUR I.220
- Planche IX** : place Saint-Pierre – bâtiment I.21
- Planche X** : place Saint-Pierre – puits I.252 et MUR I.235
- Planche XI** : place Saint-Pierre – MUR I.237, bâtiment I.22 et MUR I.226
- Planche XII** : secteur II – localisation des tranchées
- Planche XIII** : place de la Baille – coupe stratigraphique β et SOL II.247
- Planche XIV** : place de la Baille – SAR II.259, MUR II.258, SAR II.250, SOL II.249
- Planche XV** : place de la Baille, sondage II.(1) – plan et profils
- Planche XVI** : place de la Baille, sondage II.(1) – coupes stratigraphiques
- Planche XVII** : place de la Baille, sondage II.(1) – clichés 1
- Planche XVIII** : place de la Baille, sondage II.(1) – clichés 2
- Planche XIX** : place de la Baille, sondage II.(1) – diagramme stratigraphique
- Planche XX** : secteur III – localisation des tranchées
- Planche XXI** : rue de la Tour, place de la République – SAR III.253, SAR III.261, MAÇ III.251
- Planche XXII** : plan général de localisation des structures et proposition de phasage
- Planche XXIII** : bâtiment II.23, proposition de restitution
- Planche XXIV** : église Saint-Martin, limites reconnues d'extension de la nécropole

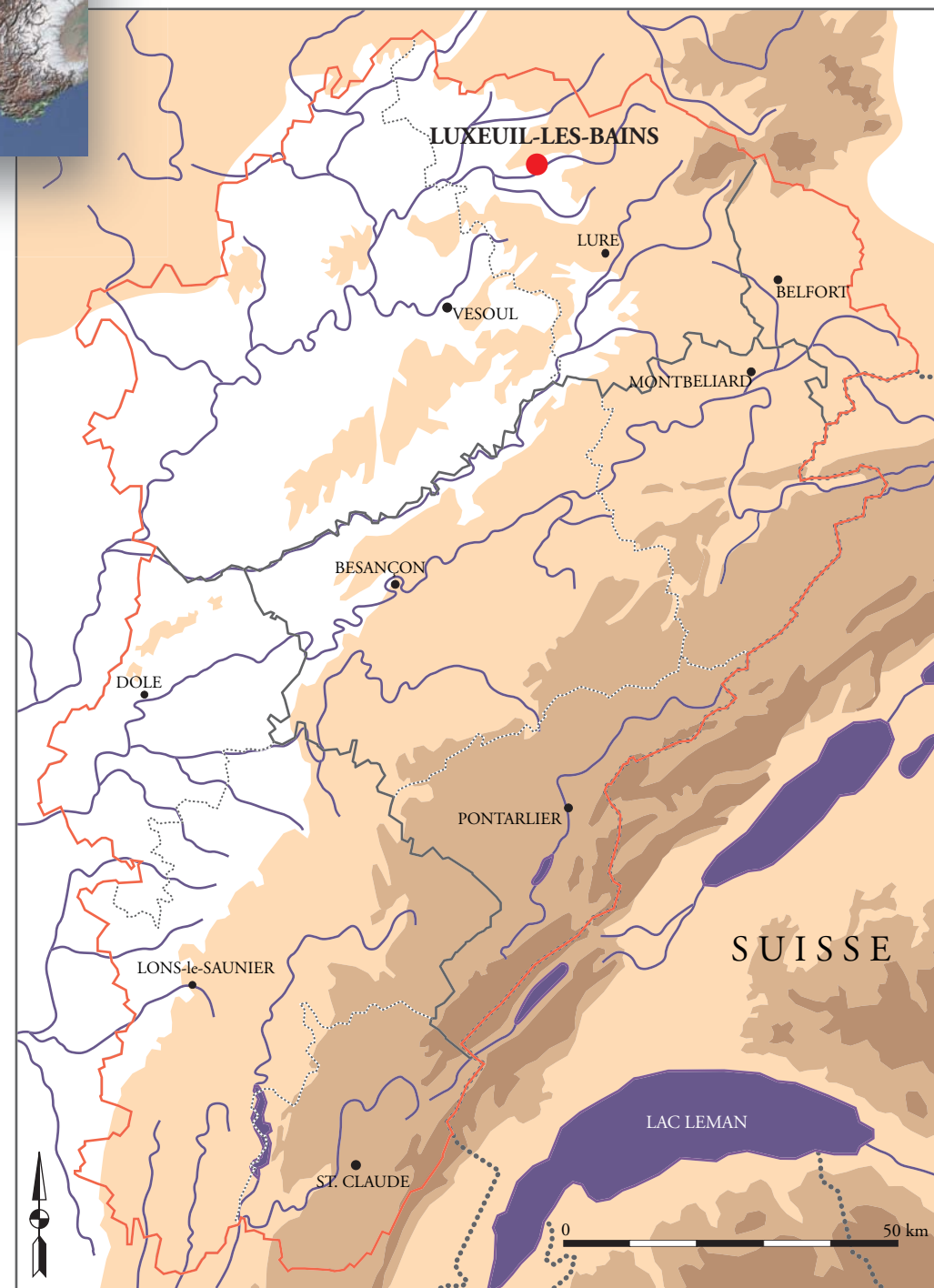
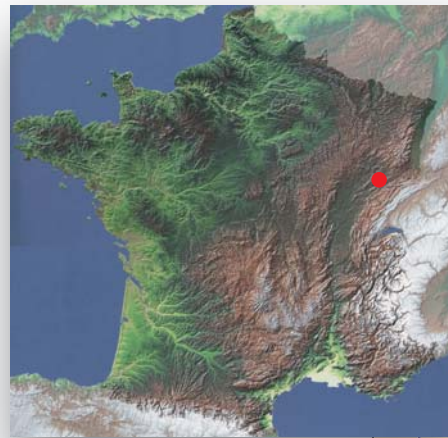


fig.1 : carte de Franche-Comté : localisation du site
del. APAHJ

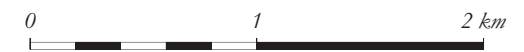
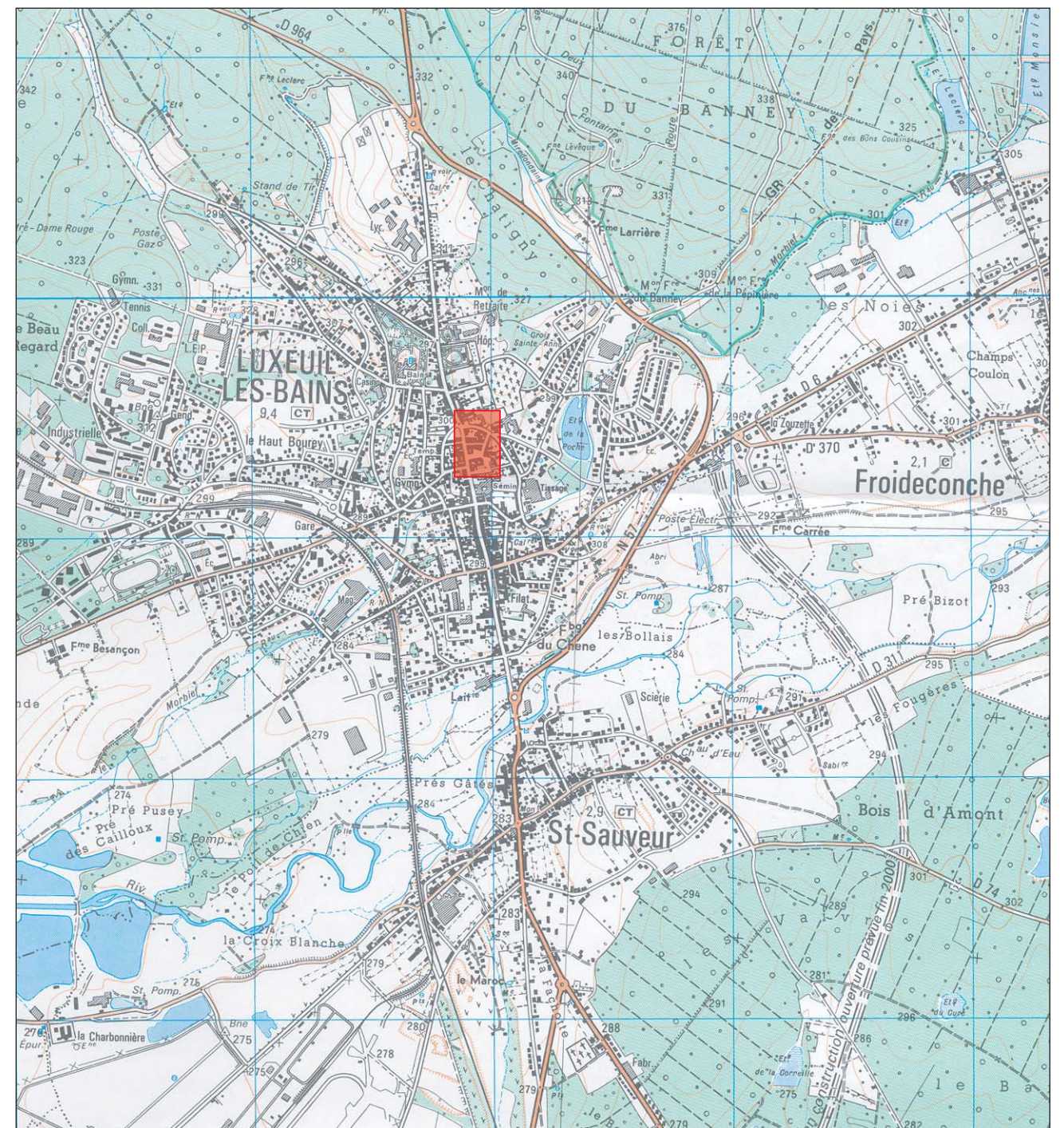
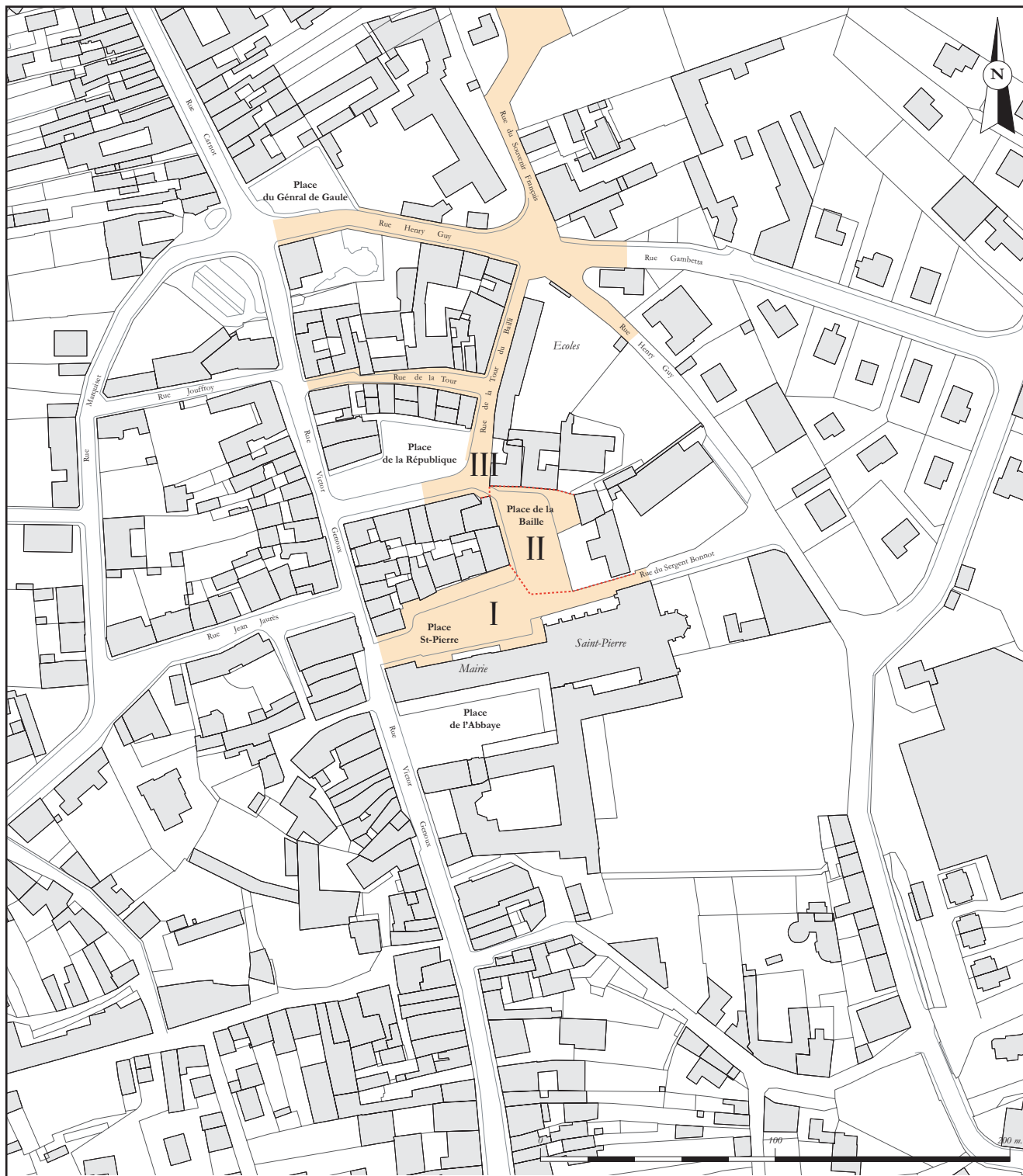


fig.2 : extrait de la carte IGN au 1/25000e (n° 3420 E)



CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
Planche II	
Plan général du centre ville - secteurs concernés par les travaux	
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD d'après cadastre	Suivi de travaux 2007-2008

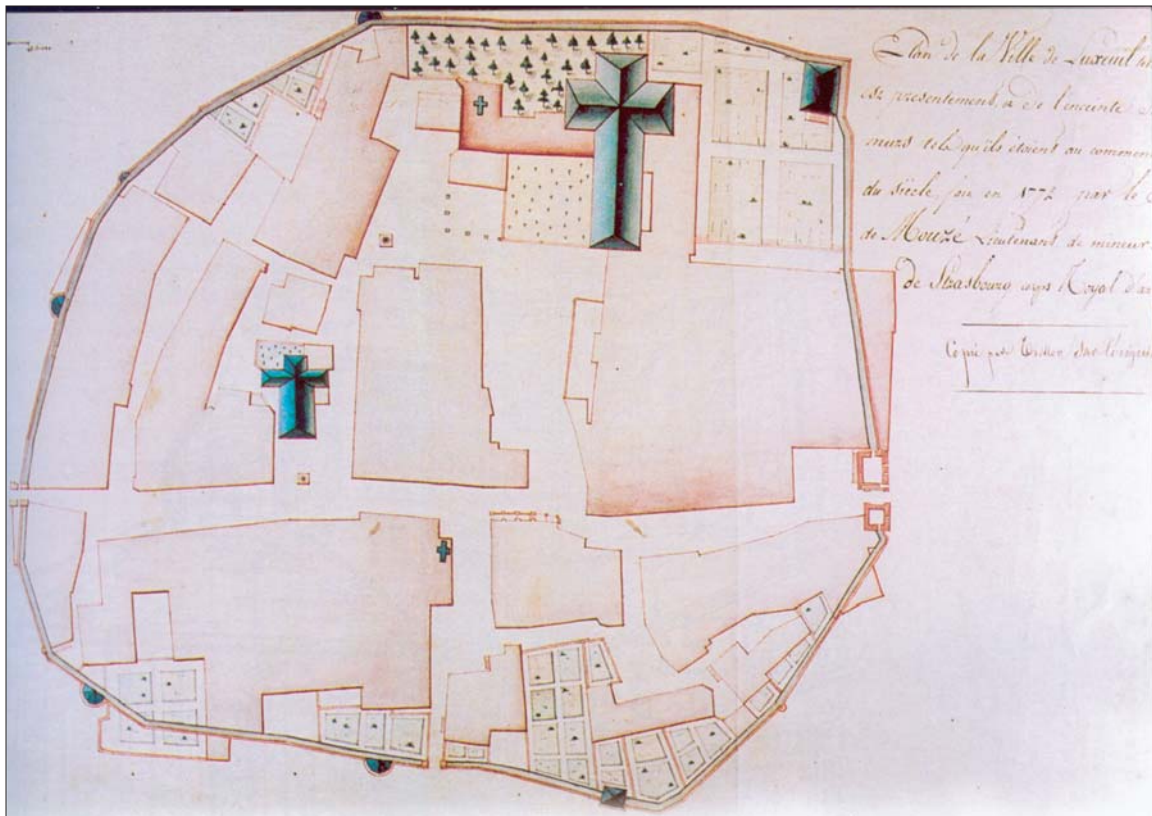


fig.1 : plan (en partie restitué) de la ville de Luxeuil, par N.-F. Monzé (1772)
collection particulière (Association des amis de Saint-Colomban)

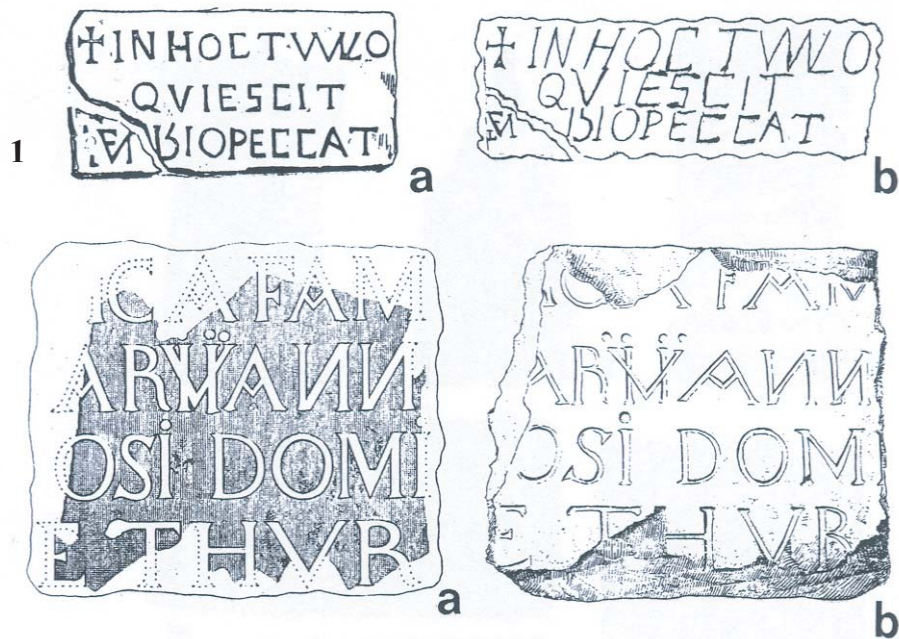


fig.2 : relevés anciens des épitaphes du haut Moyen Age découvertes à Luxeuil
repris sur JEANNIN (Y), "Inscriptions comtoises du haut Moyen Age"
dans *Bulletin de la S.A.L.S.A de la Haute-Saône*, 24, Vesoul, 1992, p.27-58

1- "seconde" inscription

- a) d'ap. QUICHERAT (J), Communication dans *Bulletin de la société des antiquaires de France*, 1873, p.170-171
- b) d'ap. DROZ (E.), Ms. Bibl. mun. Besançon, Fonds de l'Académie, vol. 3, fol. 355 (séance du 27-3-1784)

2 - "troisième" inscription

- a) d'ap. LONGCHAMPS (Ch.), *Revue archéologique de la Haute-Saône, Mém. Comm. archéo. Haute-Saône*, III, p.34
- b) d'ap. CLERC (E.), dessin conservé aux Arch. comm. archéo. Besançon, 1857



Légende

- | | | | |
|---|---|---|--|
| ⌚ | Eléments lapidaires : architecture antique monumentale | ■ | Stèle funéraire antique (isolée ou fragmentaire) |
| ★ | Structure du Haut-Empire | ■ | Ensemble de stèles funéraires antiques |
| ★ | Structure du Bas-Empire | ▭ | Tombes antiques ? (sarcophages ?) |
| ● | Mobilier du Haut-Empire | ▭ | Sarcophage du haut Moyen Age (non en place, lieu de découverte inconnue) |
| ● | Mobilier du Bas-Empire | ▭ | Sarcophages du haut Moyen Age |
| ● | Mobilier du haut Moyen Age | ▭ | Tombes médiévales |
| — | Sol de tuileau en place | | |
| ↔ | Axe du cardo antique | | |
| — | Proposition de tracé du castrum (d'après C. Card et Y. Jeannin, 1991) | | |

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE

Planche IV

carte archéologique du centre ville 2005 / actualisée 2008

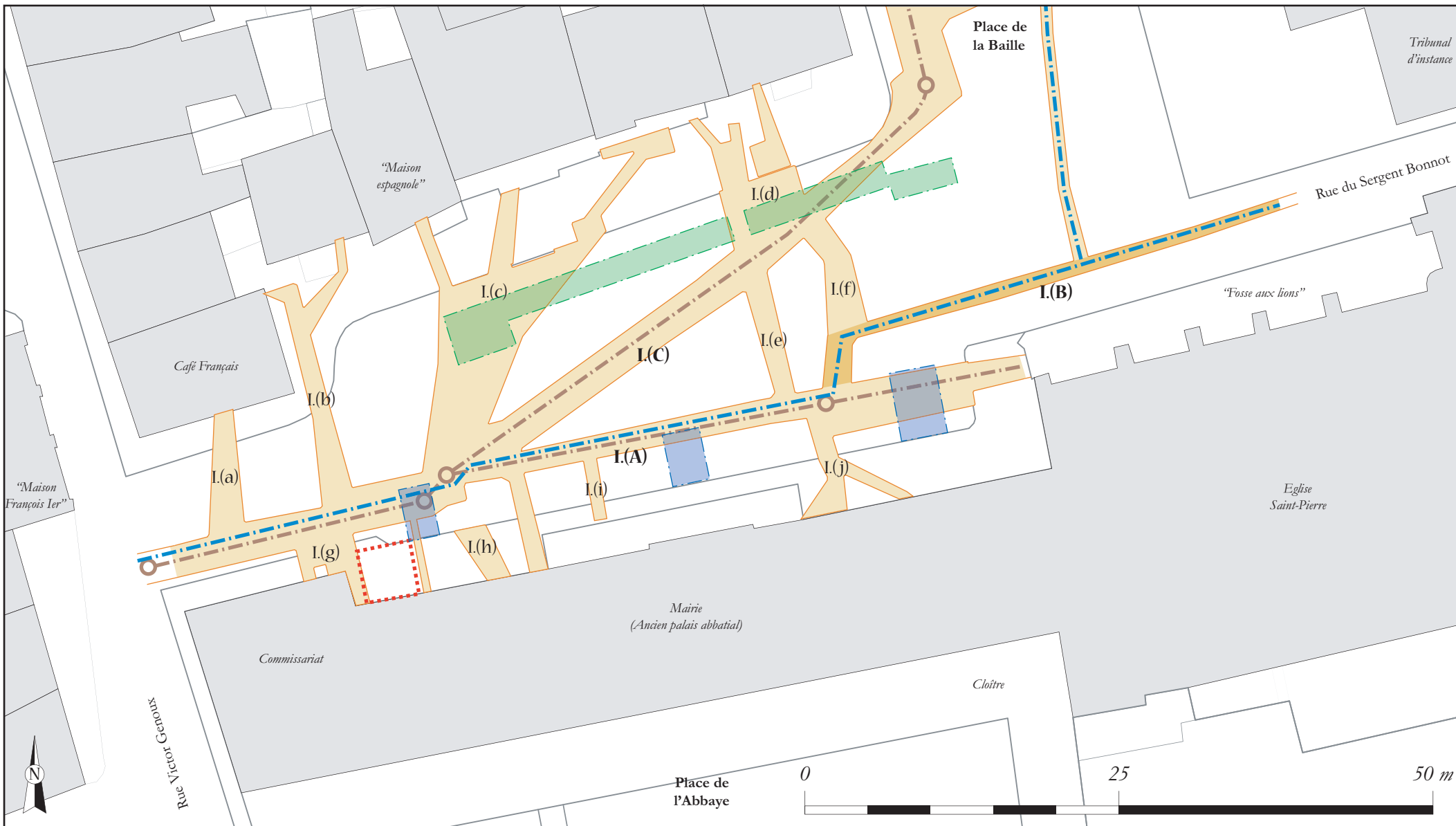
D'après S. Bully (D.F.S. 2006), O. Faure-Brac (C.A.G. Haute-Saône),
et C. Card (Luxeuil-les-Bains, une agglomération antique)

date : III/2008

site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)

nom : MD d'après cadastre

Suivi de travaux 2007-2008



- Emplacement des tranchées et des raccordements
- Réseaux existants
- Réseaux nouvellement créés
- Réseaux adduction d'eau potable
- Réseaux collecteurs d'assainissement
- Localisation des sondages de 2006 (S. Bully)
- Localisation des sondages de 1989 (Ch. Card)
- Transformateur électrique
- Regards assainissement

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
Planche V	
Place Saint-Pierre, localisation des tranchées	
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : GF / MD	Suivi de travaux 2007-2008

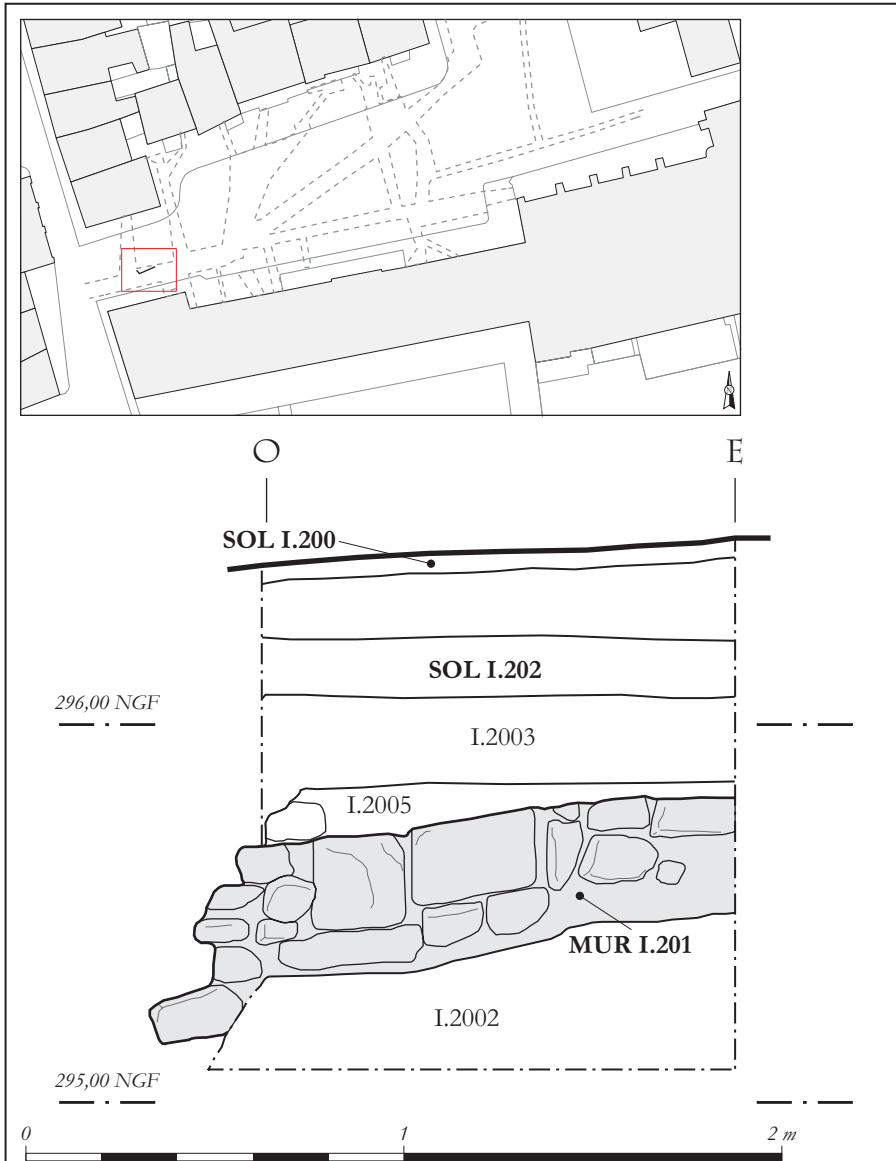


fig.1 : relevé en coupe du MUR I.201



fig.2 : vue du MUR I.201 depuis le sud

(A : MUR I.201)

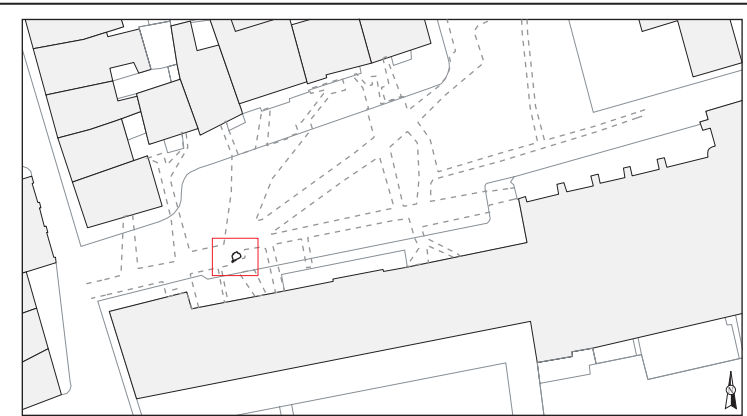


fig.3 : diagramme stratigraphique des niveaux liés au SOL I.211



fig.4 : vue du SOL I.211, de la FOS I.212 et du MUR I.210 depuis le nord

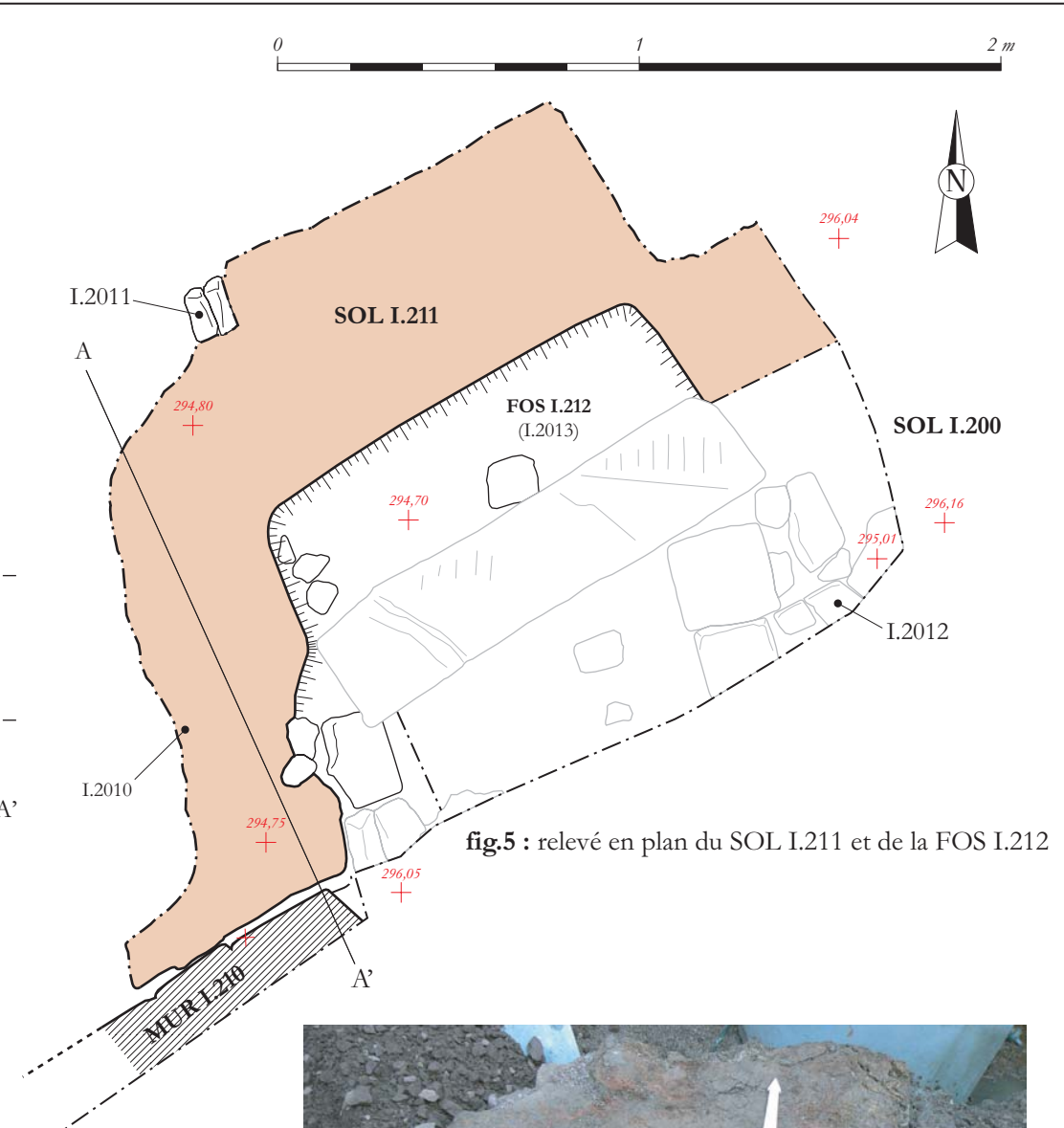


fig.5 : relevé en plan du SOL I.211 et de la FOS I.212



fig.6 : vue du SOL I.211 et de la FOS I.212 depuis le sud

(B : SOL I.211)

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
secteur : Place Saint-Pierre Tranchée I.(A)	Planche VI MUR I.201 et SOL I.211
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008

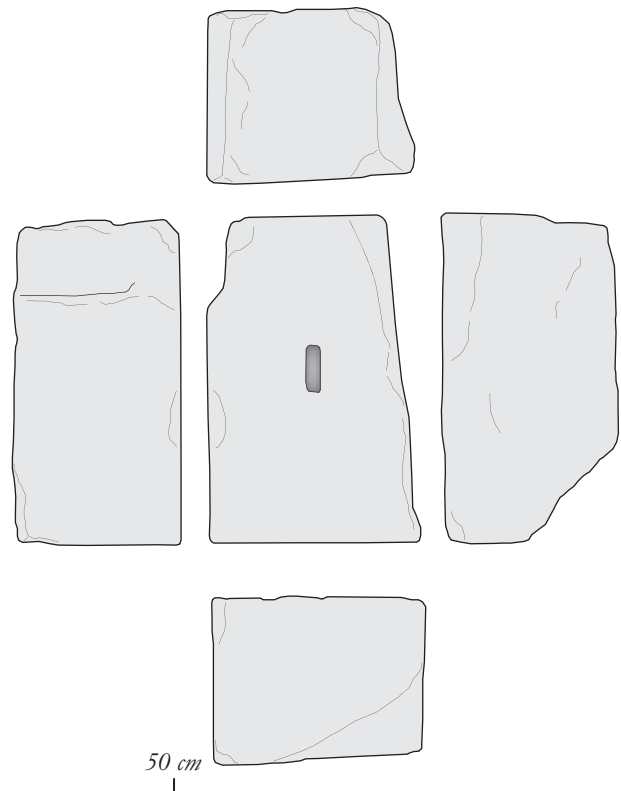
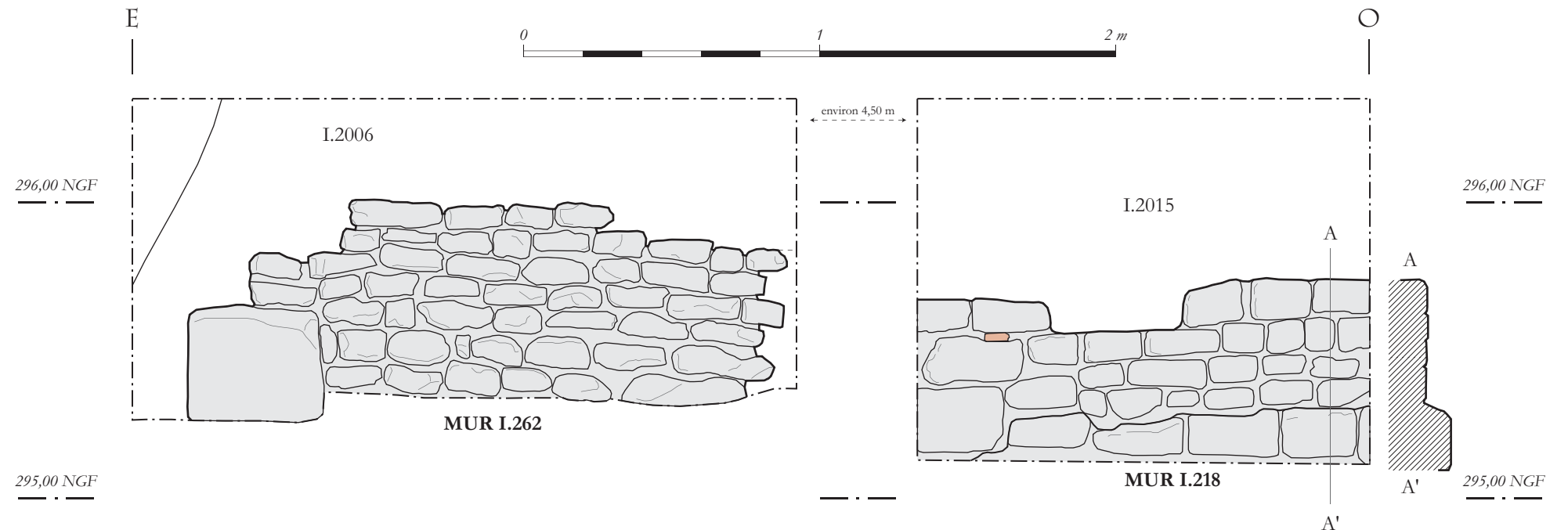
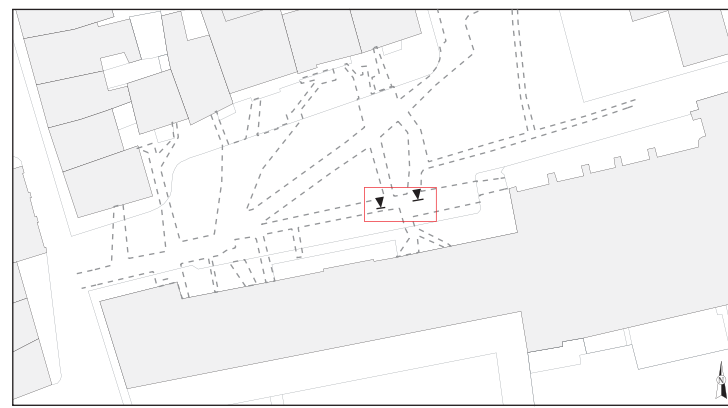


fig.3 : vue du MUR I.262 depuis le nord

fig.1 et fig.2 : élévation des murs I.262 et I.218



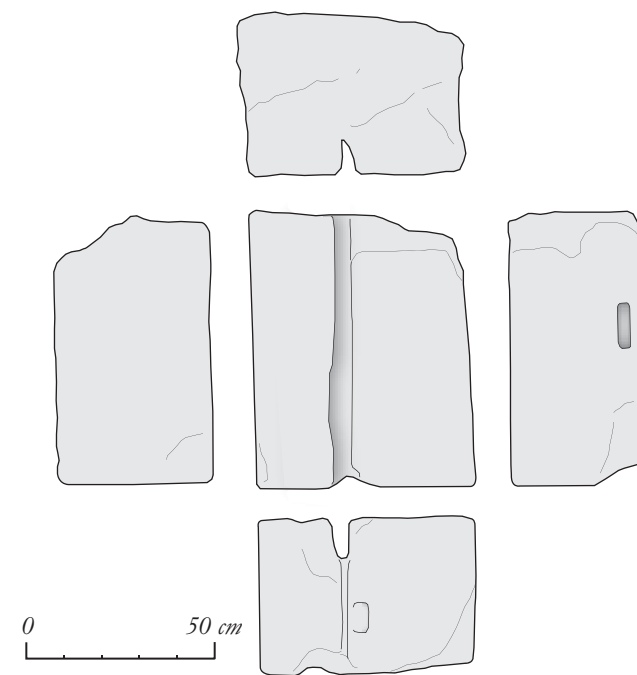
fig.4 : vue du MUR I.218 depuis le nord



fig.5 : relevé et photographie du bloc I.01



fig.6 : relevé et photographie du bloc I.02



CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
secteur : Place Saint-Pierre Tranchée I.(A)	Planche VII MUR I.218/I.262 et éléments lapidaires
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008

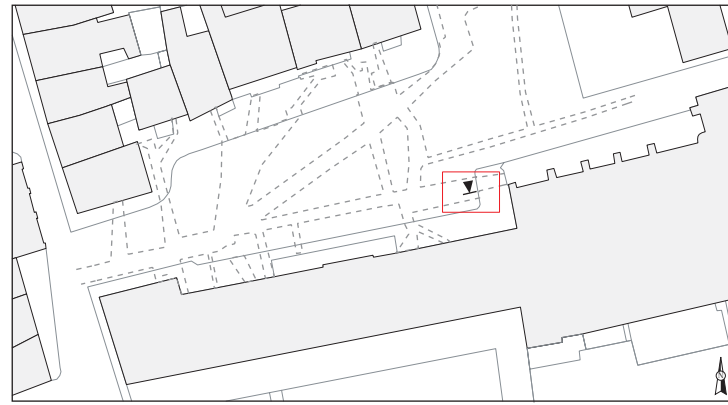


fig.1 : vue de la coupe stratigraphique I.(A) depuis le nord

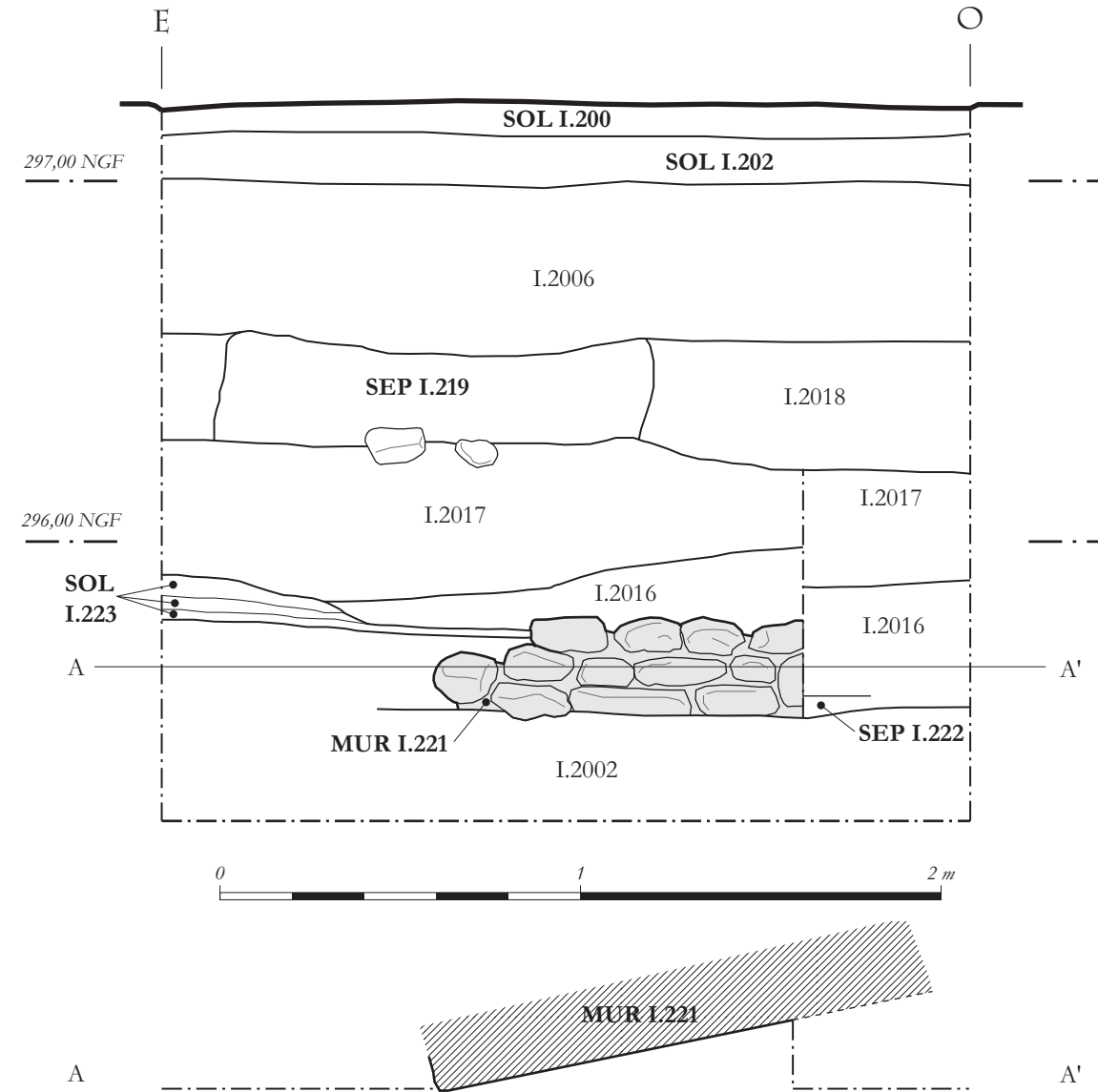


fig.2 : relevé de la coupe stratigraphique α

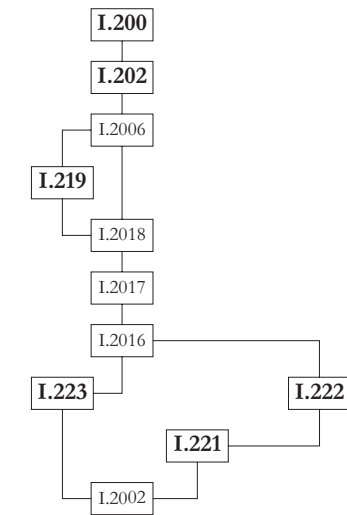


fig.3 : diagramme stratigraphique de la coupe stratigraphique α



fig.4 : détail du MUR I.221 depuis le nord-ouest

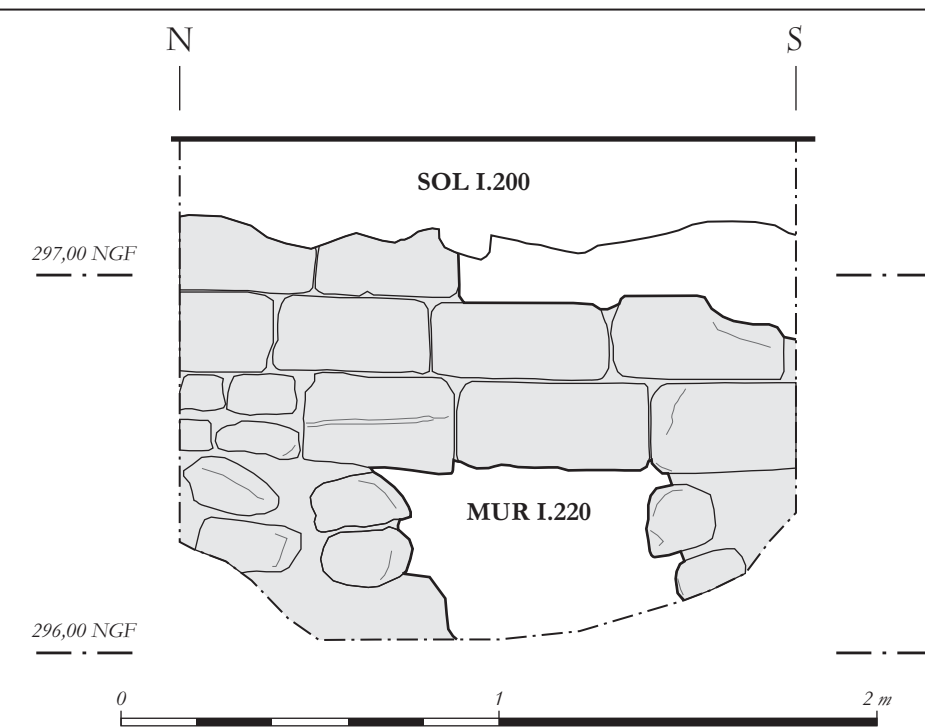
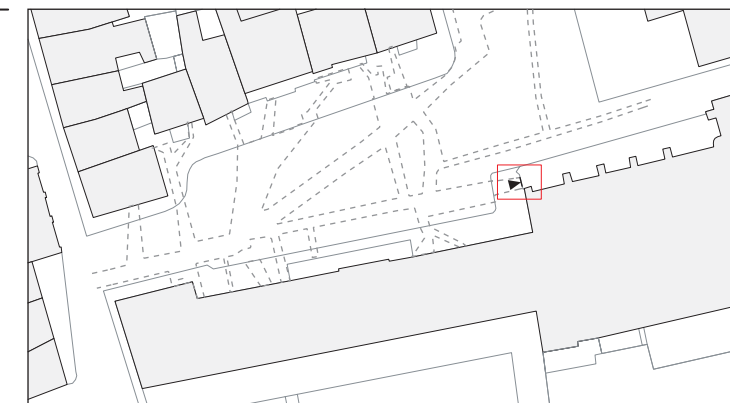


fig.5 et 6 : relevé et vue depuis l'ouest du MUR I.220



CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE

secteur : Place Saint-Pierre Tranchée I.(A)	Planche VIII coupe stratigraphique I.(A) et MUR I.220
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008

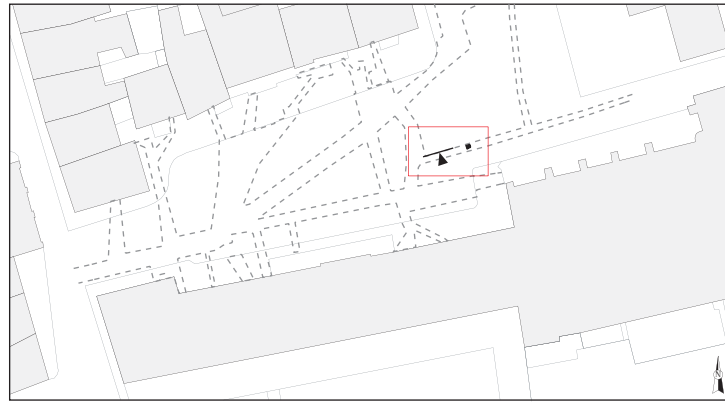


fig.1 : vue du sol I.231 depuis le sud



fig.2 : vue du SOL I.231 et du MUR I.232 depuis le sud



fig.4 : détail du SOL I.231

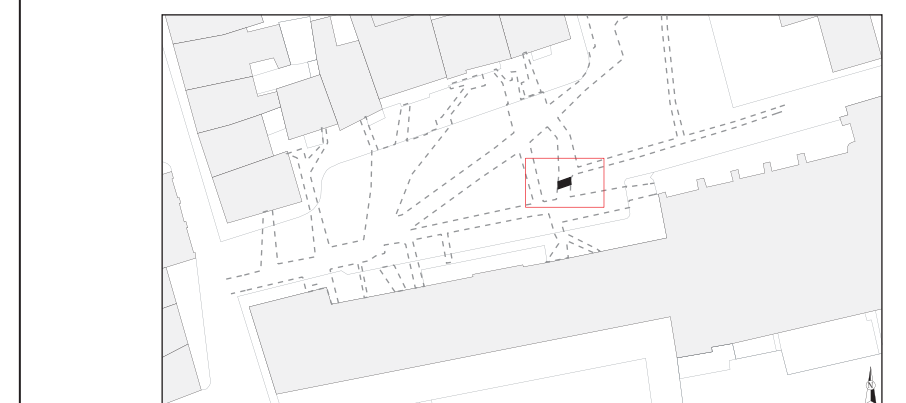


fig.8 : vue du MUR I.229 et du SOL I.233 depuis l'ouest

(B : MUR I.229)

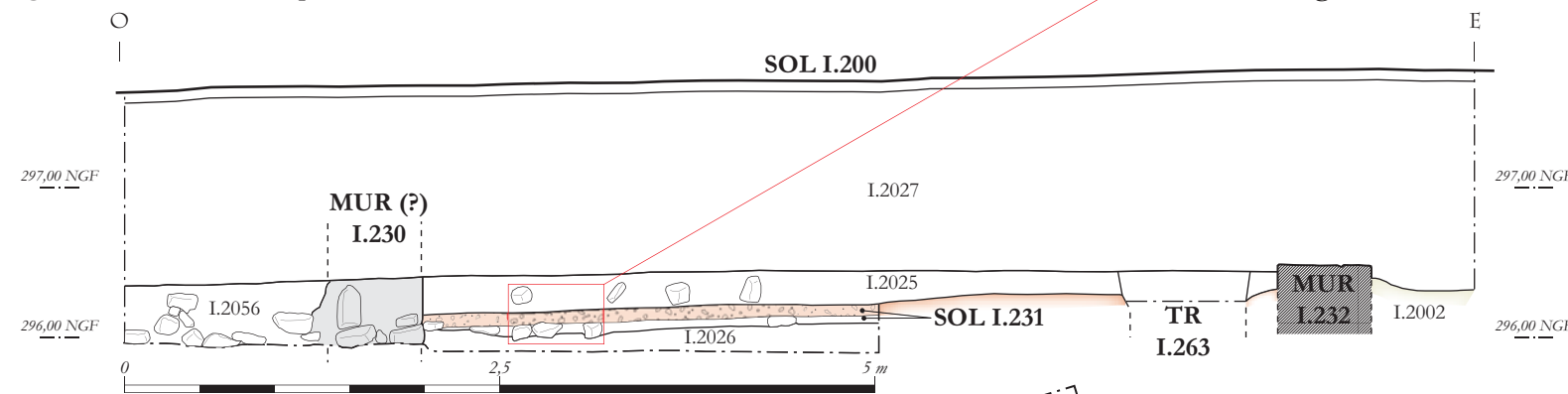


fig.3 : coupe stratigraphique ouest-est du bâtiment I.21

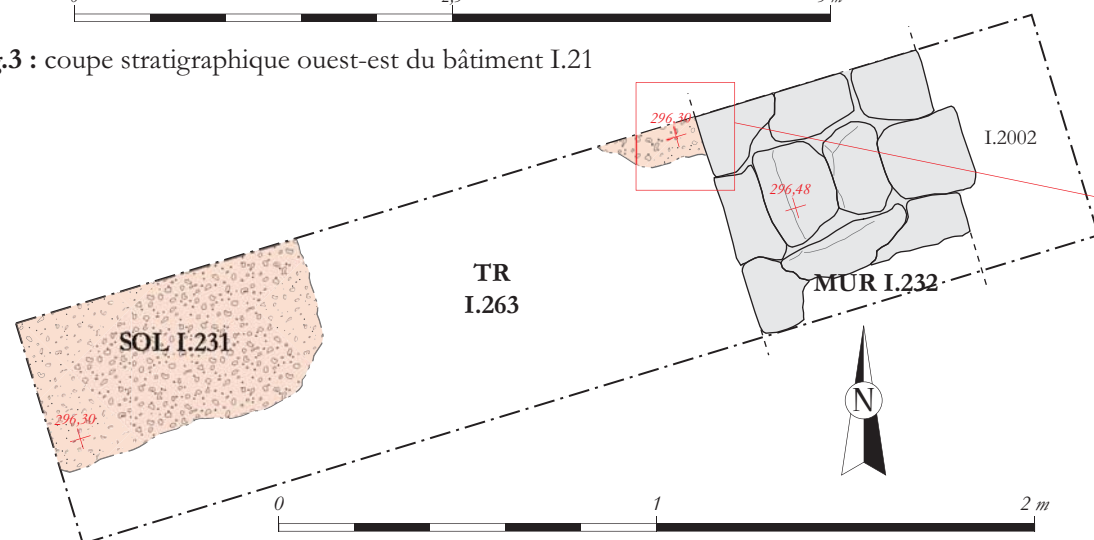


fig.5 : relevé en plan du SOL I.231 et du MUR I.232



fig.6 : détail du lambeau de sol I.231 appuyé contre le MUR I.232

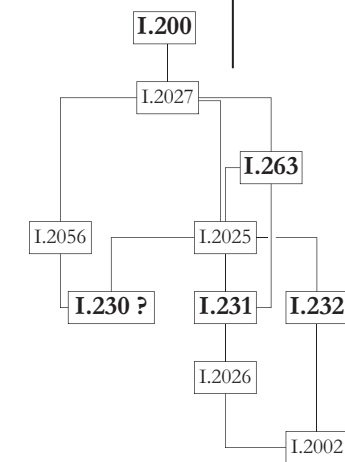


fig.7 : diagramme stratigraphique des niveaux liés au bâtiment I.21

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
secteur : Place Saint-Pierre Tranchée I.(B)	Planche IX bâtiment I.21
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008

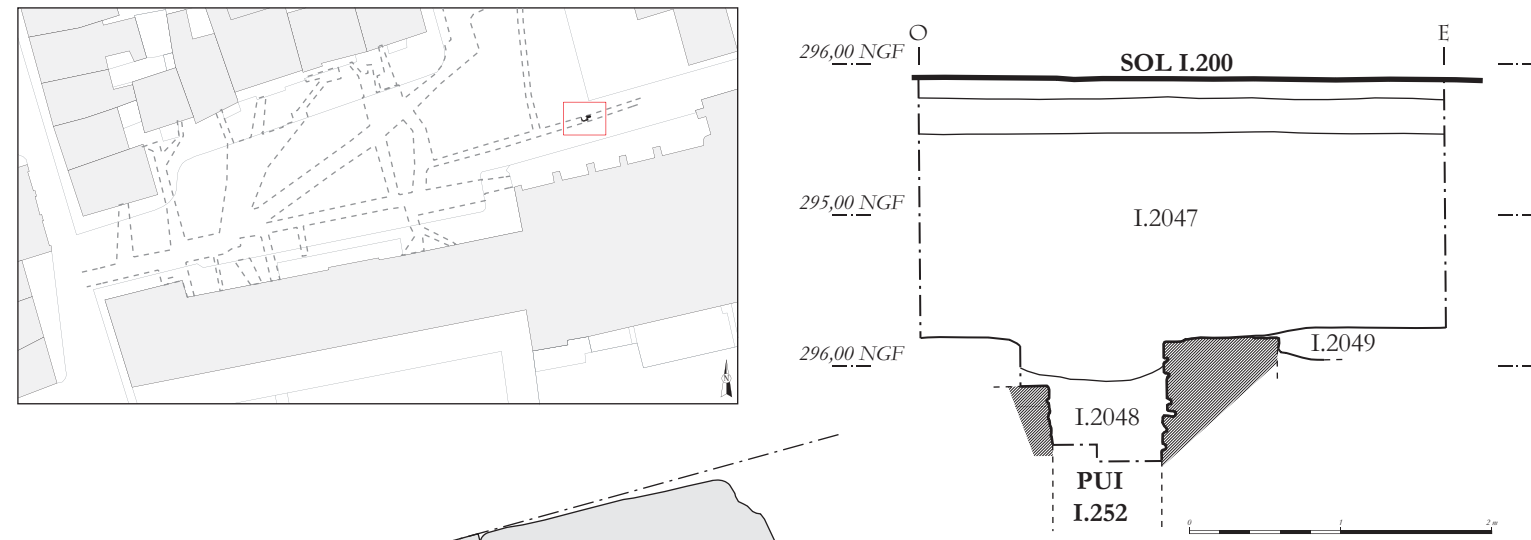


fig.2 : coupe stratigraphique du puits I.252

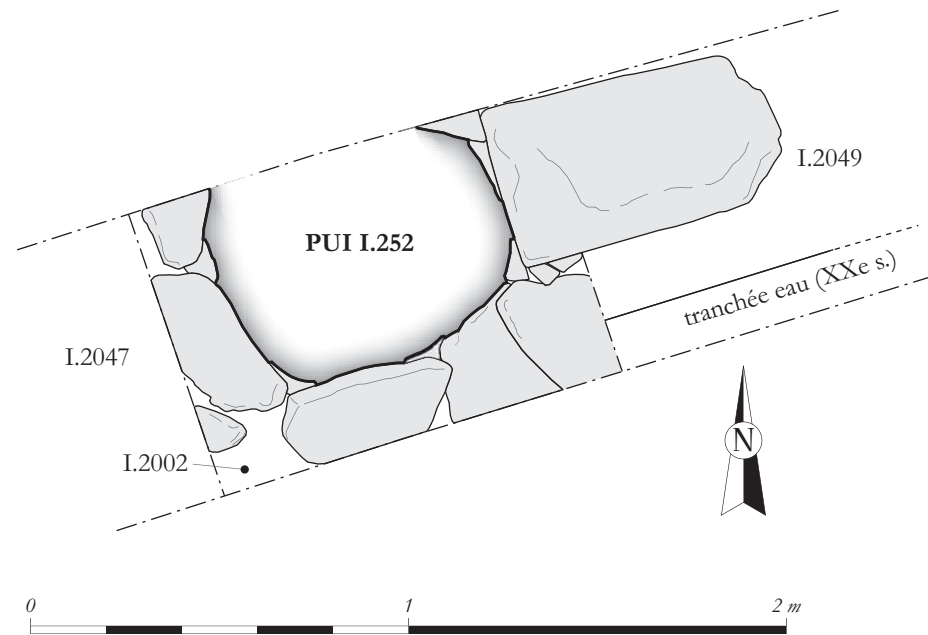


fig.1 : relevé en plan du puits I.252



fig.3 : vue du puits I.252 depuis le sud



fig.4 : vue du puits I.252 depuis l'ouest

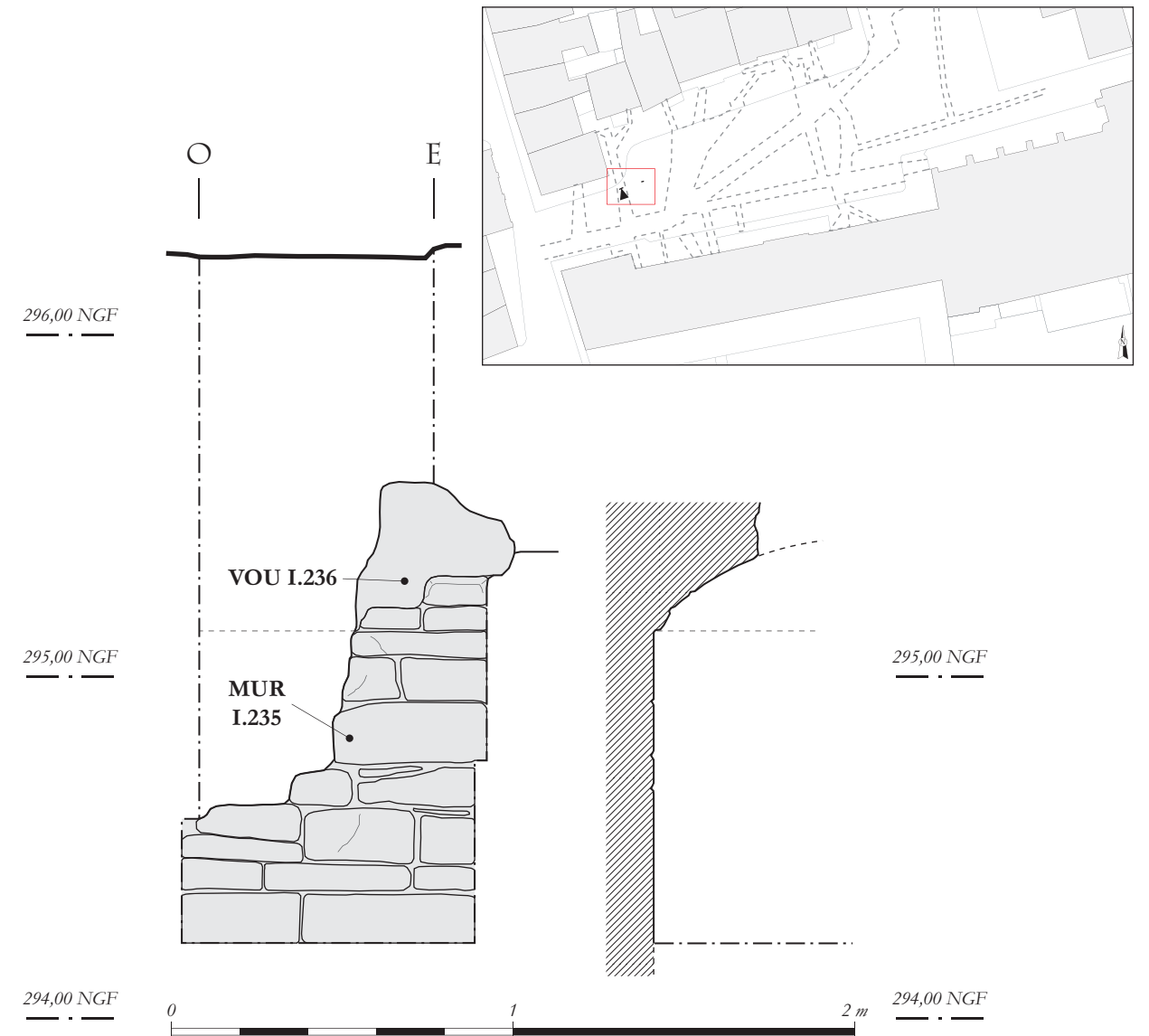


fig.5 : élévation et coupe du mur I.235 et de la voûte I.236



fig.6 : vue du mur I.235 et de la voûte I.236 depuis le sud

(A : puits I.252)

(B : mur I.235)

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE

secteur :
Place Saint-Pierre
Tranchées I.(B) et I.(b)

Planche X
Puits I.252 et mur I.235

date : III/2008

site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)

nom : MD

Suivi de travaux 2007-2008

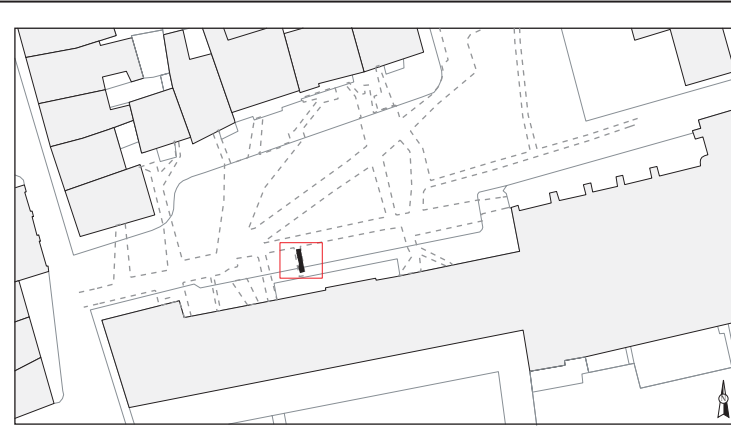


fig.1 : vue du MUR I.237 depuis le sud



fig.2 : vue du MUR I.238 depuis l'est

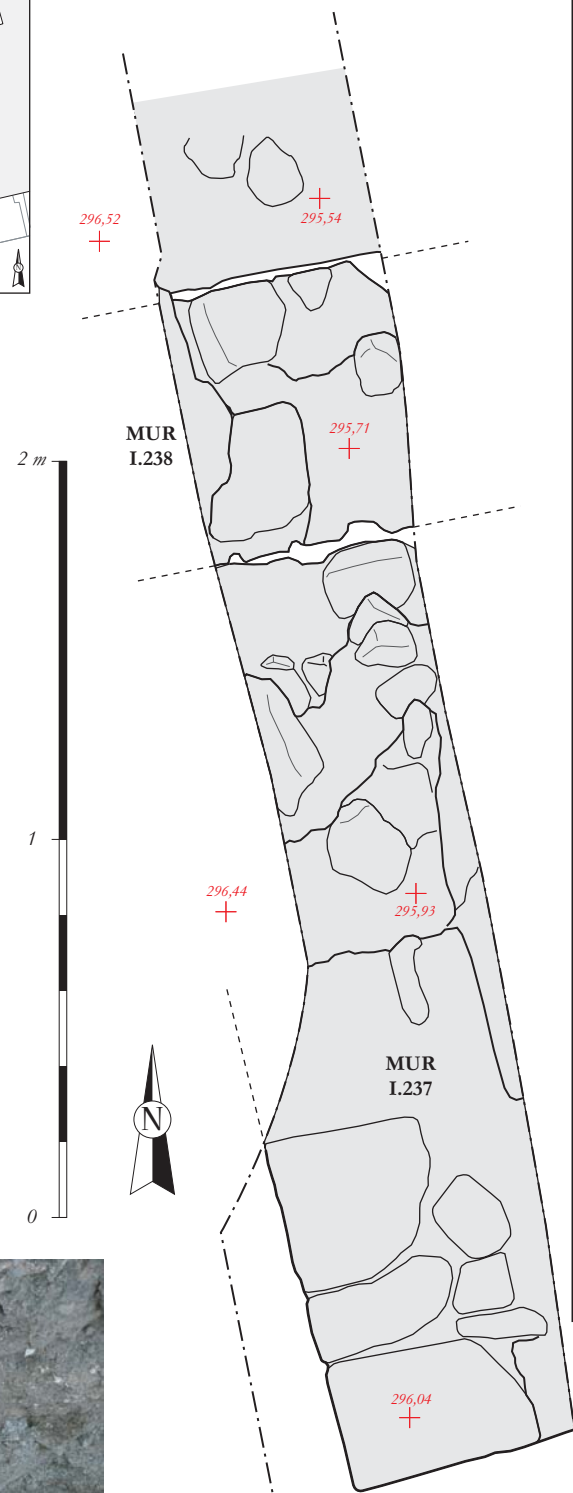


fig.3 : relevé en plan des murs I.237 et I.238

(A : MUR I.237)

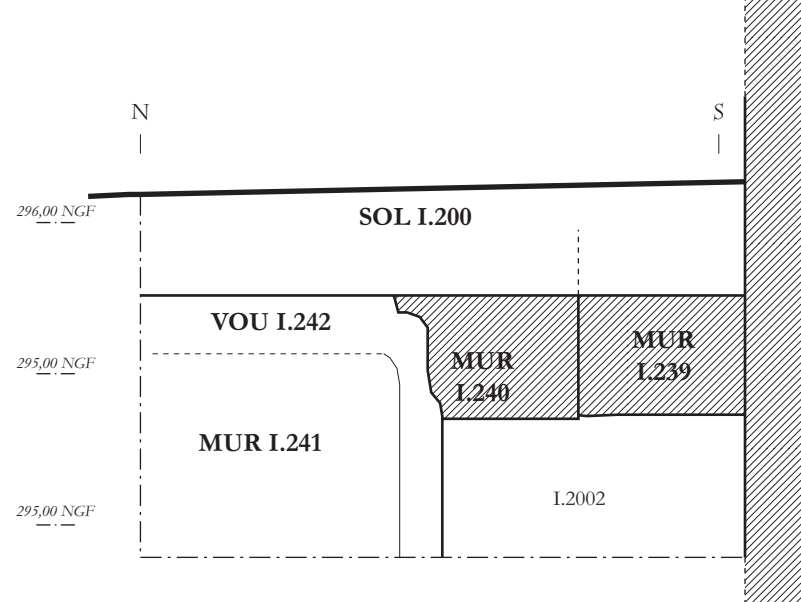
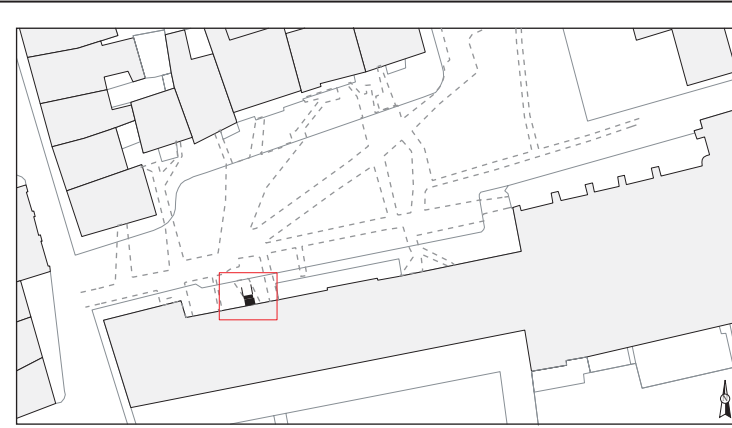


fig.4 : relevé schématique en coupe du bâtiment I.22

(B : Bât. I.22)



fig.5 : vue du mur I.241 et de la voûte I.242 depuis le sud-ouest



fig.6 : vue du mur I.239 depuis l'est

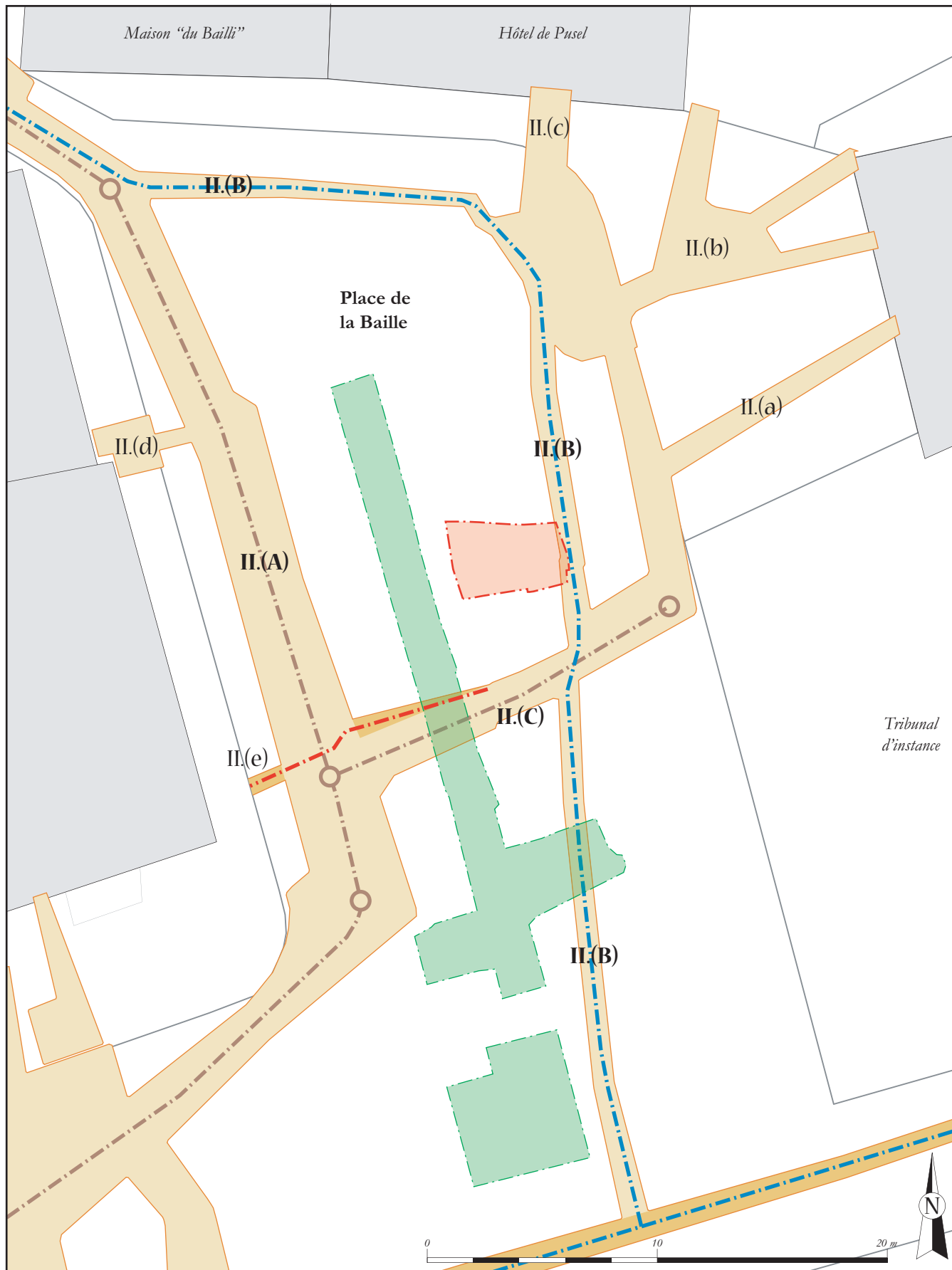


(C : MUR I.226)



fig.7 : vue du mur I.226 depuis le sud

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
secteur :	Planche XI
Place Saint-Pierre	MUR I.237 ; bât. I.22 ; MUR I.226
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008



- Emplacement des tranchées et des raccordements
- Réseaux existants
- Réseaux nouvellement créés
- Réseaux adduction d'eau potable
- Réseaux collecteurs d'assainissement
- Réseaux électriques
- Regards assainissement
- sondages diagnostic 2006
- sondage II.1

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
Planche XII	
Place de la Baille, localisation des tranchées	
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : GF /MD	Suivi de travaux 2007-2008

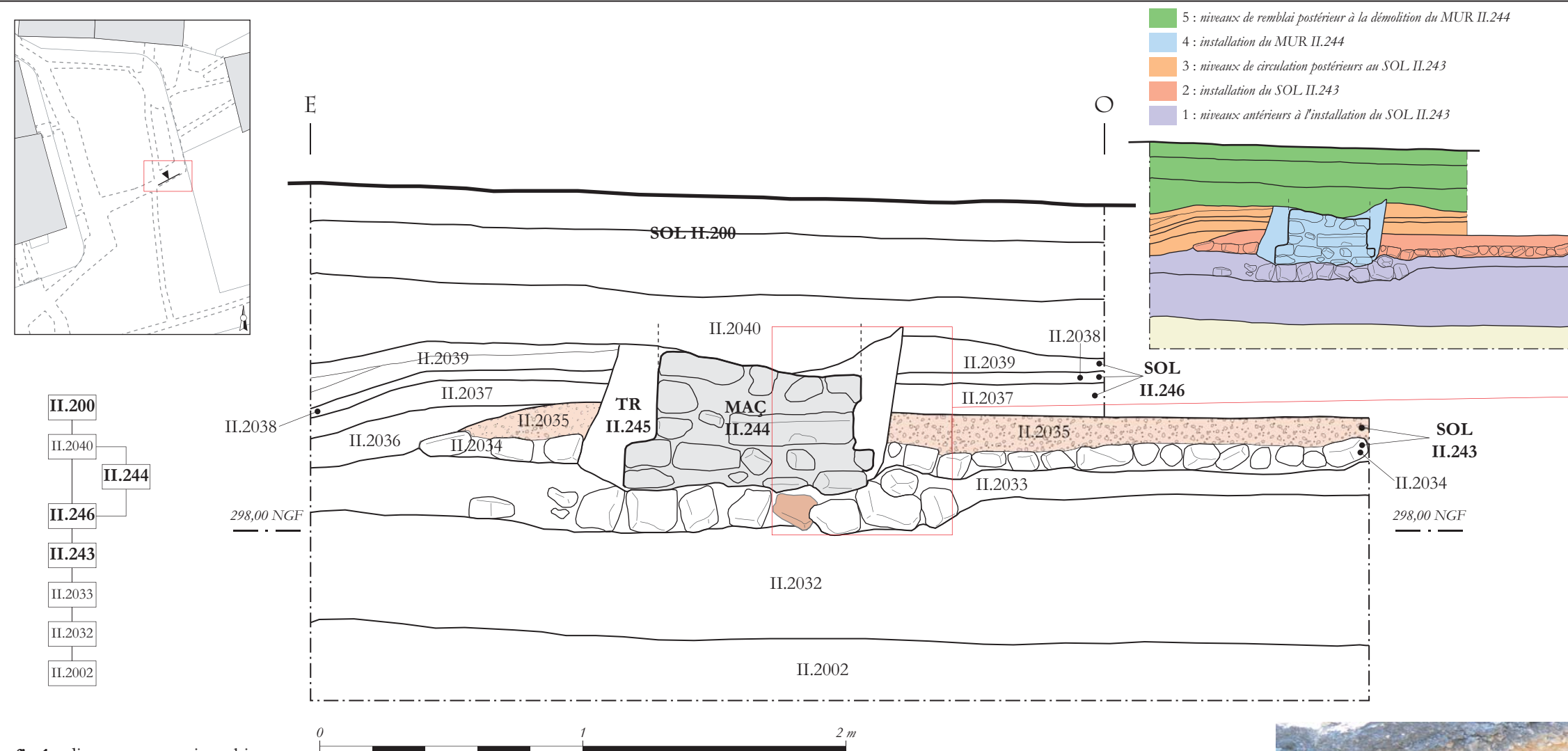


fig.1 : diagramme stratigraphique de la coupe β

fig.2 : coupe stratigraphique β et phasage des différents niveaux

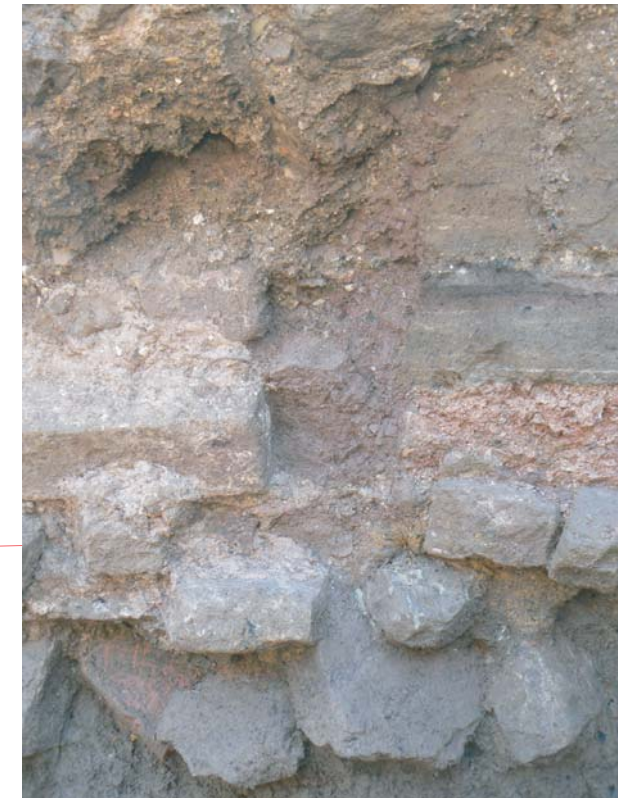


fig.3 : détail de la tranchée II.245 coupant le sol II.243

(A : tranchée I.(C) ; coupe stratigraphique β)



fig.4 : vue de la coupe stratigraphique β depuis le nord-est

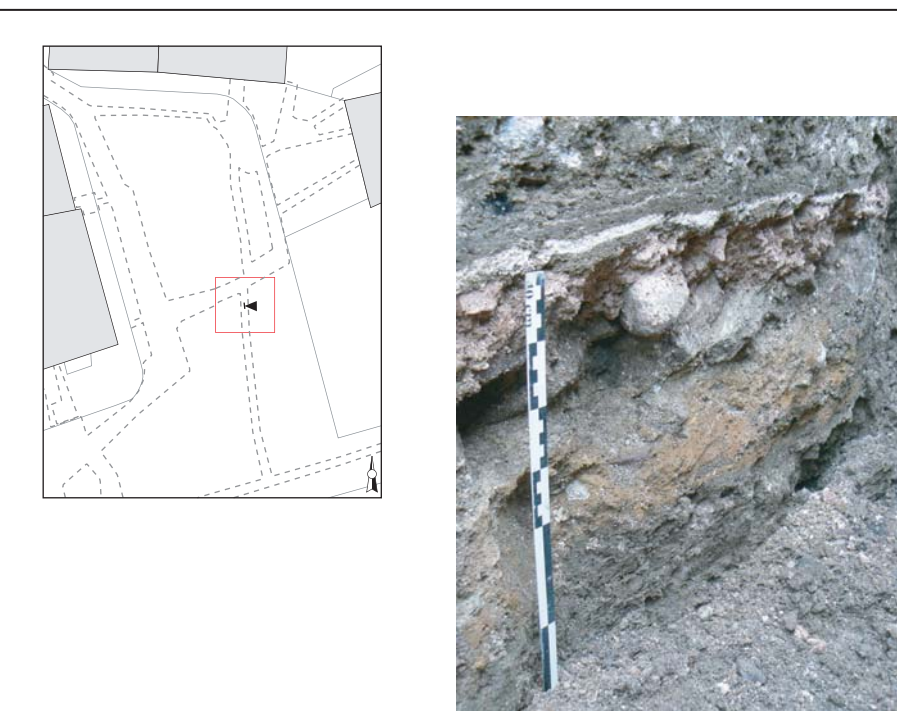


fig.5 : vue du sol II.248 depuis le sud

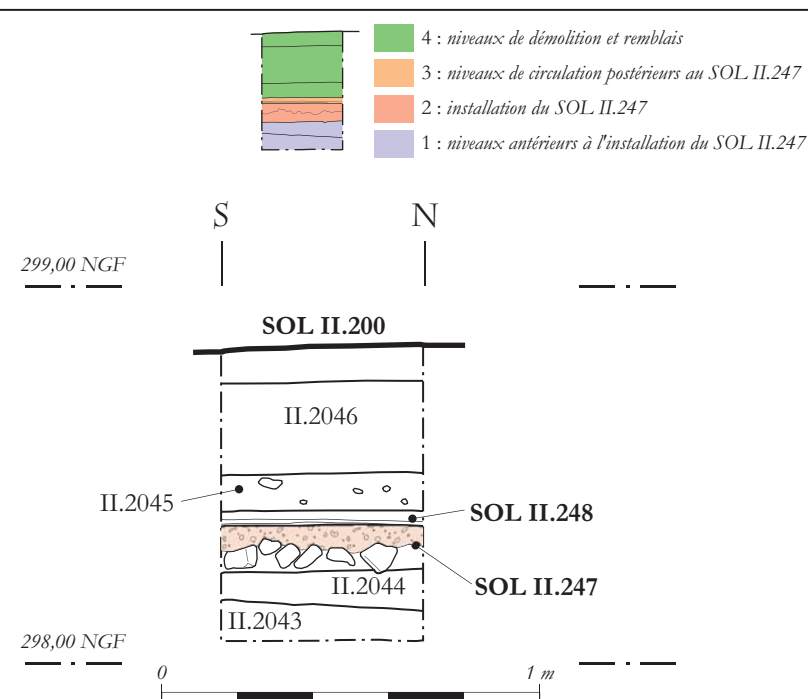
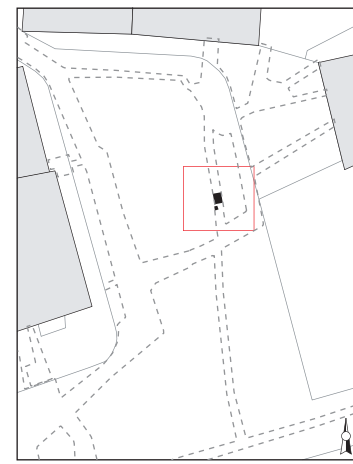


fig.6 : coupe stratigraphique et phasage du SOL II.248

(B : tranchée I.(B) ; SOL II.248)

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE

secteur : Place de la Baille	Planche XIII Coupe β et SOL II.248
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008



(A : tranchée II.(B) ; SAR II.250 et SOL II.249)



fig.1 : vue du pied du sarcophage II.250 depuis le sud



fig.2 : vue du sol II.249 depuis l'est

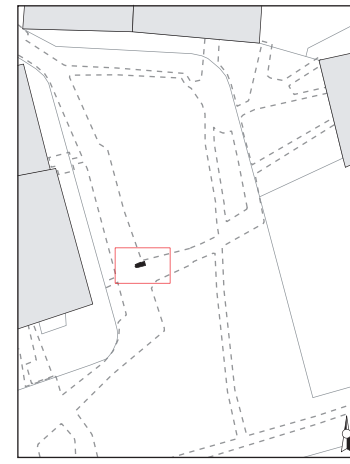


fig.3 : vue du mur II.258 depuis le nord



fig.4 : vue du mur II.258 depuis le sud

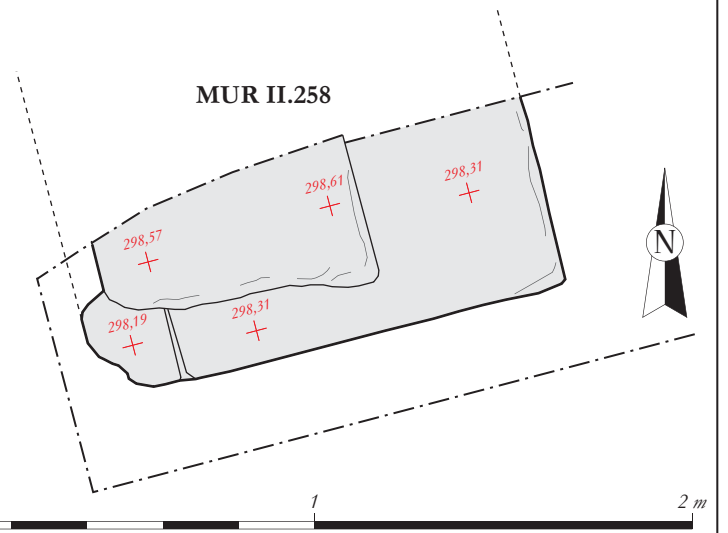


fig.5 : relevé en plan du mur II.258

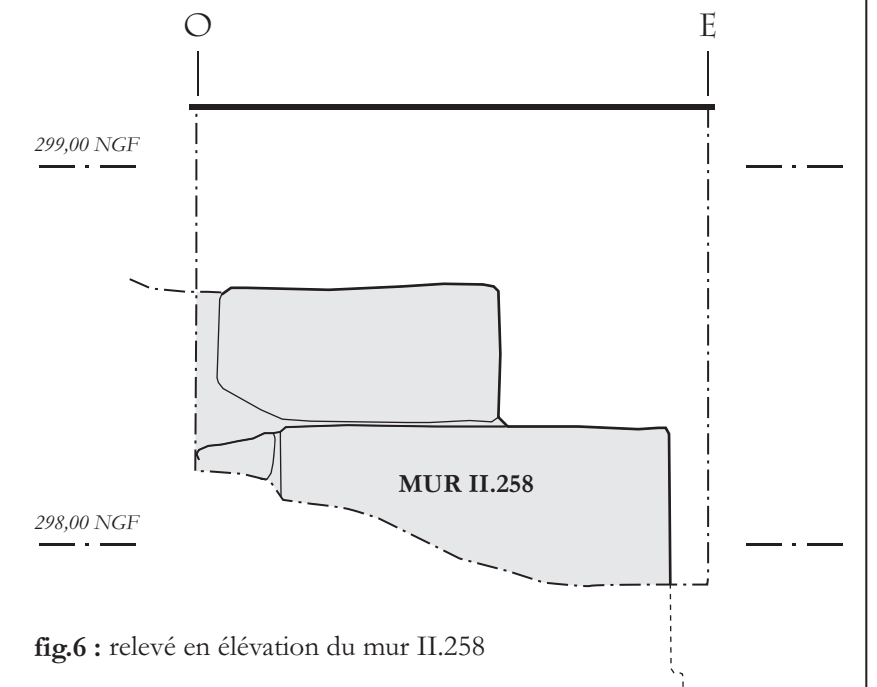


fig.6 : relevé en élévation du mur II.258

(B : tranchée II.(e) ; MUR II.258)

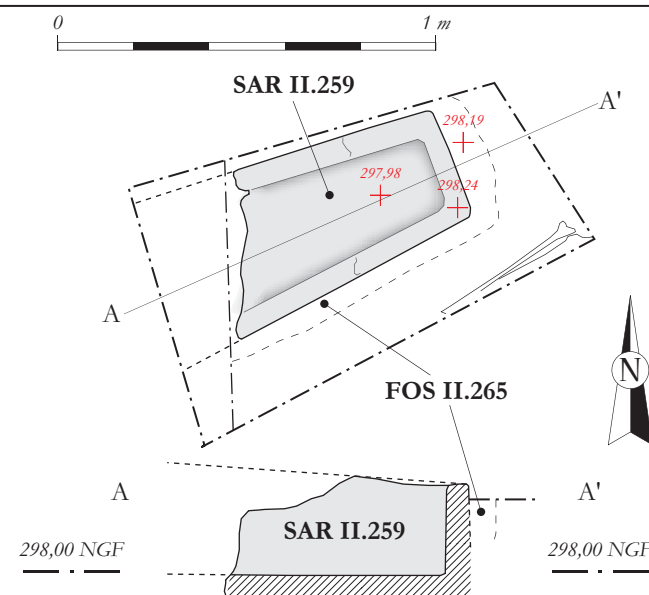
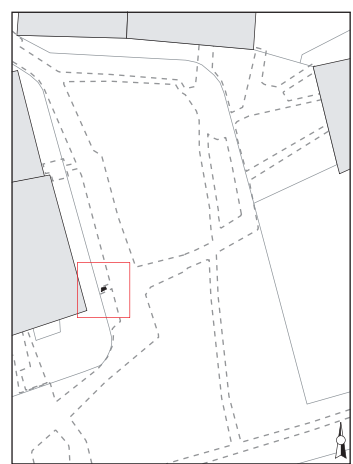


fig.7 : relevé en plan et coupe longitudinale du sarcophage II.259



fig.8 : vue du sarcophage II.259 et des pieds de la sépulture II.260 depuis l'ouest



fig.9 : vue du sarcophage II.259 après démontage de la sépulture II.260

(C : tranchée II.(e) ; SAR II.259)

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
secteur : Place de la Baille	Planche XIV SAR II.259 ; MUR II.258 ; SAR II.250 et SOL II.249
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008

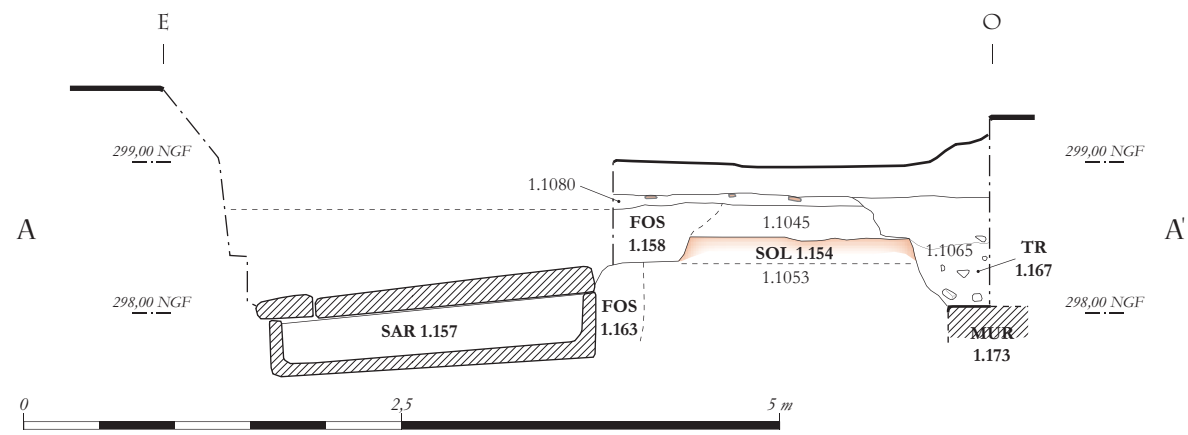
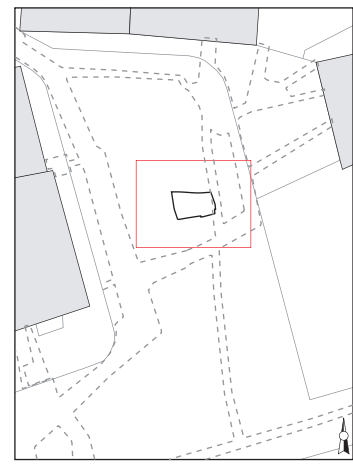


fig.2 : profil du sondage II.(1) selon A-A'

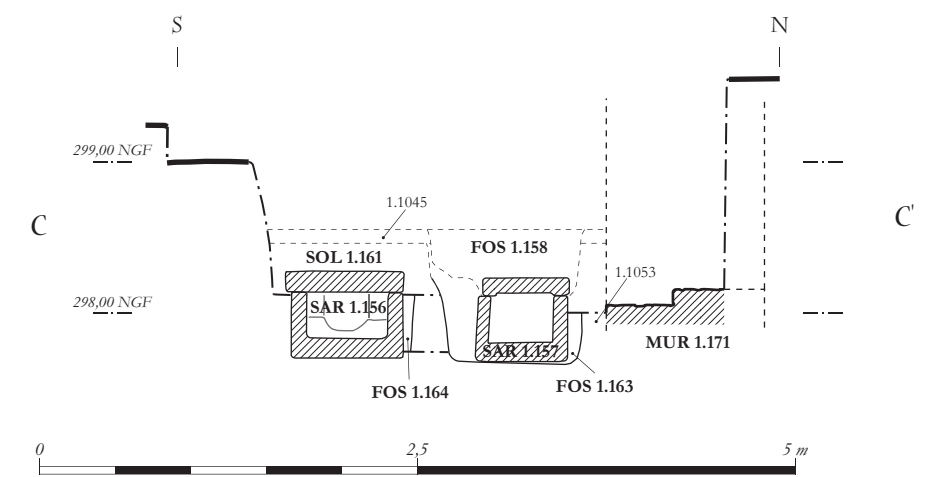


fig.3 : profil du sondage II.(1) selon C-C'

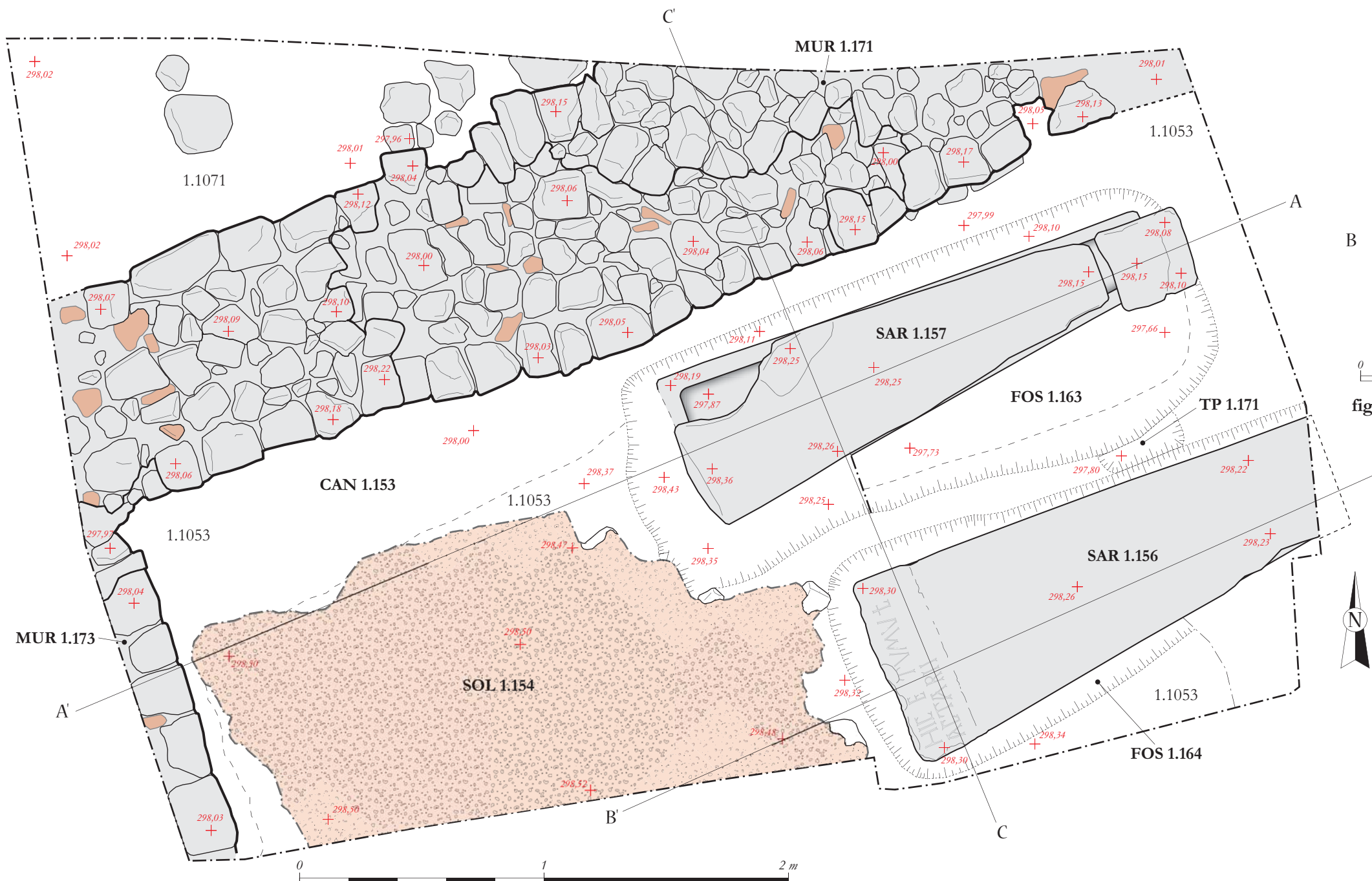


fig.1 : relevé en plan du sondage II.(1)

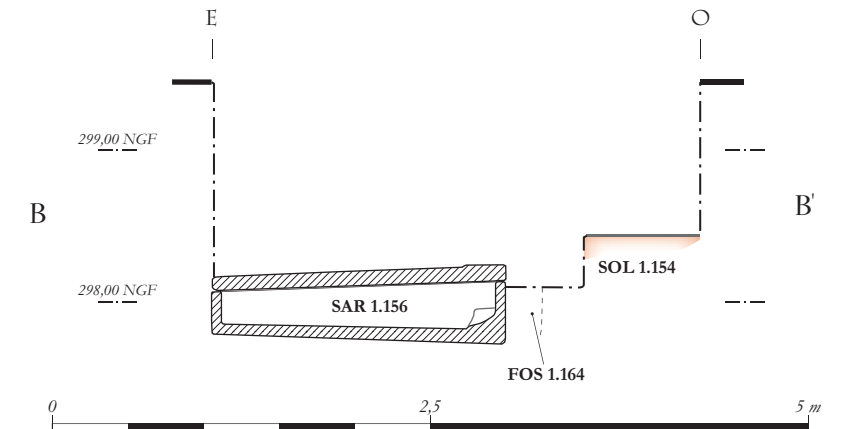


fig.4 : profil du sondage II.(1) selon B-B'

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
secteur : Place de la Baille Sondage II.(1)	Planche XV plan et profils du sondage II.(1)
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : GG / MD	Suivi de travaux 2007-2008

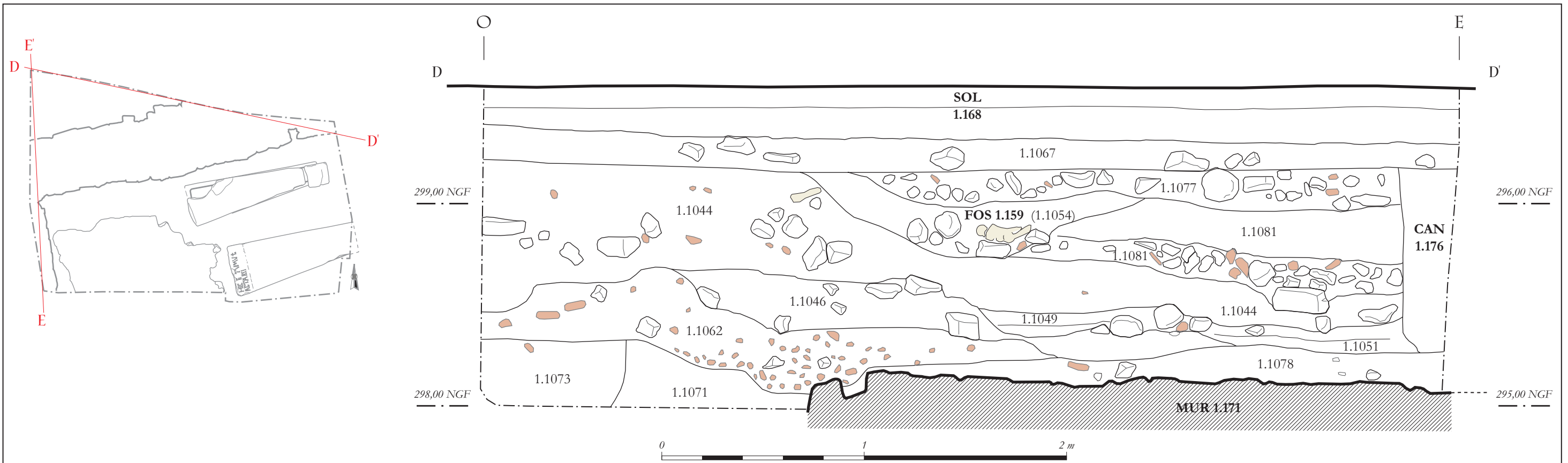
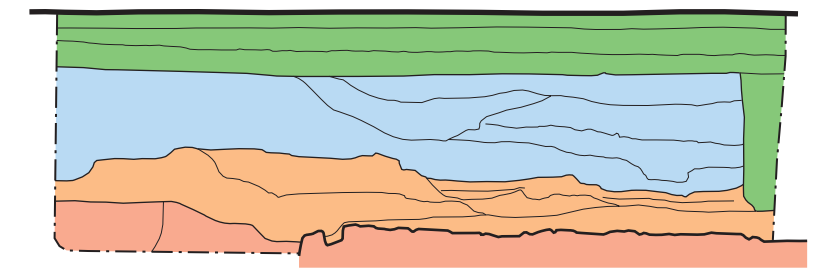


fig.1 : relevé en coupe et phasage selon D-D'



- 5 : niveaux XXe siècle
- 4 : niveaux de remblai postérieurs à la démolition du bâtiment II.23
- 3 : démolition / récupération bâtiment II.23
- 1 : bâtiment II.23

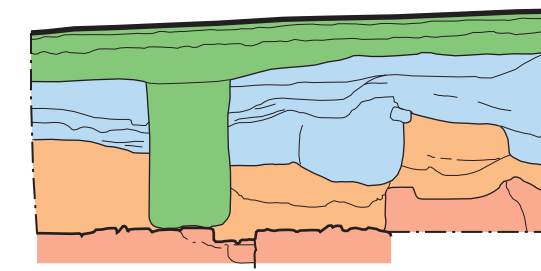
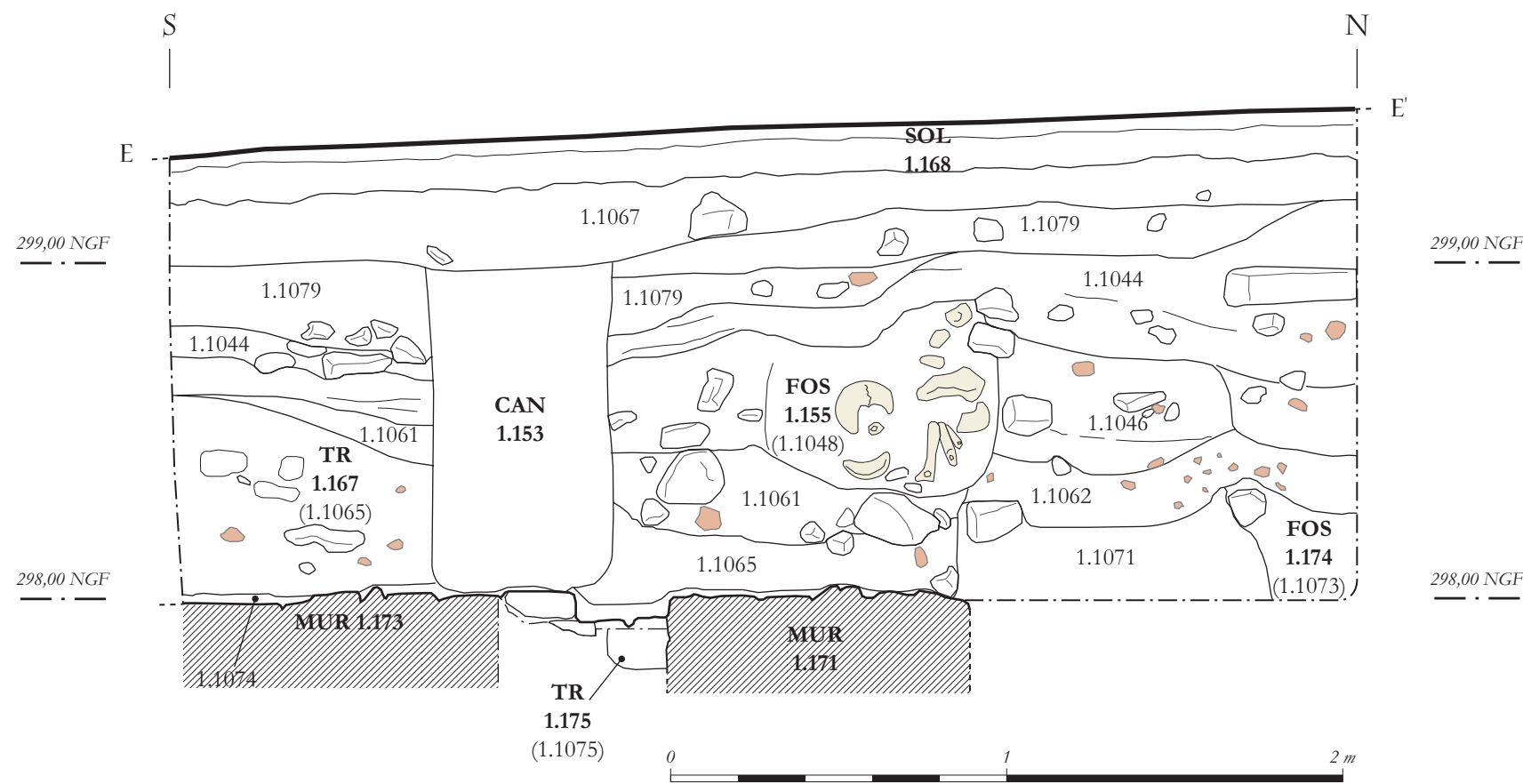


fig.2 : relevé en coupe et phasage selon E-E'

CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
secteur : Place de la Baille Sondage II.(1)	Planche XVI coupes stratigraphiques nord et ouest
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008



fig.1 : vue de la fosse de réduction 1.155 depuis le nord



fig.2 : vue du sondage II.(1) après le décapage mécanique depuis l'est



fig.6 : vue du sarcophage 1.157 et de la fosse 1.163 depuis le sud



fig.5 : vue des sarcophage 1.156 et 1.157 et du sol 1.54 depuis le sud-est



fig.3 : vue du sarcophage 1.157 et de la fosse 1.158 depuis le nord



fig.7 : vue de la cuve du sarcophage 1.157 après ouverture depuis le nord



fig.4 : vue du sarcophage 1.157 et du sol 1.161 depuis le nord



fig.8 : vue de la cuve du sarcophage 1.157 depuis le nord



fig.1 : vue du sarcophage 1.156 depuis l'est



fig.3 : vue de la sépulture 1.169 depuis l'ouest



fig.7 : vue des murs 1.171, 1.173 et du sol 1.154 depuis le nord



fig.8 : vue du mur 1.171 depuis l'ouest



fig.2 : vue de la cuve du sarcophage 1.156 après ouverture, depuis le nord



fig.4 : détail de la sépulture 1.169



fig.5 : détail de l'épithaphe d'Actarius



fig.6 : relevé de l'épithaphe d'Actarius



fig.9 : vue du mur 1.171 depuis le sud-est

Remblais et canalisations contemporains
XXe siècle

Niveaux postérieurs à l'abandon du bâtiment II.23
bas Moyen Age / Epoque moderne

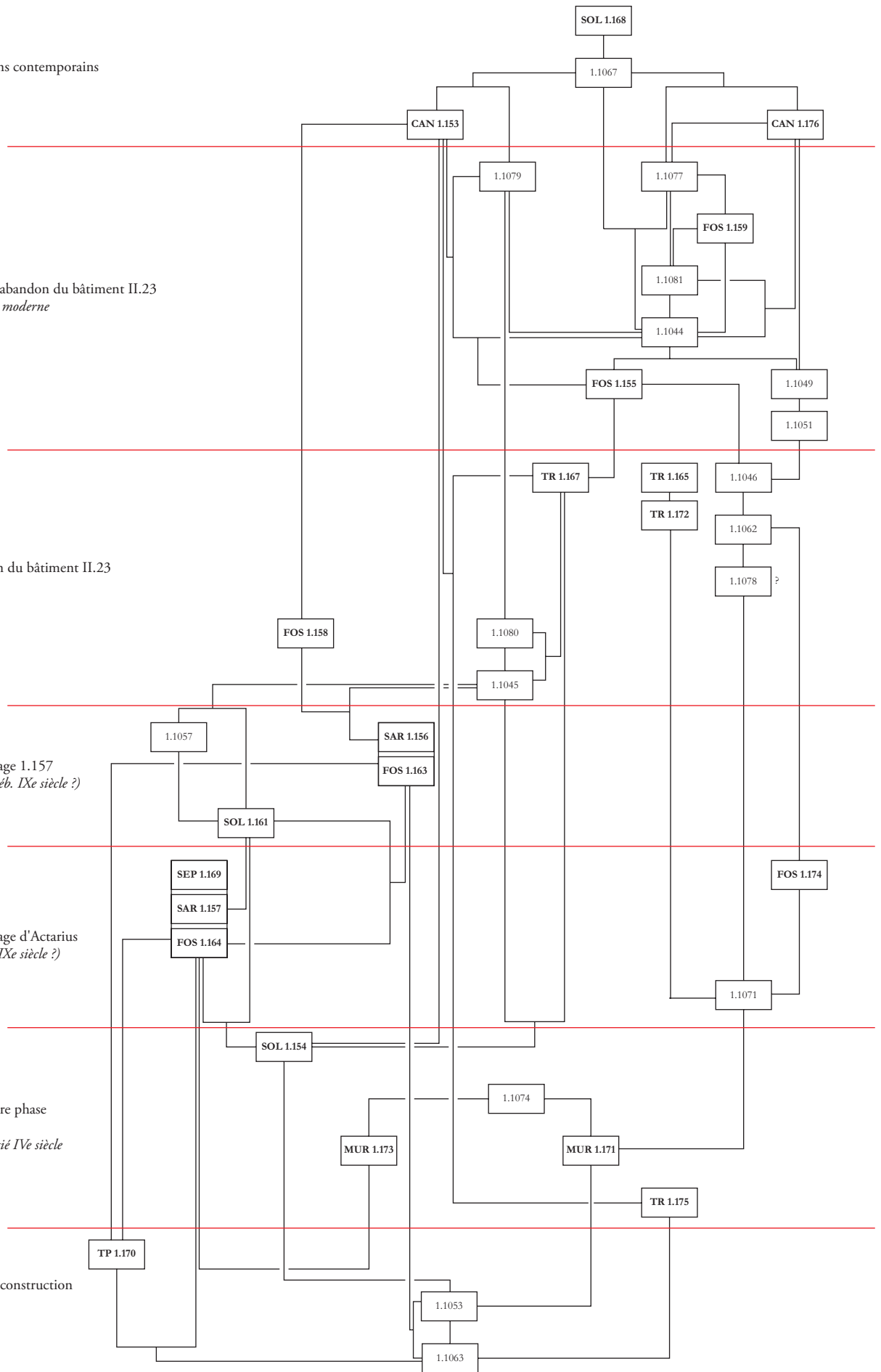
Destruction et abandon du bâtiment II.23
post. XIIIe siècle

Installation du sarcophage 1.157
haut Moyen Age (post. déb. IXe siècle ?)

Installation du sarcophage d'Actarius
haut Moyen Age (début IXe siècle ?)

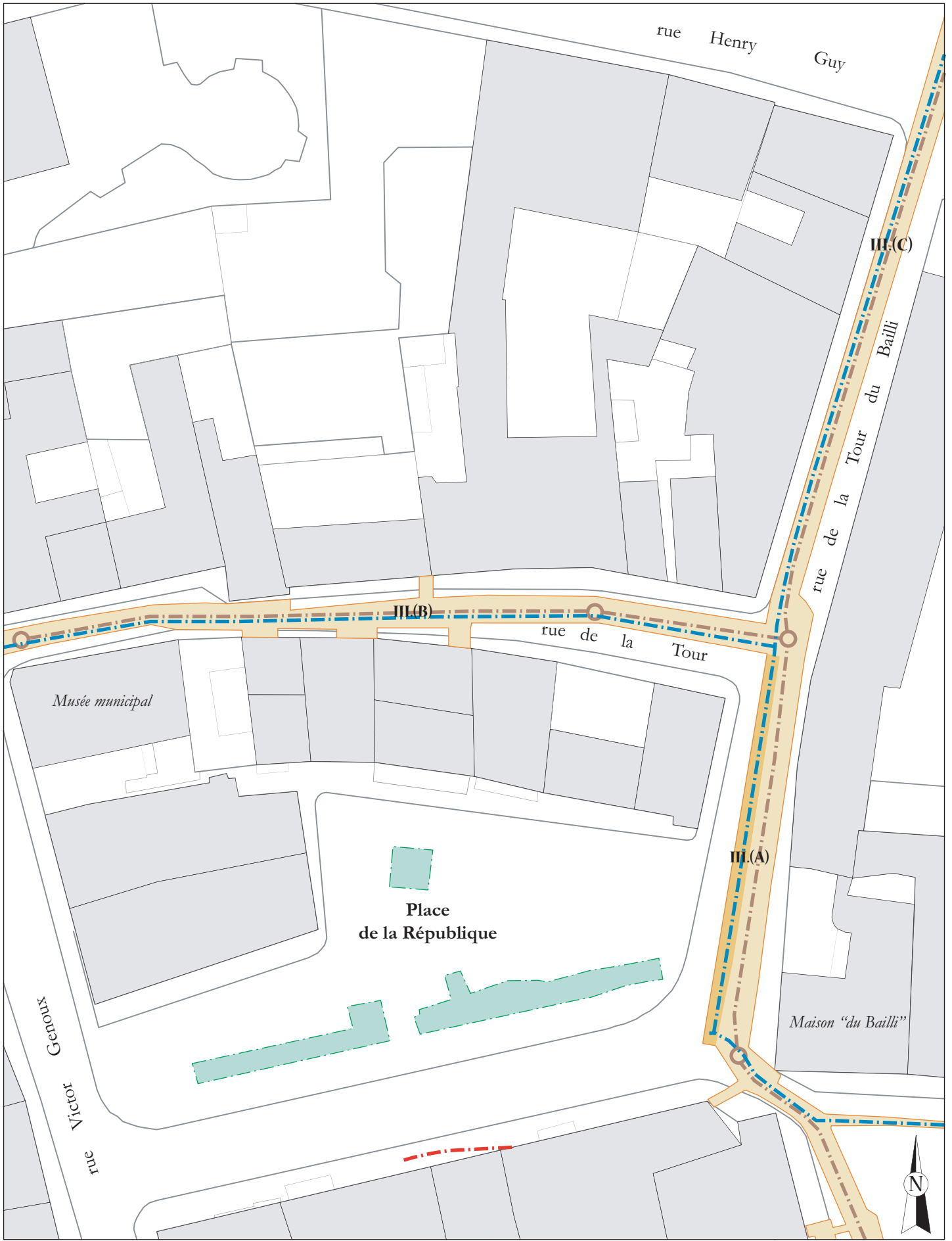
Bâtiment II.23, première phase
Antiquité tardive ?
post. ou égal à 2nde moitié IVe siècle

Niveaux antérieurs à la construction
du bâtiment II.23
IIe / IVe siècles ?

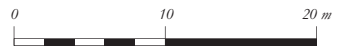


CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE

secteur : Place de la Baïlle Sondage II.(1)	Planche XIX diagramme stratigraphique
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008



- Emplacement des tranchées et des raccordements
- Réseaux existants
- Réseaux nouvellement créés
- Réseaux adduction d'eau potable
- Réseaux collecteurs d'assainissement
- Localisation des sondages de 2005 (S. Bully)
- Emplacement du sondage II.1
- Réseaux électriques
- Regards assainissement



CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
Planche XX	
Place de la République, rue de la Tour du bailli, rue de la Tour localisation des tranchées	
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : GF /MD	Suivi de travaux 2007-2008

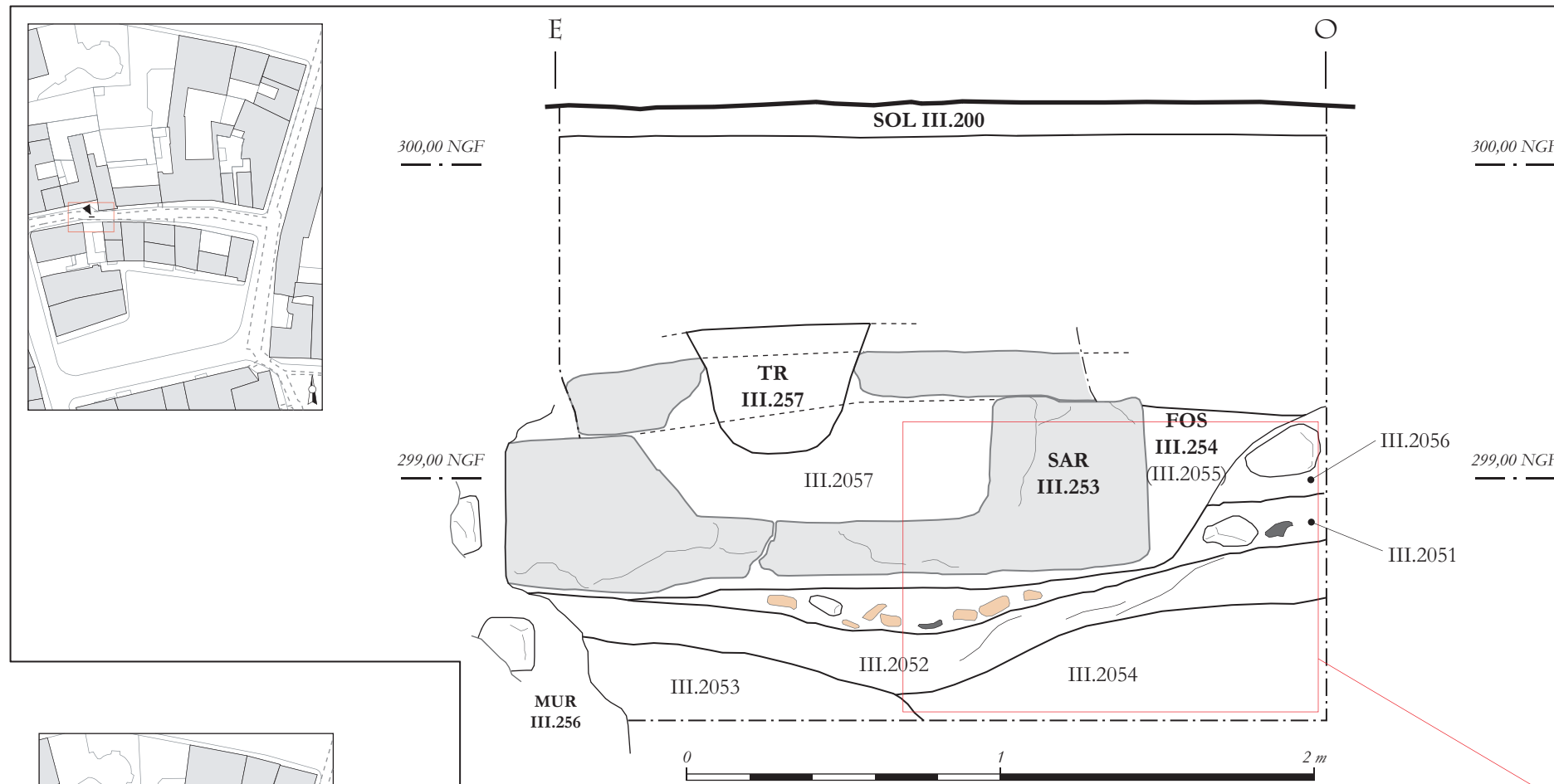


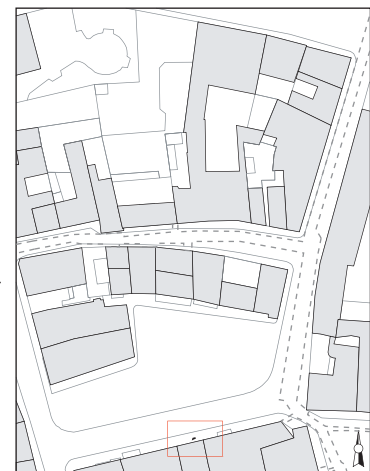
fig.1 : relevé en coupe et phasage du sarcophage III.253 et des niveaux associé



fig.2 : vue du sarcophage III.253 depuis le nord



fig.3 : détail du sarcophage III.253 et de sa fosse d'installation



(B : SAR III.261)

- 3 : niveaux de remblai contemporains
- 2 : installation du SAR III.253
- 1 : niveaux antérieurs à l'installation du SAR III.253

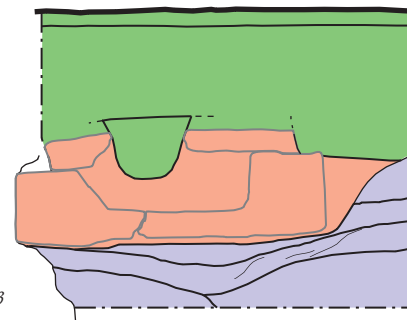
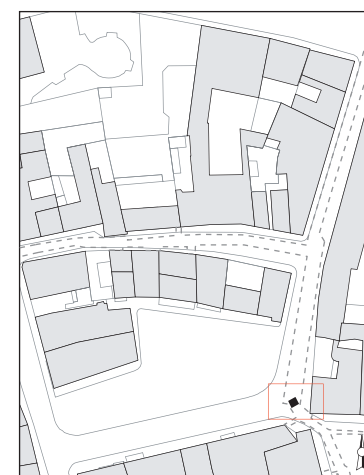


fig.4 : vue du fond de la cuve du sarcophage III.261 depuis le nord



(C : tranchée III.(A), MAÇ III.251)

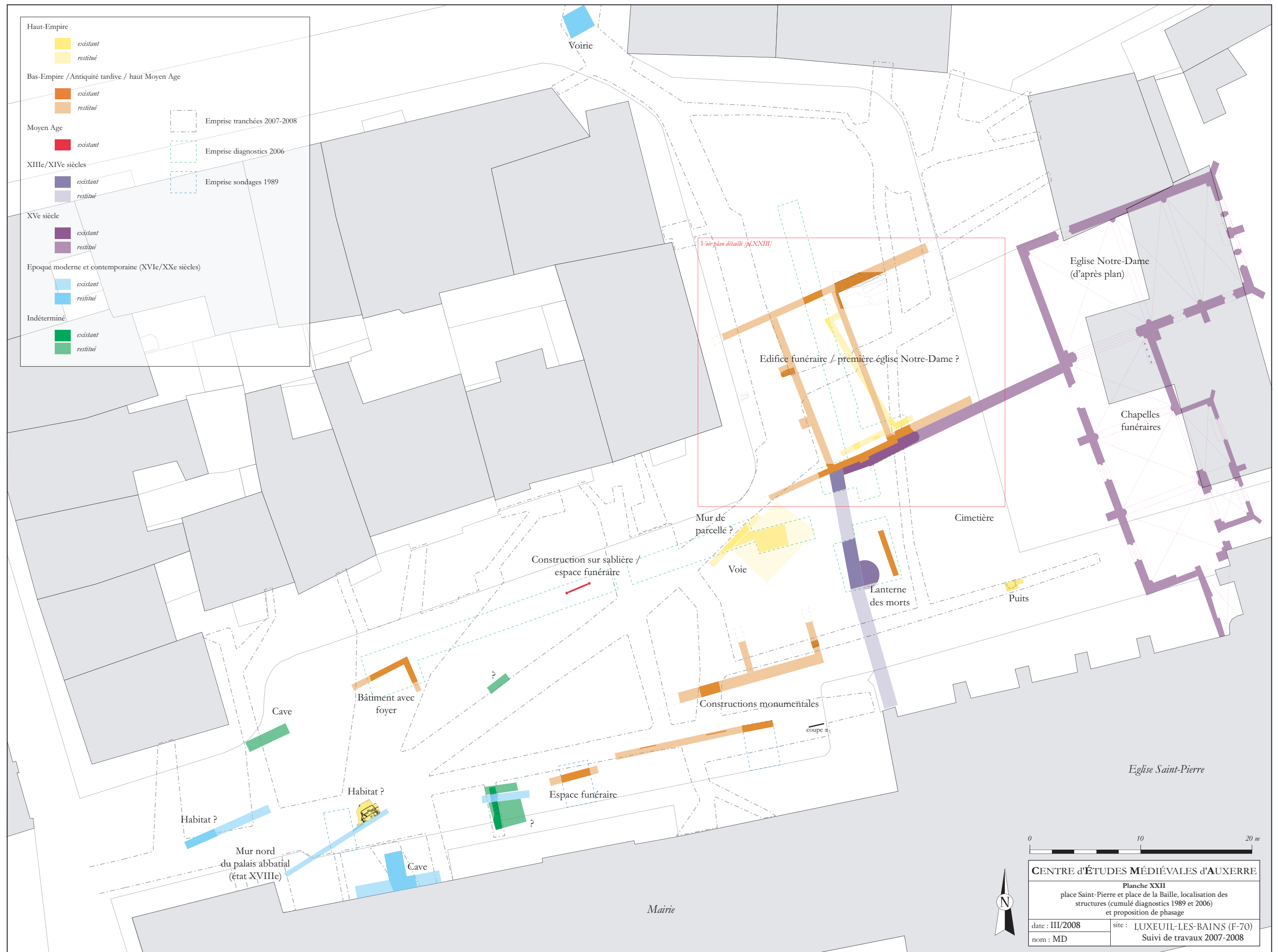


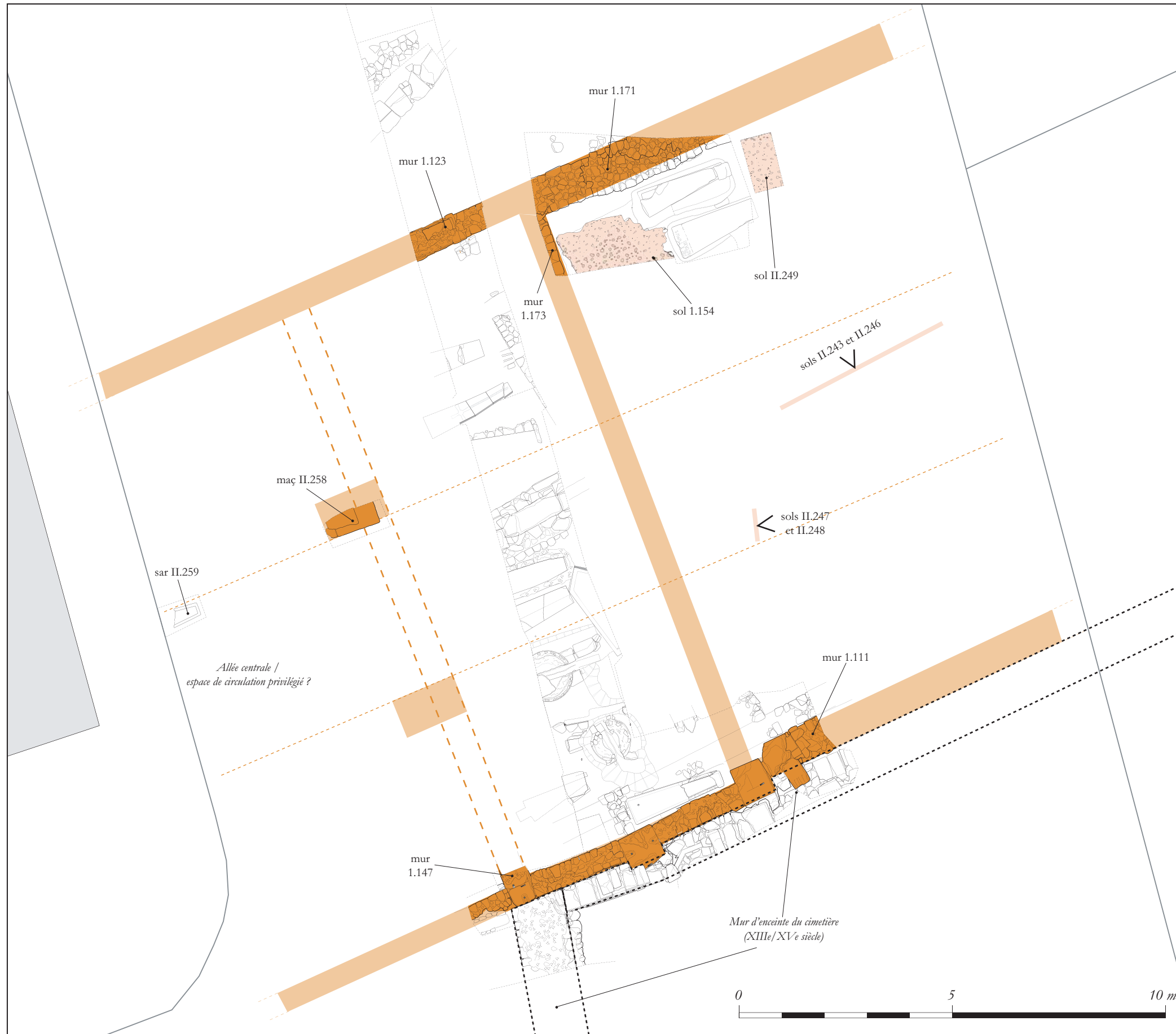
fig.5 : vue de la maçonnerie III.251 depuis le sud-est

(A : tranchée III.(B), SAR III.253)

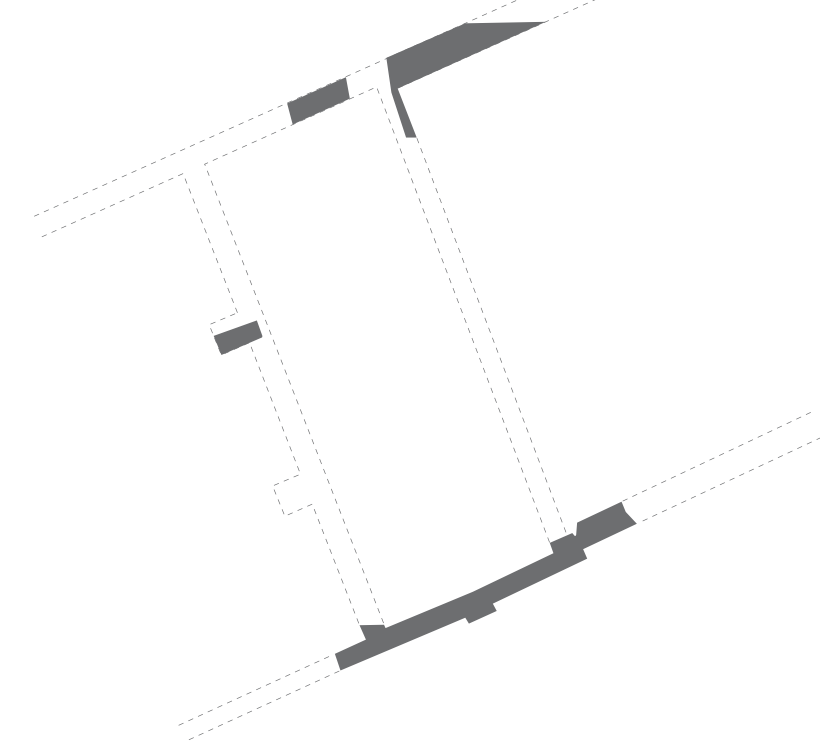
CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE

secteur : Rue de la Tour / Place de la République	Planche XXI SAR III.253, SAR III.261 et MAÇ III.251
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008

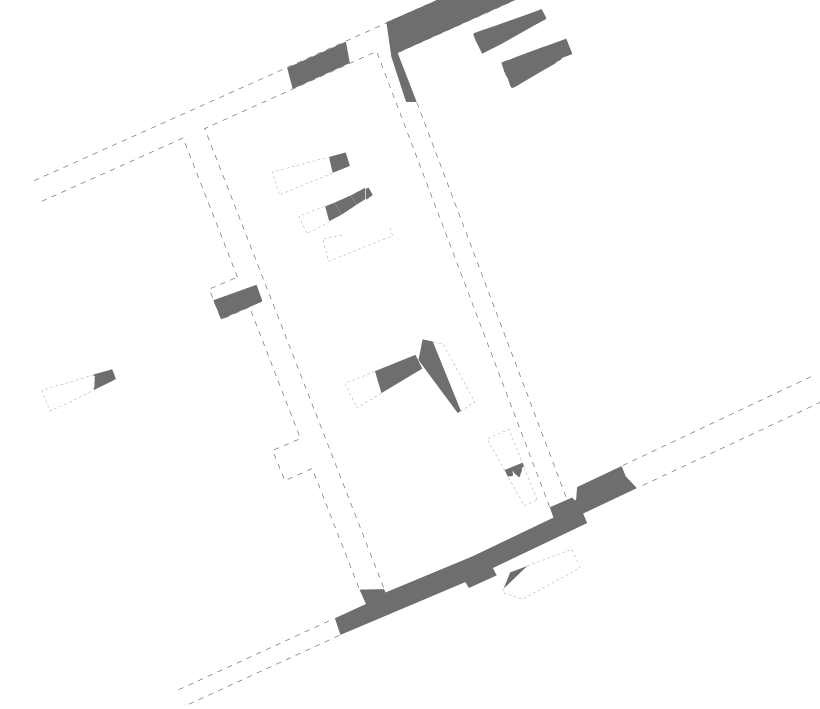




phase 1 (*Antiquité tardive ?*)





phase 2 (*haut Moyen Age*)





CENTRE d'ÉTUDES MÉDIÉVALES d'AUXERRE	
Planche XXIII	
place de la Baille, bâtiment II.23	
proposition de restitution et phasage des deux premiers états	
date : III/2008	site : LUXEUIL-LES-BAINS (F-70)
nom : MD	Suivi de travaux 2007-2008 cumulé données diagnostic 2006

Eglise Saint-Martin
(états 1 et 2 : haut Moyen Age)

 existant

 restitué

 *Limites reconnues
d'extension minimale
de la nécropole*

 *Sarcophages en place*

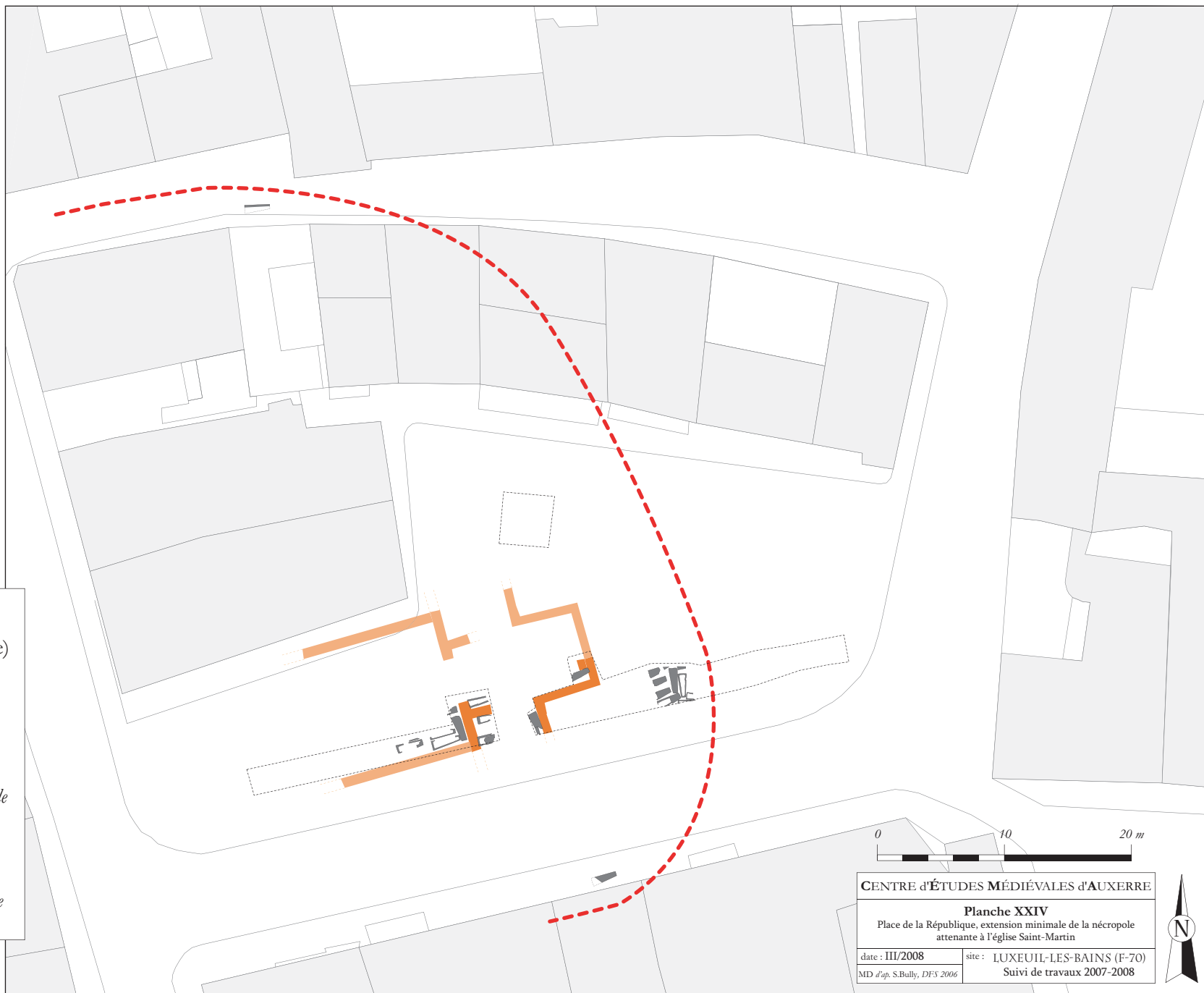


Table des annexes

annexe 1 : étude anthropologique de la sépulture SEP 1.169 (D. Martinez, *université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand*)

annexe 2 : étude des mortiers (S. Büttner, *Centre d'études médiévales Saint-Germain, Auxerre*)

annexe 3 : étude des monnaies (L. Popovitch, *CNRS - UMR Artéhis, Dijon*)

annexe 4 : inventaire et datation du mobilier céramique (S. Humbert, *INRAP*)

annexe 5 : catalogue du mobilier lapidaire

annexe 6 : inventaire des sarcophages

annexe 7 : listes des entités archéologiques

annexe 8 : inventaire du mobilier

Sépulture SEP 1.169

Généralités :

La SEP 1.169 est une sépulture à inhumation primaire d'un sujet mature situé dans le sarcophage 1.156, localisé à l'angle sud-est du sondage entrepris Place de la Baille. Le sarcophage, de forme trapézoïdale, est doté d'une alvéole céphalique. Les sédiments argileux ont réussi à s'infiltrer dans la cuve, malgré la présence du couvercle.

La sépulture est orientée ouest-est, tête à l'ouest. L'individu a pu être observé en intégralité, du crâne jusqu'aux pieds. Il est toutefois nécessaire de préciser que la fouille a eu lieu en deux parties. La première a permis de dégager la quasi-totalité du squelette, jusqu'aux chevilles, le reste étant compris au-delà de la limite de fouille. Une fois le sarcophage extrait du sondage, les pieds ont pu être fouillés.

Le fond de cuve est marqué par un pendage d'environ dix centimètres ouest-est et d'un à deux centimètres nord-sud. Cette variation d'altitude n'a pas influé sur la position des ossements (mis à part pour le crâne).

La représentation des restes osseux est plutôt bonne. Le crâne et les os longs sont particulièrement bien conservés *in situ*, seules les côtes et la partie inférieure du rachis sont très dégradées et relativement délicates à observer. La phase de démontage du squelette a entraîné de nombreuses fragmentations des pièces osseuses du fait de leur extrême fragilité.

L'individu est allongé sur le dos, en position de decubitus dorsal, les bras repliés sur le bassin, les membres inférieurs en extension, genoux et chevilles resserrés. Son corps était situé vers la paroi nord de la cuve du sarcophage, et devait légèrement s'appuyer contre.

Taphonomie :

Le crâne, en vue latérale gauche, la face tournée vers le nord, n'est pas dans sa position d'origine. La position des vertèbres cervicales (de C4 à C7), connectées, en vue antéro-latérale droite, indique que la tête du défunt était légèrement tournée sur la gauche, vers le nord. Elle reposait alors à l'emplacement de la logette céphalique, sur une petite dalle de grès (15 x 10 cm), servant de calage, lui permettant d'être légèrement surélevée par rapport au reste du corps. On peut noter la présence d'un fragment de mortier de tuileau, d'environ 5 centimètres de diamètre. Il est possible qu'il ait été utilisé pour caler la dalle qui, elle-même, servait à maintenir la tête, afin que celle-ci soit davantage surélevée. La décomposition des chairs a entraîné un basculement du crâne vers le nord, au niveau de la petite banquette d'angle délimitant la logette. Le crâne a ensuite

pivoté vers l'est jusqu'à se retrouver au fond de la cuve, au niveau de l'épaule gauche, ce qui tend à expliquer sa position « à l'envers ». Il a entraîné dans son déplacement les trois premières vertèbres cervicales (atlas, axis et C3) vers le nord-ouest de la sépulture. Ces dernières n'étaient plus en connexion. La mandibule a également accompagné le mouvement du bloc crânio-facial. Elle apparaît en vue antéro-latérale gauche, située entre le crâne et la colonne vertébrale au niveau des premières thoraciques.

Le thorax est en très mauvais état de conservation. Les côtes se sont affaissées. Le sternum a disparu. Les clavicules sont verticalisées alors que les scapulas reposent à plat au fond du contenant. Le rachis est d'un seul tenant, du moins dans sa partie supérieure ; la connexion avec le sacrum n'a pas pu être observée, ce dernier étant également relativement dégradé.

Les humérus apparaissent en vue postérieure. Les connexions scapulo-humérales sont légèrement lâches. La connexion des coudes l'est davantage. Les avant-bras viennent reposer au niveau des coxaux. Il semble que celui de gauche était légèrement moins fléchi que celui de droite, cela étant probablement dû à l'effet de paroi exercé au nord (paroi nord). L'extrémité distale du radius droit, lors de la décomposition des chairs, a légèrement migré vers le haut du corps, l'extrémité proximale n'ayant quasiment pas bougé. Les os des mains sont tombés entre les coxaux.

Le bassin n'est que partiellement mis à plat. Les fémurs sont en vue antérieure, les connexions coxo-fémorales sont légèrement lâches. Celles des genoux sont étroites. Les patellas ont chuté. Celle de gauche a migré vers le nord, celle de droite sous l'épiphyse distale du fémur gauche. Tibias et fibulas n'ont pas bougé et sont en vue antérieure. Talus et calcaneus sont en connexion pour chaque cheville. Les pieds sont serrés l'un contre l'autre et ont basculé vers la droite. Certaines phalanges ont migré vers l'extrémité sud-est du sarcophage.

Le déplacement du crâne, la mise à plat du thorax, la chute des patellas, la migration d'os en dehors du volume du corps (phalanges des pieds), indiquent une décomposition dans un espace vide. La nature des principales connexions (scapulo-humérales, coxo-fémorales), très légèrement lâches, la préservation de celles des os du tarse et des métatarses, semblent indiquer que les sédiments se sont infiltrés relativement rapidement après la pose du couvercle. Le resserrement des genoux, des chevilles, et la verticalisation des clavicules (alors que les scapulas sont à plat), suggèrent la présence d'une contrainte au niveau du thorax et des jambes et permet d'avancer l'hypothèse d'une inhumation en linceul. Le linge funéraire devait être probablement cousu ou maintenu par un système de bandes entrecroisées ou de cordelettes, rappelant l'embaumement des nourrissons, mais ne semble pas avoir recouvert la tête. L'iconographie du haut Moyen Âge atteste la présence de ces linceuls faits d'une seule pièce recouvrant l'intégralité du corps, excepté

le visage¹. Ce type de linceul a perduré jusqu'au X^{ème} siècle en Europe du Nord. Une inhumation en habit monastique n'est également pas à exclure. Dès l'époque carolingienne les moines sont inhumés dans leur habit² qui peut être maintenu contre le corps à l'aide de cordelettes, notamment au niveau des épaules, des genoux et des chevilles.

Anthropologie :

La diagnose sexuelle a pu être réalisée sur les os coxaux, en partie *in situ* car le démontage a engendré leur fragmentation, en utilisant la méthode de Bruzek³ et celle de Murail, Bruzek, Houët et Cunha⁴. Les deux approches révèlent que l'individu est de sexe masculin.

Obs	Pum	Spu	Dcox	limt	lsmm	Scox	Ss	Sa	Sis	Veac		PF	PM	SEX
Coxal droit							86,00	84,00	48,00	57,00		0,0128	0,9872	Male

La taille de l'individu a pu être estimée à environ 1m81 d'après les tables masculines de Trotter et Gleser⁵. Les mesures ont été réalisées sur l'humérus et le fémur droits.

L'âge au décès de l'individu a pu être estimé à une fourchette comprise entre 30 et 45 ans, d'après l'observation du stade de synostose des sutures crâniennes (2,6(D) ; 2,6(G)) et celle du degré d'attrition dentaire, en tenant compte des signes de sénescence (pathologies dégénératives)⁶.

L'état du squelette est globalement bon. Aucune trace de stress importante n'est observable sur le squelette (*cribra orbitalia*, lignes de Haris). L'individu n'a apparemment pas connu de carence alimentaire majeure durant sa croissance. De plus, la taille élevée de celui-ci (environ 1,81 m) appuie cette hypothèse. Peut-on en conclure qu'il a vécu dans un milieu favorisé ? Bien que l'on puisse le penser, il est impossible de l'affirmer à partir de ces seules données.

Très peu de signes de pathologies dégénératives sont observables. On peut toutefois noter la porosité des corps et la présence de becs osseux au niveau des surfaces articulaires de l'axis et de C3, C5 et C6. Ces becs de perroquet, constituant des épanchements osseux au delà de

¹ ALEXANDRE-BIDON (D.), Le corps et son linceul, in ALEXANDRE-BIDON (D.) et TREFFORT (C.) (dir.), *A réveiller les morts, La mort au quotidien dans l'occident médiéval*, p. 184-206, Presses Universitaires de Lyon, 1993.

² TREFFORT (C.), *L'Eglise carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Presses Universitaires de Lyon, 1996.

³ BRUZEK (J.), A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone, in *American journal of physical anthropology*, 2002, p. 157-168.

⁴ MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUËT (F.) et CUNHA (E.), DSP : a probabilistic sex diagnosis tool using worldwide variability in hip bone measurements, in *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n°17, tome 3-4, 2005, p. 167-176.

⁵ TROTTER (M.) et GLESER (G.C.), Estimation from long bones of american Whites and Negros, in *American Journal of Physical Anthropology*, n°10, 1952, p. 463-514.

⁶ THILLIAUD (P.L.) et CHARON (P.), *Paléopathologie humaine, Traité pratique d'Archéologie*, Kronos B.Y. Editions, 1996, p.53-61.

l'articulation, sont en connexion sur les vertèbres correspondantes. Cela pourrait être le signe d'une atteinte neurologique ou articulaire se traduisant par un blocage musculaire (dans le cas présent par un début de blocage) plus ou moins important. Une telle gêne pourrait être le résultat d'une activité physique particulière (mouvement ou position maintenue récurrente du cou).

Des appositions périostées sont observables, en surface de la corticale, au niveau des épiphyses proximales des deux tibias. Ces appositions sont très marquées et très nombreuses sur le tibia gauche. Cette réaction osseuse est due à un problème d'origine musculaire, lié à une sollicitation répétée et intense des muscles de la jambe. Hormis ces quelques observations, aucun marqueur d'activité n'a été repéré (forte insertion musculaire par exemple).

L'état dentaire est très mauvais. D'importantes plaques de tartre sont observables. Elles sont situées sur les faces endocrâniennes et exocrâniennes pour la quasi-totalité de la dentition mais sont plus particulièrement épaisses sur les incisives. Un tel dépôt témoigne d'une hygiène bucco-dentaire mauvaise et de l'absence de soin. Malgré cela aucune carie n'est observable et une seule dent a été perdue *ante mortem* (M3 droite). Les surfaces occlusales (masticatrices) sont assez usées. La mandibule a été endommagée par différentes ostéolyses (destruction de l'os). Tout d'abord, au niveau de la première molaire droite où l'on peut observer un important abcès mandibulaire résultant d'une infection de la racine de la dent. Sur l'hémi-mandibule gauche, à nouveau sous la première molaire, se situent deux petites perforations provoquées elles aussi par une infection de la racine de la dent. La zone poreuse et blanchâtre qui l'entoure constitue l'emprise de l'infection. Le fait que celle-ci soit visible signifie que l'infection était encore active au moment du décès. Avec ces deux problèmes dentaires impressionnants, il est envisageable que l'individu soit mort suite à ces infections, qui, mal soignées, peuvent finir par toucher les vaisseaux sanguins, coloniser l'organisme, notamment les organes vitaux (cœur, poumons, reins...), et provoquer une septicémie générale. Cela ne reste évidemment qu'une hypothèse et la cause du décès peut bien sûr être toute autre.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE-BIDON (D.), Le corps et son linceul, *in* ALEXANDRE-BIDON (D.) et TREFFORT (C.) (dir.), *A réveiller les morts, La mort au quotidien dans l'occident médiéval*, p. 184-206, Presses Universitaires de Lyon, 1993.

BOCQUENTIN (F.), *Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identité culturelle au Natoufien : une analyse archéo-anthropologique*, Thèse de Doctorat, Université Bordeaux 1, 2003.

BRUZEK (J.), *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal, Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de Doctorat, Museum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris, 1991.

BRUZEK (J.), A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone, *in American journal of physical anthropology*, 2002, p. 157-168.

COFER, *Précis de rhumatologie*, Editions Masson, Paris, 2005.

DUDAY (H.), Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide ?, *in Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 29, fasc.2, 1990.

JANSSENS (P.-A.), PERROT (R.), *Précis d'anthropobiologie descriptive et métrique du squelette*, Université Claude-Bernard - Lyon 1, Lyon, 2006-2007.

MURAIL (P.), BRUZEK (J.), HOUËT (F.) et CUNHA (E.), DSP : a probabilistic sex diagnosis tool using worldwide variability in hip bone measurements, *in Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n°17, tome 3-4, 2005, p. 167-176.

THILLIAUD (P.L.) et CHARON (P.), *Paléopathologie humaine, Traité pratique d'Archéologie*, Kronos B.Y. Editions, 1996, p.53-61.

TREFFORT (C.), *L'Eglise carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Presses Universitaires de Lyon, 1996.

TROTTER (M.) et GLESER (G.C), Estimation from long bones of american Whites and Negros, *in American Journal of Physical Anthropology*, n°10, 1952, p. 463-514.

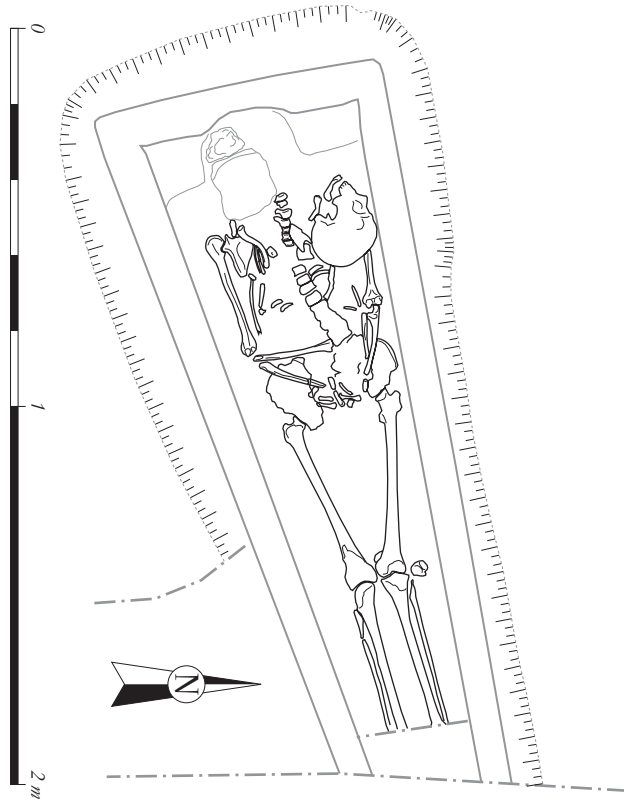


fig.1 : relevé de la SEP 1.169



fig.2 : vue de la SEP 1.169 depuis l'est



fig.3 : tibia gauche, vue antérieure



fig.4 : vertèbre cervicale, vue crâniale



fig.5 : hémi-mandibule droite



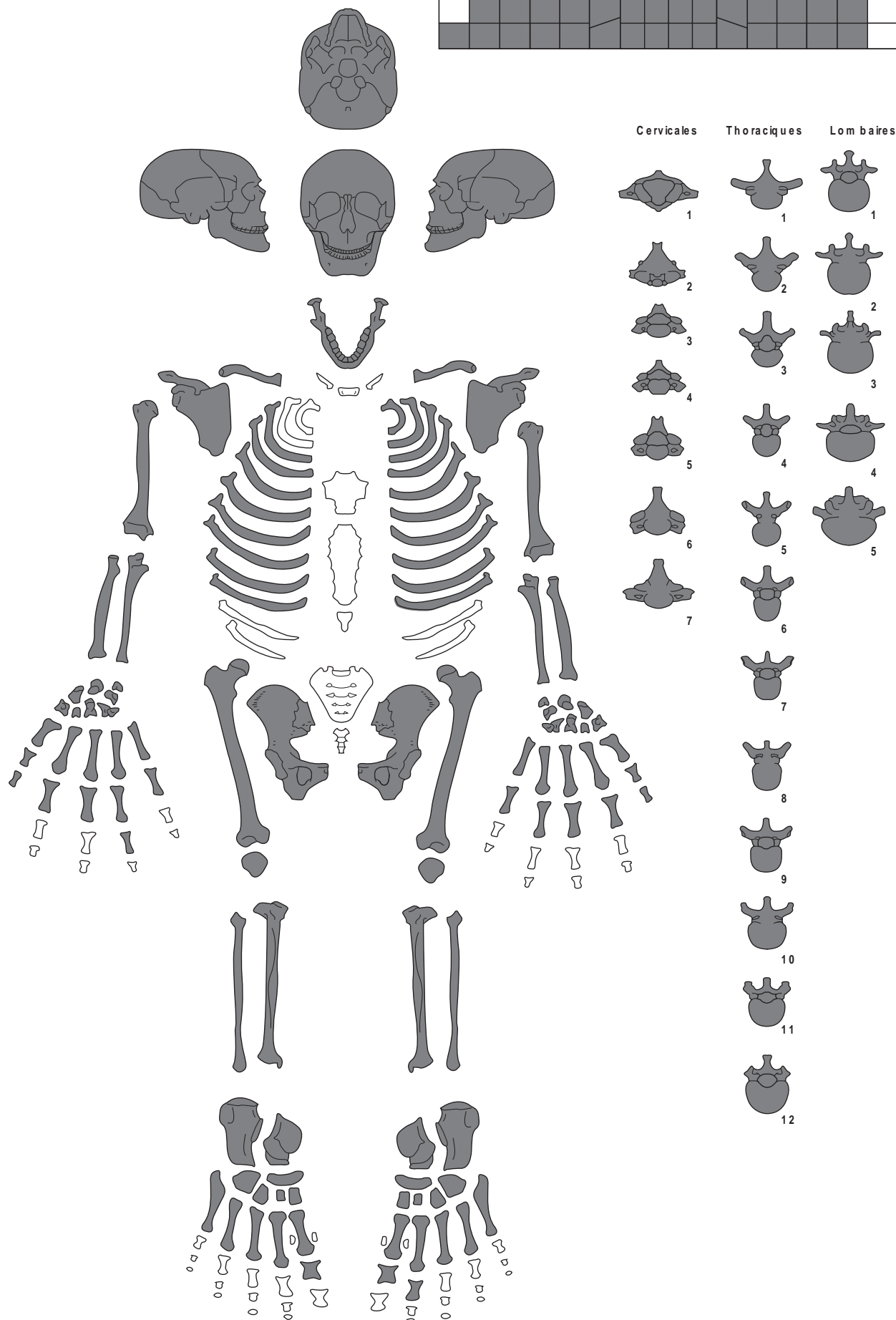
fig.6 : hémi-mandibule gauche

FICHE DE CONSERVATION : SUJET ADULTE

Année : 2008

SITE : Luxeuil-les-Bains (70)

N° Squelette: SEP.1.169



Etude des mortiers (Luxeuil-les-Bains – 70)

La méthode d'analyse des mortiers par l'étude pétrographique Les critères descriptifs

L'analyse se fait par l'observation et la description en évoluant de l'échelle macroscopique (œil nu et loupe binoculaire) vers l'échelle microscopique (microscope photonique polarisant sur lame mince polie). Ces informations sont ordonnées dans un catalogue raisonné sous forme de fichier informatisé (base de données). Ce fichier comprend des rubriques qui suffisent à la description de différents types. Les informations principales qui y sont saisies sont :

- **La couleur :** On note la couleur de base du mortier et son homogénéité. Il peut être d'un blanc vif ou au contraire gris, ocre, pouvant présenter nombres de nuances intermédiaires. Cette notion étant extrêmement subjective, afin de rendre plus rigoureux cette description des couleurs, nous utilisons une charte, employée fréquemment par les spécialistes de l'étude des sols, qui codifie chaque nuance (Munsell Soil Color Charts).

- **La résistance apparente et texture :** On détermine le degré de cohésion du mortier (résistance), en observant l'arrangement relatif et les relations spatiales entre les différents composants (texture au sens des liaisons entre les différentes particules et entre les particules et le liant). L'appréciation de la résistance et de la texture est extrêmement subjective en l'absence de mesures physiques, elle est donc commandée par une liste de termes préalablement réfléchis, empruntés au vocabulaire de la géologie pour la texture (sableuse, limoneuse, granuleuse, sablo-limoneuse...), et empruntés à la mécanique des roches pour la résistance (très faible, faible, modéré, élevée, très élevée). Ces deux notions sont, par ailleurs, intimement liées à la porosité.

- **La porosité apparente :** On déterminera sa taille, ainsi que sa proportion en comparaison avec des chartes de représentativité. On note également sa forme qui est un indice important quant aux conditions de mise en œuvre. On différencie, en effet, les " bulles d'air " sphériques des " vides de mise en place " de forme plus oblongue. Les bulles d'air nous informent sur la quantité d'eau ajoutée lors du gâchage : plus la quantité d'eau ajoutée est importante, plus l'air est chassée du mélange, moins ces bulles de formes sphériques sont nombreuses. Les " vides de mise en place " témoignent, quant à eux, de l'intensité du brassage au moment du gâchage : plus ces vides sont nombreux moins le mortier a été travaillé.

- **La description du liant :** L'observation du liant en macroscopie n'apporte que peu d'informations. Celui-ci est généralement très homogène. L'observation microscopique permet, par contre, de confirmer la nature du liant par ses propriétés optiques particulières.

- **La description du granulat :** La nature géologique des différents constituants du granulat est, dans un premier temps, identifiée dans les limites imposées par l'observation en macroscopie. Cette information est ensuite complétée par l'observation microscopique. Une fourchette de dimensions, ainsi qu'une estimation du pourcentage du volume, sont précisées pour chaque constituant du granulat identifié.

- **La description des inclusions :** Les inclusions peuvent être subdivisées en deux sous-ensembles. Le premier concerne essentiellement les inclusions de nature organique comme les charbons de bois, les cendres, les fragments de bois, la paille, les poils animaux, les ossements ou encore les coquilles. Le deuxième sous-ensemble regroupe les inclusions artificielles (tuileau, tessons de céramique, fer...). Plus encore que les inclusions organiques parfois accidentelles, elles témoignent d'une volonté de la part de l'ouvrier d'associer délibérément ces matériaux au mortier.

Il est important de noter la dimension et la fréquence de ces différents ajouts éventuels, tout particulièrement dans le cas des charbons de bois, qui sont, la plupart du temps, une pollution produite au moment de la calcination de la pierre à chaux, et dont les dimensions peuvent être l'évocation d'un éventuel tamisage. Certains ajouts ont pour effet particulier de modifier les caractères physico-chimiques comme le tuileau ou les cendres qui peuvent produire un effet pouzzolanique au moment de la prise, ou encore les éléments fibreux (poils, pailles) qui peuvent constituer une véritable " trame mécanique " limitant les phénomènes de retrait et donc de fissuration lors de la prise.

A - Mortiers de maçonnerie

Type 1

Réf. éch. : **MUR I.237 (prélèvement 12)**

Description succincte : mortier ocre jaune à granulat arrondis (< 1 cm). Présente quelques rares charbons de bois.

Description détaillée

Couleur globale : ocre jaune

Couleur code Munsell : pinkish white (7.YR8/2)

Nature du liant : chaux

Nodules de liant : < 4 mm, rares

Texture : sableuse

Résistance apparente : moyenne à faible

Porosité apparente : < 1 mm, rare, sphérique (bulles d'air)

Granulat : quartz (< 2 mm, 40 à 50 %, arrondis)

Inclusions organiques : charbons de bois, rares (un seul identifié - < 3 mm)

Inclusions artificielles : 0

Type 2

Réf. éch. : **MUR I.238 (prélèvement 13)**

Description succincte : mortier blanc crème à granulat arrondis (gréseux). Présente de gros nodules de chaux pluricentimétriques.

Description détaillée

Couleur globale : blanc crème

Couleur code Munsell : white (5YR8/1)

Nature du liant : chaux

Nodules de liant : < 10 mm, 2 à 3 %

Texture : sablo-granuleuse

Résistance apparente : bonne

Porosité apparente : < 1 mm, < 1 %, sphérique (bulles d'air)

Granulat : quartz (< 2 mm, 30 à 40 %, arrondis), galets gréseux (< 40 mm, 5 à 10 %, arrondis à subangulaires)

Inclusions organiques : 0

Inclusions artificielles : 0

B - Mortiers de sol

Type A

Réf. éch. : **SOL I.231 (prélèvement 1), SOL II-249 (prélèvement 4), SOL I.154 (prélèvement 5)**

Description succincte : mortier à gros fragments de tuileau anguleux (< 2 cm). Présente une porosité importante (de forme arrondie, < 2 mm, 3 à 5 %), quelques nodules de chaux (< 1 cm) et quelques petits galets de grès.

Description détaillée

Couleur globale : blanc (liant)

Couleur code Munsell : white (5YR8/1)

Nature du liant : chaux

Nodules de liant : < 10 mm, rares

Texture : granuleuse

Résistance apparente : très bonne

Porosité apparente : < 2 mm, 3 à 5 %, arrondis (bulles d'air)

Granulat : galets de grès (< 20 mm, < 5 %, arrondis)

Inclusions organiques : 0

Inclusions artificielles : tuileaux (plusieurs fractions : grossières = < 20 mm, < 20 %, anguleux + fines = < 5 mm, 20 à 30 %, anguleux).

Type B

Réf. éch. : **SOL II.243 (prélèvement 2), SOL II.247 (prélèvement 3)**

Description succincte : mortier de tuileau à liant de couleur beige-rosé (sans doute due à la présence de poudre de tuileau), à structure pulvérulente. Présence de gros morceaux de tuileau (< 3 cm) anguleux ; quelques galets gréseux. La couleur beige-rosée du liant est sans doute due à la présence de poudre fine de tuileau.

Description détaillée

Couleur globale : beige rosé (liant)

Couleur code Munsell : pink (5YR8/3)

Nature du liant : chaux

Nodules de liant : < 2 mm, rares

Texture : granuleuse

Résistance apparente : moyenne à bonne (prélèvement 2 pulvérulent)

Porosité apparente : 0

Granulat : galets gréseux (< 10 mm, rares, arrondis)

Inclusions organiques : 0

Inclusions artificielles : tuileau (< 30 mm, 40 à 50 %, anguleux)

Remarques :

Le granulat naturel ajouté à ces mortiers est essentiellement de nature siliceuse (quartz et galets gréseux). La taille et la forme des grains laissent envisager une extraction de sable dans le système

d'alluvions anciennes présent à proximité de Luxeuil. Le liant carbonaté utilisé (chaux) est sans doute issu de la calcination des niveaux du Sinémurien et Hettangien (calcaire à Gryphées – à quelques kilomètres à l'ouest du site) ou des couches du calcaire coquiller principal (à quelques kilomètres au sud de Luxeuil), seules sources potentiellement disponibles en pierre à chaux.

En ce qui concerne les correspondances typologiques entre les mortiers de sol, il faut noter que la distinction stricte entre échantillons ne peut être affirmée en raison des possibles altérations différentielles qu'ils ont subit.

Etude des monnaies

Laurent Popovitch (UMR Artéhis, Dijon)

Fiche d'identification monnaie 1

Lieu : Place de la Baille, sondage II.(1), US 1.1058
(comblement de la fosse d'insatallation du sarcophage 1.156)

nummus du règne de Constantin (à son nom)

D: [légende illisible]. Buste drapé cuirassé casqué lauré à d.

R: [VICTORIAE LAETAE] PRINC PERP. Deux Victoires debout face à face tenant un bouclier inscrit VOT / PR au-dessus d'un autel.

Atelier indéterminé mais plutôt officiel

Datation pour ce type : 318-320



Fiche d'identification monnaie 2

Lieu : Place de la Baille, sondage II.(1), US 1.1059
(comblement de la fosse d'insatallation du sarcophage 1.157)

nummus du règne de Constantin (à son nom ou au nom d'un des ses fils)

D: [légende illisible]. Tête laurée à d.

R: [légende illisible pour GLORIA EXERCITVS]. Deux soldats en armes debout face à face. Entre eux, deux étendards militaires verticaux.

Atelier assurément irrégulier (le style de l'effigie est d'ailleurs très "indigène")

Datation pour ce type : 330-335. Mais les imitations (comme celle-ci) peuvent être un peu plus tardives.



LUXEUIL

INVENTAIRE DE LA CÉRAMIQUE

«Suivi travaux» 2007-2008

Phase	Str.	us.	Catégorie	Type	Origine	Fonction	Chronologie	Lèvre	Panse	Fond	Anse	Total	NMI
	SepI	0219	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		3			3	
I	2003		Com. claire fine	Indéterminé	Indéterminée		GR Ind.		1			1	
I	2003		Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.	1				1	
I	2003		Faïence	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.	1	3			4	
I	2003		Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		Moderne		2			2	
I	2003		Com. claire	Indéterminé	Indéterminée		Ind.		1			1	
I	2004		Com. claire	Indéterminé	Indéterminée		Ind.		1			1	
I	2004		Com. claire	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		1			1	
I	2004		Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.		1			1	
I	2005		Com. claire	Indéterminé	Indéterminée		Ind.		1			1	
I	2005		Glaçurée	Assiette	Indéterminée		XIXe s.	1				1	
I	2009		Com. sombre	Indéterminé	Indéterminée		Moyen Âge		1	1		2	
I	2006		Faïence	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.	5	5			10	
I	2006		Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.	4	18	1		23	
I	2006		Grès	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.		1			1	
I	2013		Faïence	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.	1				1	
I	2014		Engobée	Indéterminé	Indéterminée		Moderne?	1				1	
I	2021		Com. claire à gros dégraissant	Indéterminé	Indéterminée		Ind.			1		1	
I	2021		Indéterminée	Indéterminé	Indéterminée		Ind.	1				1	
I	2022		Indéterminée	Indéterminé	Indéterminée		Ind.		1			1	
I	2022		Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		Moderne		3			3	
I	2022		Métallescente	Indéterminé	Gaule du Centre/Est		fin IIe/IVe s.		1			1	
I	2022		Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		1			1	
I	2023		Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		1			1	
I	2023		Engobée	Indéterminé	Régionale		Ind.		1			1	
I	2026		Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		4			4	
I	2028		Amphore à huile	Dressel 20	Bétique		Haut-Empire				1	1	
I	2031		Faïence	Indéterminé	Indéterminée		XIXe s.	3				3	
I	2031		Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		Moderne		2		1	3	
II	2047		Sigillée Indéterminée	Indéterminé	Indéterminée		GR Ind.		1			1	
II	2048		Revêtement argileux	Indéterminé	Indéterminée		fin IIe/IVe s.	1				1	

«Suivi travaux» 2007-2008

Phase	Str.	us.	Catégorie	Type	Origine	Fonction	Chronologie	Lèvre	Panse	Fond	Anse	Total	NMI
	II	2049	Com. sombre	Indéterminé	Indéterminée		Haut Moyen Âge ?		1			1	
	III	2051	Com. sombre à gros dégraissant	Pot globulaire	Régionale		Ile/IIIe s.	1				1	
	III	2051	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		1			1	
	III	2051	Sigillée Luxeuil	Coupe Drag. 37	Locale		Ile/IIIe s.	1				1	
	III	2052	Sigillée Sud	Indéterminé	Gaule du Sud		15/150			1		1	
	III	2052	Paroi fine	Gobelet	Locale		Ile/IIIe s.	1				1	
	III	2052	Com. sombre fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.			1		1	
	III	2053	Com. claire fine	Indéterminé	Indéterminée		Ind.		1			1	
	III	2053	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		3			3	
	III	2053	Revêtement argileux	Assiette à fond plat	Régionale/locale		fin Ile/IVe s.			1		1	
	III	2053	Sigillée Luxeuil ?	Coupe Drag. 30	Locale ?		2e moitié Ile s.		1			1	
Total								22	61	6	2	91	

LUXEUIL

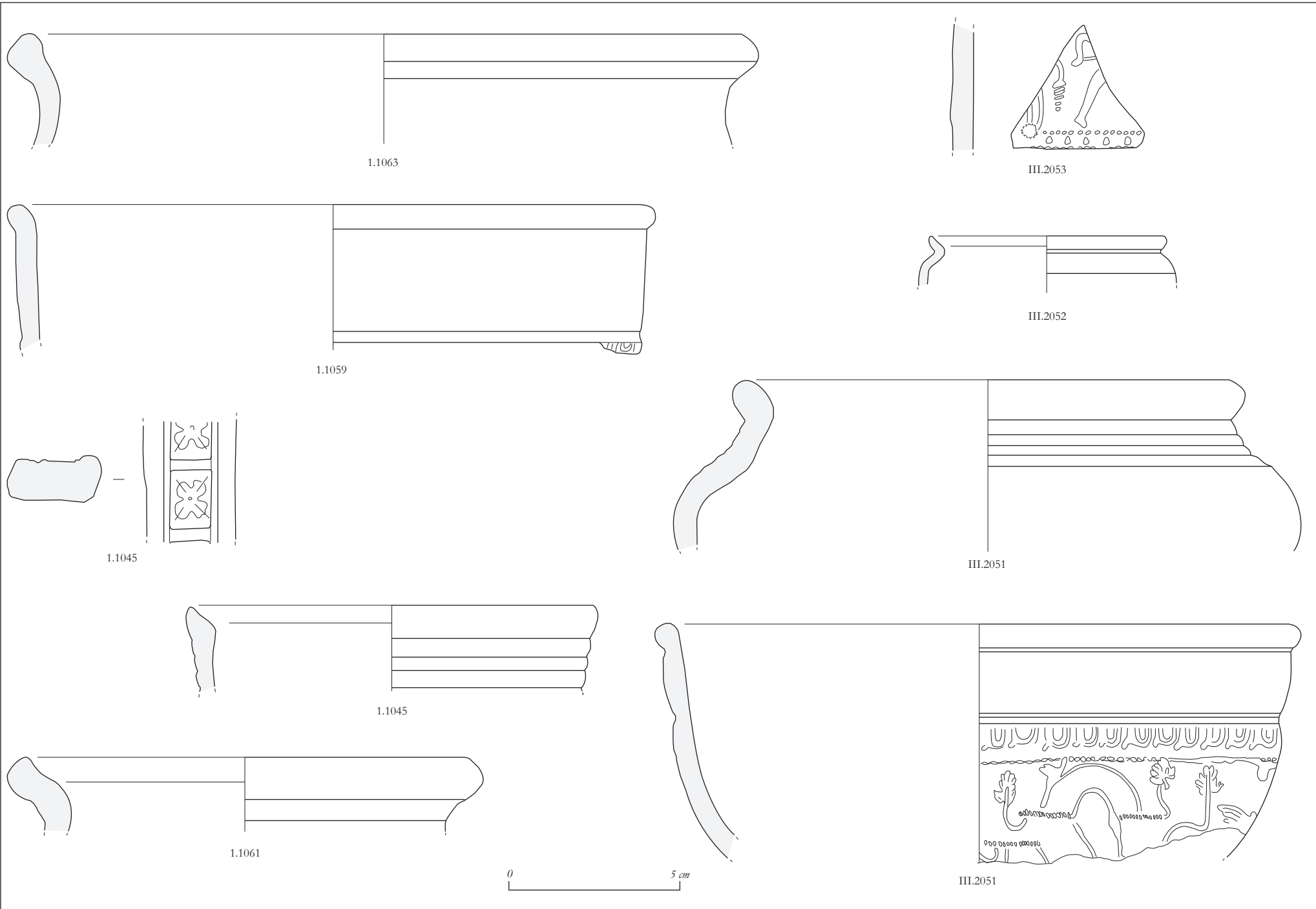
INVENTAIRE DE LA CÉRAMIQUE

«S. Baille» 2007-2008

Phase	Str.	us.	Catégorie	Type	Origine	Fonction	Chronologie	Lèvre	Panse	Fond	Anse	Total	NMI
		11052	Amphore	Indéterminé	Bétique		Haut-Empire		1			1	
		11057	Revêtement argileux	Mortier Drag. 45	Gaule du Centre/Est		fin IIe à mi Ve s.		1			1	
		11063	Revêtement argileux	Jatte	Gaule du Centre/Est		fin IIe à mi Ve s.	1				1	
		11053	Sigillée Luxeuil	Indéterminé	Locale		2e moitié IIe s.		1			1	
		11058	Com. claire sableuse	Indéterminé	Locale		GR Ind.		1			1	
		11058	Com. claire	Mortier	Régionale		GR Ind.		1			1	
		11058	Revêtement argileux	Indéterminé	Indéterminée		GR Ind.		1			1	
		11058	Sigillée Luxeuil	Coupe Drag. 37	Locale		2e moitié IIe s.		1			1	
		11058	Sigillée Centre	Indéterminé	Gaule du Centre		fin IIe/IIIe s.		1			1	
		11059	Sigillée Luxeuil	Coupe Drag. 37	Locale		2e moitié IIe s.	1				1	
		11059	Com. claire fine	Indéterminé	Locale		GR Ind.		4	1		5	
		11059	Com. claire fine	Indéterminé	Locale		GR Ind.			1		1	
		11048	Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		Moderne		1			1	
		11048	Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		Médiéval/Moderne				1	1	
		11045	Glaçure par aspersion	Broc	Indéterminée		à partir du XIIIe s.	1				1	
		11045	Glaçure par aspersion	Indéterminé	Indéterminée		à partir du XIIIe s.		4	2	1	7	
		11061	Com. sombre	Pot	Indéterminée		Bas-Empire	1				1	
		11061	Engobe micacé	Indéterminé	Indéterminée		GR Ind.		1			1	
		11061	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.		1			1	
		11068	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		Ind.				1	1	
		11044	Glaçurée	Indéterminé	Indéterminée		Moderne		1			1	
		11044	Com. claire fine	Indéterminé	Indéterminée		Moderne		1	1		2	
		11044	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		Haut-Empire		1			1	
		11071	Com. claire fine	Indéterminé	Régionale		GR Ind.				1	1	
		11071	Com. claire fine	Indéterminé	Indéterminée		Ind.		1			1	
		11071	Revêtement argileux	Gobelet guilloché	Locale		fin IIe/IIIe s.		1			1	
		11071	Revêtement argileux	Indéterminé	Locale		fin IIe/IIIe s.	1	2			3	
		11045	Glaçure par aspersion	Anse décorée	Indéterminée		à partir du XIIIe s.				1	1	
		11062	Com. claire fine	Indéterminé	Locale		GR Ind.		3	1		4	
		11062	Com. sombre	Indéterminé	Indéterminée		GR Ind.		2			2	
		11062	Com. sombre fine décor lissé	Indéterminé	Indéterminée		Ind.		8		1	9	

«S. Baille» 2007-2008

<u>Phase</u>	<u>Str.</u>	<u>us.</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Type</u>	<u>Origine</u>	<u>Fonction</u>	<u>Chronologie</u>	<u>Lèvre</u>	<u>Panse</u>	<u>Fond</u>	<u>Anse</u>	<u>Total</u>	<u>NMI</u>	
								Total	5	39	6	6	56	



1.1063

III.2053

1.1059

III.2052

1.1045

III.2051

1.1045

1.1061

III.2051

0 5 cm

LUX-001**Bloc monumental****Contexte :**

place Saint-Pierre, tranchée I.(A) à proximité du mur I.218

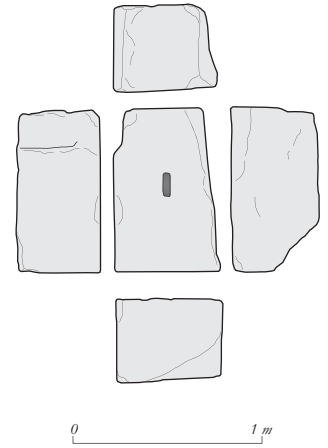
Description :

Bloc monumental de grès, trou de louve sur le pan supérieur

Dim. : L. 50 cm ; l. 50 cm ; Ep. 90 cm

Traces de taille : pic

Datation : antique / remployé

**LUX-002****Bloc monumental****Contexte :**

place Saint-Pierre, tranchée I.(A) à proximité du mur I.218

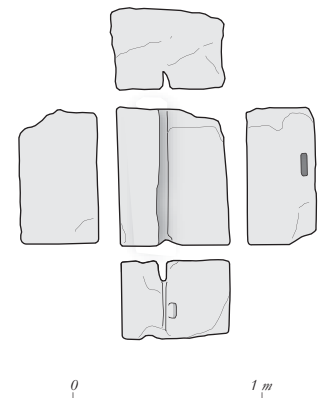
Description :

Bloc monumental de grès, trou de louve sur le pan supérieur, sillon surcreusé sur deux des pans, trace d'agrafe (?) ou crochet pour levage

Dim. : L. 60 cm ; l. 40 cm ; Ep. 70

Traces de taille : pic

Datation : antique / remployé

**LUX-003****Élément d'architecture****Contexte :**

place de la Baille, tranchée II.(C), en remploi comme dalle de couverture d'une canalisation (XIXe ou XXe siècle)

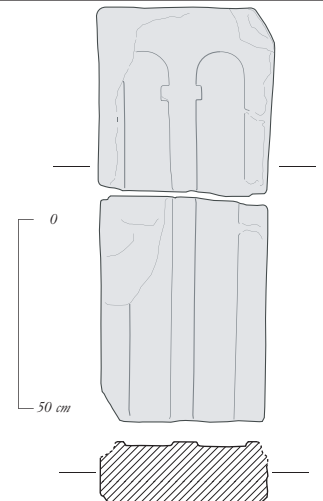
Description :

dalle rectangulaire de grès, brisée en 2 morceaux dans le sens de la largeur, décor de double arcature en plein-cintre avec chapiteau rectangulaire sur le pilier central

Dim. : L. 1,10 m ; l. 40 cm ; Ep. 16 cm

Traces de taille : pic

Datation : médiéval (haut Moyen Age ?)

**LUX-004****Fragment de plate-tombe****Contexte :**

place de la Baille, tranchée II.(C), en remploi comme dalle de couverture d'une canalisation (XIXe ou XXe siècle)

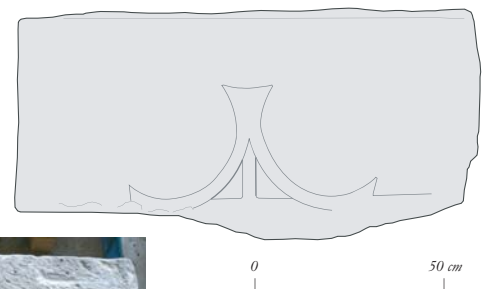
Description :

dalle rectangulaire, décor incisé représentant un motif cruciforme, à associer au bloc LUX-005

Dim. : L. 1,20 m ; l. 60 cm

Traces de taille : pic, taillant ou ciseau

Datation : médiéval tardif



LUX-005**Fragment de plate-tombe****Contexte :**

place de la Baille, tranchée II.(C), en emploi comme dalle de couverture d'une canalisation (XIX^e ou XX^e siècle)

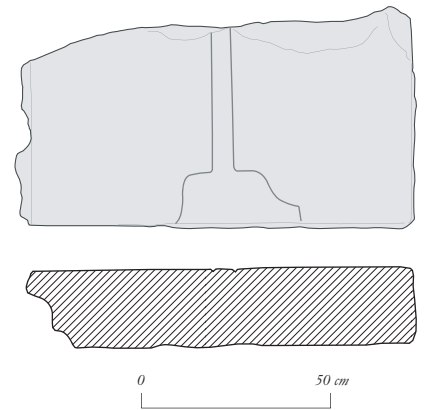
Description :

Dalle de grès gris avec motif incisé, à associer au bloc LUX-004

Dim. : L. 1 m ; l. 60 cm ; Ep. 20 cm

Traces de taille : pic, taillant ou ciseau

Datation : médiéval tardif

**LUX-006****Tambour de colonne retaillé****Contexte :**

place Saint-Pierre, branchement II.(A), hors stratigraphie

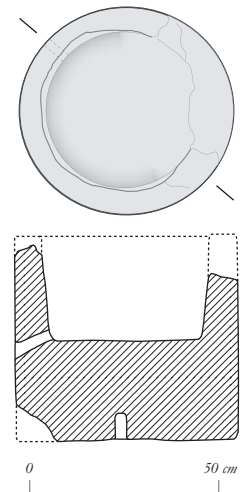
Description :

tambour de colonne (?) présentant un trou de louve ou mortaise sur son pan inférieur. Retaillé en cuve avec percement dans la paroi (évacuation ?)

Dim. : Diam. 56 cm ; H. 54 cm ; prof. cuve 27 cm
Ep. parois 8 cm

Traces de taille :

Datation : antique (?) remployé

**LUX-007****chapiteau / base moulurée ?****Contexte :**

Sondage II.(1), US 1.1046

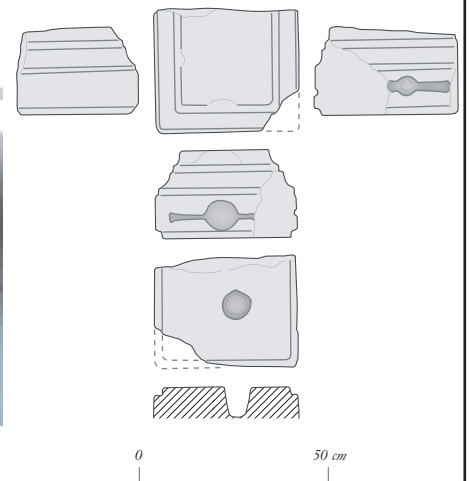
Description :

Elément architectural de grès mouluré sur trois pans, buché sur le quatrième. aménagements creusés sur deux des pans (encastrement?)

Dim. : L. 40 cm ; l. 32 cm ; Ep. 20 cm

Traces de taille :

Datation : antique ?

**LUX-008****Meule****Contexte :**

place Saint-Pierre, branchement I.(b), remployée comme dalle de couverture d'une canalisation maçonnée

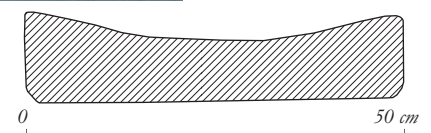
Description :

meule dormante circulaire en grès gris, pan supérieur concave

Dim. : Diam. 48 cm ; Ep. 12 cm

Traces de taille : pic

Datation : ?



LUX-009

Elément architectural inachevé ?

Contexte :

place de la Baille, tranchée électrique au nord de la cour du tribunal (à proximité de LUX-006)

Description :

Bloc de grès tronconique. Base régulièrement aplanie et épanelée (?). Pan supérieur buché ou cassé

Dim. : H. 44 cm ; l. 70 cm

Traces de taille :

Datation : ?



LUX-010

Creuset ?

Contexte :

place Saint-Pierre, tranchée I.(A), US I.2015

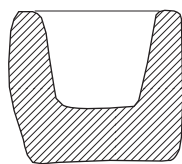
Description :

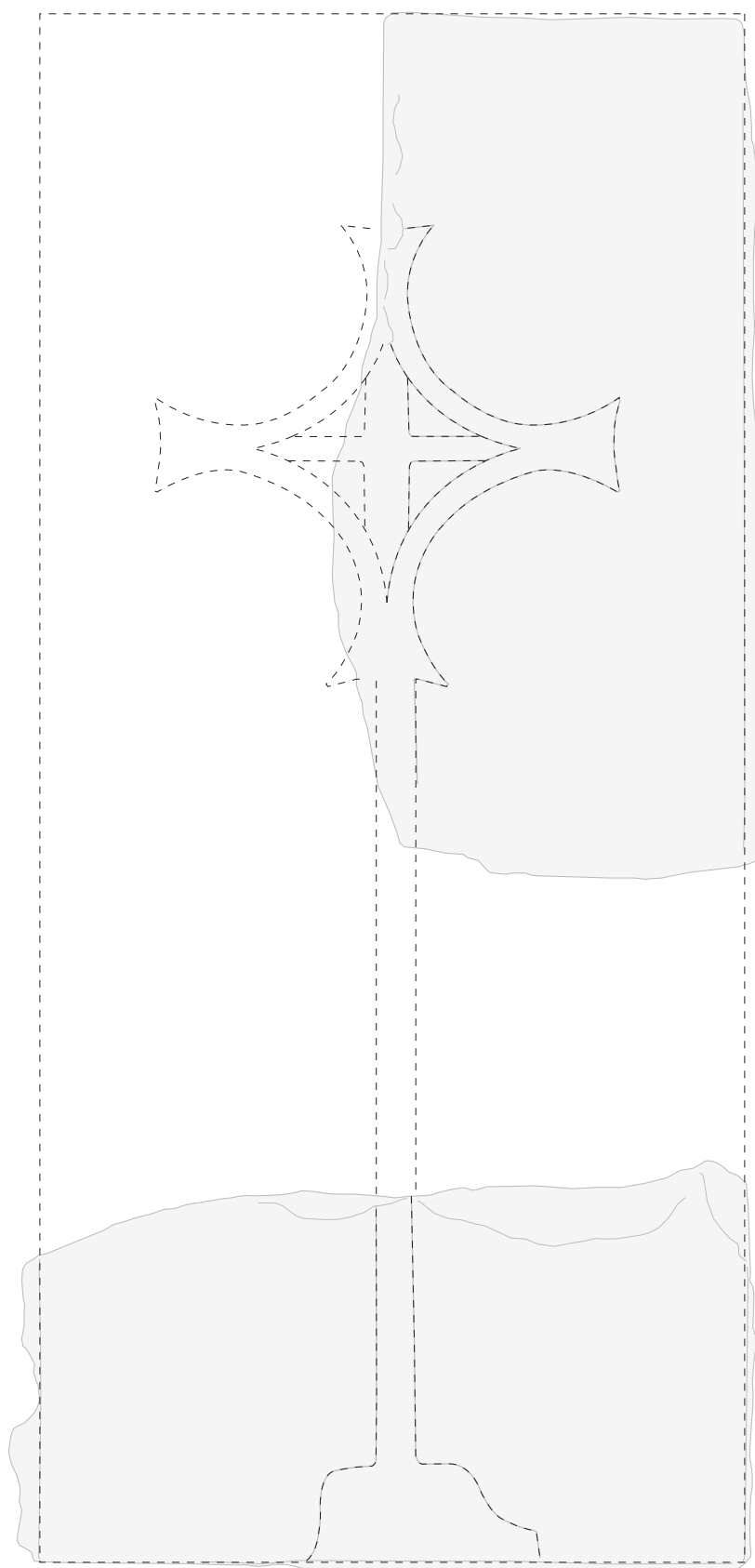
creuset (?) de grès gris, fragmentaire, sillons pratiqués sur le rebord

Dim. : diam. 30 cm ; H. 40 cm

Traces de taille :

Datation : médiéval ?





Proposition de restitution de la plate-tombe (blocs LUX-004 et LUX-005)

0 50 cm

A horizontal scale bar with a vertical tick mark at the left end labeled '0' and another at the right end labeled '50 cm'.

Fiche d'inventaire de site de découverte

SITE				
Département : 70		Commune : Luxeuil-les-Bains		Lieu-dit : Places du centre ville
Coordonnées Lambert X :		Y :		Z :
Etendue du site connue :			Etendue du site estimée :	
Type de site : Urbain				
INTERVENTION (S)				
Date	Nature	Responsable	Bibliographie	
17 sept. 2007- 25 fév. 2008	Accompagnement de travaux	Mathias Dupuis		
SARCOPHAGE (S)				
Date	Nature	Nombre	Lieu de conservation	N° d'identification
	-Sarcophage trapézoïdal	1	Commune de Luxeuil	SAR 1.156
	-Sarcophage trapézoïdal	1	Commune de Luxeuil (couvercle) Cuve restée en place	SAR 1.157
	-Cuve trapézoïdale	1	Restée en place	SAR II.259
	-Cuve	1	Restée en place	SAR III.253
	-fond de cuve trapézoïdale	1	Restée en place	SAR III.260
auteur (s) de la fiche			date (s) de mise à jour	
Mathias Dupuis			3/03/2008	

Fiche d'inventaire de cuve de sarcophage

SITE					
Département : 70		Commune : Luxeuil-les-Bains		Lieu-dit : Place de la Baille - sondage II.1	
Lieu de conservation : Commune de Luxeuil				N° d'identification : SAR 1.156	
CUVE					
Matériau : Grès (gris)			Type : Cuve trapézoïdale		
Dimensions en cm			Traces de taille		
L int : 180	L ext : 200		intérieur	extérieur	
l int pied : 22	l int tête : 58	paroi droite			
l ext pied : 40	l ext tête : 80	paroi gauche			
h int pied : 27	h int tête : 27	tête			
h ext pied : 40	h ext tête : 44	pied			
épaisseurs moyennes des parois : 10			fond		
angle fond / tête :			ciselure		
Morphologie générale : Cuve trapézoïdale. Les parois présentent une légère inclinaison vers l'intérieur.					
Aménagement (s) : Logette céphalique creusée dans le massif de la cuve et débordant légèrement sur la paroi du chevet.					
Décor (s) :					
Observations : -Sarcophage installé dans le sol en mortier de tuileau d'un bâtiment (tardo-antique?) et recouvert d'un sol reprenant le même niveau de circulation que le sol en tuileau.					
Photographie (s) :			Relevé (s) :		
Prélèvement (s) : Oui					
Indices	intérieur	extérieur	moyenne	auteur (s) de la fiche	date (s) de mise à jour
trapézoïdalité				Mathias Dupuis	3/03/2008
surbaissement					
épaisseur					

Fiche d'inventaire de couvercle de sarcophage

SITE			
Département : 70	Commune : Luxeuil-les-Bains	Lieu-dit : Place de la Baille - sondage II.1	
Lieu de conservation : Commune de Luxeuil		N° d'identification : SAR 1.156	
COUVERCLE			
Matériau : Grès (gris)		Type : couvercle plat	
Dimensions en cm		Traces de taille	
L haut : 200	L bas :	parement	contre-parement
l pied : 46	l tête : 80	pied	tête
h pied : 11	h tête : 13	chant droit	chant gauche
h chant droit : 13	h chant gauche : 13	ciselure	
Morphologie générale : Couvercle plat, de section rectangulaire, trapézoïdal. Trapèze inégal : l'angle droit du chevet est quasiment à 90°			
Aménagement (s) : Un cartouche rectangulaire a été laissé en réserve au chevet, sur une épaisseur d'environ 2 cm et une largeur d'environ 25 cm, sur lequel a été incisée l'inscription suivante : HIC E TUMUL ACTARII (carolingien ?)			
Décor (s) :			
Observations : Possible emploi (épaufures sur l'angle supérieur droit)			
Photographie (s) :		Relevé (s) :	
Prélèvement (s) : Oui			
Indices		auteur (s) de la fiche	date (s) de mise à jour
trapézoïdalité		Mathias Dupuis	3/03/2008
surbaissement			

Fiche d'inventaire de cuve de sarcophage

SITE					
Département : 70		Commune : Luxeuil-les-Bains		Lieu-dit : Place de la Baille - sondage II.1	
Lieu de conservation : Resté en place				N° d'identification : SAR 1.157	
CUVE					
Matériau : Grès (rose)			Type : Cuve trapézoïdale		
Dimensions en cm			Traces de taille		
L int : 200	L ext : 215		intérieur	extérieur	
l int pied : 20	l int tête : 48	paroi droite			
l ext pied : 34	l ext tête : 62	paroi gauche			
h int pied : 28	h int tête : 30	tête			
h ext pied : 38	h ext tête : 40	pied			
épaisseurs moyennes des parois : 7			fond		
angle fond / tête :			ciselure		
Morphologie générale : Cuve trapézoïdale. Les parois présentent une légère inclinaison vers l'intérieur.					
Aménagement (s) :					
Décor (s) :					
Observations : -Sarcophage réutilisé : le couvercle, moins long que la cuve a été complété au niveau des pieds par un moellon de grès. -Pas de sépulture en place : seulement quelques os longs perturbés -Installé idem SAR I.156					
Photographie (s) :			Relevé (s) :		
Prélèvement (s) : Oui					
Indices	intérieur	extérieur	moyenne	auteur (s) de la fiche	date (s) de mise à jour
trapézoïdalité				Mathias Dupuis	3/03/2008
surbaissement					
épaisseur					

Fiche d'inventaire de couvercle de sarcophage

SITE			
Département : 70		Commune : Luxeuil-les-Bains	Lieu-dit : Place de la Baille - sondage II.1
Lieu de conservation : Commune de Luxeuil		N° d'identification : SAR 1.157	
COUVERCLE			
Matériau : Grès (rose)		Type : couvercle plat	
Dimensions en cm		Traces de taille	
L haut : 188	L bas :	parement	contre-parement
l pied : 27	l tête : 45 (cons.); 65 (estimée)	pied	tête
h pied : 10	h tête : 16	chant droit	chant gauche
h chant droit : 11	h chant gauche : 11	ciselure	
Morphologie générale : Couvercle plat, trapézoïdal, dont la face intérieure est sur-creusée sur une profondeur d'environ 3 cm avec une bordure large d'environ 6 cm.			
Aménagement (s) :			
Décor (s) :			
Observations : - Un des angles du chevet a été brisé, probablement lors de l'aménagement d'une canalisation moderne. - Probablement remployé (moins long que la cuve qu'il couvrait)			
Photographie (s) :		Relevé (s) :	
Prélèvement (s) : Oui			
Indices		auteur (s) de la fiche	date (s) de mise à jour
trapézoïdalité		Mathias Dupuis	3/03/2008
surbaissement			

Fiche d'inventaire de cuve de sarcophage

SITE					
Département : 70		Commune : Luxeuil-les-Bains		Lieu-dit : Place de la Baille	
Lieu de conservation : Commune de Luxeuil				N° d'identification : SAR II.259	
CUVE					
Matériau : Grès (gris)			Type : Cuve trapézoïdale		
Dimensions en cm			Traces de taille		
L int : 60 (cons.)	L ext : 70 (cons.)		intérieur	extérieur	
l int pied : 20	l int tête : ?	paroi droite			
l ext pied : 34	l ext tête : ?	paroi gauche			
h int pied : 25	h int tête : ?	tête			
h ext pied : ?	h ext tête : ?	pied			
épaisseurs moyennes des parois : 7			fond		
angle fond / tête :			ciselure		
Morphologie générale : Cuve trapézoïdale					
Aménagement (s) :					
Décor (s) :					
Observations : - Seul le pied de la cuve est conservé - Contenait les pieds d'une sépulture en place (SEP II.260) - Situé dans l'emprise du bâtiment II.23					
Photographie (s) :			Relevé (s) :		
Prélèvement (s) : Oui					
Indices	intérieur	extérieur	moyenne	auteur (s) de la fiche	date (s) de mise à jour
trapézoïdalité				Mathias Dupuis	3/03/2008
surbaissement					
épaisseur					

Fiche d'inventaire de cuve de sarcophage

SITE					
Département : 70		Commune : Luxeuil-les-Bains		Lieu-dit : rue de la Tour	
Lieu de conservation : Commune de Luxeuil				N° d'identification : SAR III.253	
CUVE					
Matériau : Grès (gris)			Type : ?		
Dimensions en cm			Traces de taille		
L int : ?	L ext : 208		intérieur	extérieur	
l int pied : ?	l int tête : ?	paroi droite			
l ext pied : ?	l ext tête : ?	paroi gauche		pic (smillé)	
h int pied : ?	h int tête : ?	tête			
h ext pied : 50	h ext tête : 50	pied			
épaisseurs moyennes des parois : ?		fond			
angle fond / tête :		ciselure			
Morphologie générale : ?					
Aménagement (s) :					
Décor (s) :					
Observations : - Sarcophage observé en coupe stratigraphique, seul la paroi nord a été reconnue. - Large échancrure provoquée par un réseau électrique XXe siècle - Couvercle en place mais fragmentaire					
Photographie (s) :			Relevé (s) :		
Prélèvement (s) : Oui					
Indices	intérieur	extérieur	moyenne	auteur (s) de la fiche	date (s) de mise à jour
trapézoïdalité				Mathias Dupuis	3/03/2008
surbaissement					
épaisseur					

Fiche d'inventaire de cuve de sarcophage

SITE					
Département : 70		Commune : Luxeuil-les-Bains		Lieu-dit : place de la République	
Lieu de conservation : Commune de Luxeuil				N° d'identification : SAR III.260	
CUVE					
Matériau : Grès (gris)			Type : cuve trapézoïdale		
Dimensions en cm			Traces de taille		
L int : 128 (obs.)	L ext : ?		intérieur	extérieur	
l int pied : ± 15	l int tête : ?	paroi droite			
l ext pied : ± 35	l ext tête : ?	paroi gauche			
h int pied : ?	h int tête : ?	tête			
h ext pied : ?	h ext tête : 50	pied			
épaisseurs moyennes des parois : ± 10 cm		fond	pic		
angle fond / tête :		ciselure			
Morphologie générale : Cuve trapézoïdale					
Aménagement (s) :					
Décor (s) :					
Observations : - Cuve très endommagée, seul le fond est conservé <i>in situ</i>, affleurant à 30 cm sou le sol de goudron. - Parois arrachées jusqu'à la naissance - observé partiellement - orientation E-O/tête à l'O					
Photographie (s) :			Relevé (s) :		
Prélèvement (s) : Non					
Indices	intérieur	extérieur	moyenne	auteur (s) de la fiche	date (s) de mise à jour
trapézoïdalité				Mathias Dupuis	3/03/2008
surbaissement					
épaisseur					

Liste des Faits – Suivi de travaux

SOL I.200

Sol goudronné – *XXe siècle*

MUR I.201

I.(A)

Mur – *Epoque moderne/XIXe siècle*

Coupe : I.2002

Coupé par : TR I.203

Couvert par : I.2005

Lié à : TR I.205

Alti. sup. ± 295,69 m NGF

Alti. inf. ± 294,94 m NGF

L. obs. 2 m ; **Ep. obs.** 60 cm ; **H. cons.** 75 cm

Maçonnerie de moellons et blocs bruts de grès (~ 30 par 10 à 20 par 50 cm) avec inclusions de TCA et galets. L'arase présente un important pendage E-O.

SOL I.202

Sol de pavés – *XIXe/XXe siècle*

Couvre : I.2006

Couvert par : SOL I.200

Ep. ~ 20 cm

TR I.203

I.(A)

Tranchée réseau électrique – *XXe siècle*

Coupe : TR I.205

Alti. inf. ± 294,90 m NGF

TR I.204

I.(A)

Tranchée évacuation – *XXe s.*

TR I.205

I.(A)

Tranchée de fondation du mur I.201 – *Epoque moderne/XIXe siècle*

Coupe : I.2002

Coupé par : TR I.203

Comblé par : I.2004

Lié à : MUR I.205

FOS I.206

I.(A)

Fosse – *Ind.*

Coupe : I.2002

Coupé par : TR I.203 ; TR I.204

Comblé par : I.2007

Fosse creusée dans le terrain naturel avec un comblement de blocs bruts de grès et sédiment argileux gris.

MAÇ I.207

I.(A)

Maçonnerie – *Ind.*

L. ~ 50 cm

Maçonnerie de moellons de grès (~20 par 20 cm) orientée N-S à environ 75 cm sous le sol I.200.

FOS I.208

I.(A)

Fosse – *Ind.*

Comblé par : I.2008

L. 1,20 m ; **H.** 70 cm

MUR I.209

I.(A)

Mur (canalisation ?) – *XIXe siècle ou postérieur*

Couvre : MUR I.210 ; SOL I.211

Couvert par : I.2009 ; SOL I.202

Ep. ± 85 cm ; **H. cons.** 50 cm

Alti. sup. : ± 295,30 m NGF

Alti. inf. : ± 294,80 m NGF

Maçonnerie de moellons de grès, grossièrement équarris, liés au mortier de chaux. Contient au N le remblai I.2009. Appuyé contre le MUR I.210.

MUR I.210

I.(A)

Mur nord du palais abbatial – *XVIIe/XVIIIe siècle*

Coupe : SOL I.211

Couvert par : MUR I.209 ; I.2012

L. obs. 3,5 m ; **H. cons.** 1,15 m

Alti. sup. : 295,70 m NGF

Alti. inf. : 294,70 m NGF

Mur orienté NO-SE. Présente un appareillage de blocs et de moellons de grès régulièrement équarris ainsi que quelques éléments de pierre de taille en emploi disposés en assises irrégulières. Au min. 5 assises conservées. Présente un massif de maçonnerie en saillie [env. 20 cm] par rapport au nu du mur (contrefort ?).

SOL I.211

I.(A)

Sol – *Antique ?*

Coupé par : MUR I.210 ; FOS I.212 ; TR I.213

Couvre : I.2002

Couvert par : I.2012 ; MUR I.209

Composé par : I.2010 ; I.2011

Ep. ~ 30 cm

Alti. sup. : ± 294,75 m NGF

Alti. inf. : ± 294,35 m NGF

FOS I.212

I.(A)

Fosse – *Antique ?*

Coupe : SOL I.211

Couvert par : I.2012

Comblé par : I.2013

L. ~ 1,20 m ; **l. obs.** ~ 80 cm ; **Prof.** ~ 20 cm

Alti. sup. : ± 294,75 m NGF

Alti. inf. : ± 294,55 m NGF

Creusement rectangulaire pratiqué dans le SOL I.211 (ou bien négatif ?). Observé uniquement sur sa moitié nord. Orientation E-O. Angles arrondis.

TR I.213

I.(A)

Canalisation – *XIXe s.*

MUR I.218

I.(A)

Mur – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Couvert par : I.2015

Alti. sup. : ± 295,75 m NGF

Alti. inf. : ± 295,15 m NGF

L. obs. 1,50 m ; H. cons. 60 cm

Mur E-O dont le parement présente un appareillage assisé de petits moellons équarris de grès gris (~ 10 / 20 cm par 20 / 25 cm), liés par un mortier de chaux assez sablonneux et disposés sur un ressaut de fondation d'une épaisseur d'environ 10 cm, formé d'un lit de moellons ébauchés de grès (~ 30 par 20 cm). On remarque, à l'ouest du mur, un élément de pierre de taille inséré dans la partie basse du parement.

FOS I.219

I.(A) / coupe α

Sépulture ou réduction – *Epoque médiévale ou moderne*

Coupe : I.2018

Couvert par : I.2006

L. ~ 1,20 m ; Ep. ~ 30 cm

Alti. sup. : ± 296,60 m NGF

Alti. inf. : ± 296,30 m NGF

MUR I.220

I.(A)

Mur de soutènement – *XIII^e siècle ?*

L. obs. 1,63 m ; H. cons. 60 cm

Mur N-S dans le prolongement du mur O de Saint-Pierre. Doubé à l'est par le mur de la fosse aux lions.

Appareillage régulier de pierre de taille de moyen appareil [env. 20 par 50 cm] conservé sur 3 assises. Percé pour le passage d'une canalisation avec reprise en sous-œuvre en moellons de grès.

MUR I.221

I.(A) / coupe α

Mur – *Antiquité ?*

Couvre : I.2002

Couvert par : I.2016 ; SOL I.223

L. obs. 1 m ; H. 30 cm

Alti. sup. : ± 295,90 m NGF

Alti. inf. : ± 295,60 m NGF

Mur orienté E-O avec un léger désaxement vers le N-E. Appareillage de petits moellons de grès allongés, conservé sur max. 3 assises.

SEP I.222

I.(A) / coupe α

Sépulture – *Ind.*

Alti. sup. : ± 295,70 m NGF

Alti. inf. : ± 295,60 m NGF

Sépulture en pleine terre observée partiellement sur la coupe S face à l'entrée du bas-côté N de Saint-Pierre. Contre le mur I.221, à l'E de celui-ci. Lié au niveau de remblai I.2016.

SOL I.223

I.(A) / coupe α

Feuilletage de sols – *Antiquité ?*

Couvre : I.2002 ; MUR I.221

Couvert par : I.2016 ; I.2017

L. obs. ~ 1 m ; H. max. ~ 15 cm

Alti. sup. ± 295,90 m NGF

Alti. inf. ± 295,80 m NGF

Accumulation de niveaux de sol, formée par la superposition d'un niveau de charbons, d'une couche d'argile et d'un second niveau de charbons. Couvre le terrain naturel. Présente un pendage E-O.

FOS I.224

II.(A)

Fosse de drainage ? – *Epoque moderne*

Coupe : I.2023

Couvert par : I.2019

Comblé par : I.2022

L. ~ 90 cm ; H. ~ 90 cm

Alti. sup. : ± 295,86 m NGF

Alti. inf. : ± 294,96 m NGF

MUR I.226

I.(C)

Mur – *Ind.*

L. ~ 2 m ; H. cons. ~ 66 cm

Alti. sup. : ± 296,17 m NGF

Alti. inf. : ± 295,47 m NGF

Mur conservé sur 4 assises, orienté NO-SE, appareillage régulier de petits moellons allongés de grès. 2 ressauts de fondation. Forme un angle vers le N-E. Parement partiellement arraché par la pelle mécanique.

MAÇ I.228

I.(B)

Maçonnerie – *Ind.*

Lié à : I.2024 ?

L. ~ 40 cm

Alti. sup. : ± 297,15 m NGF

Maçonnerie de moellons de grès orientée SO-NE, appareillée en pierre sèche dans un remblai argileux rouge hétérogène compact.

MUR I.229

I.(B)

Mur sud du bâtiment II.21 ? – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Couvert par : I.2024

Lié à : SOL I.223

Ep. ~ 1,05 m ; H. ~ 30 cm

Alti. sup. : 296,17 m NGF

Alti. inf. : 295,87 m NGF

Mur orienté E-O, appareillé en moellons de grès [10 par 10/20 à 20 par 30/40 cm]. 2 assises conservées au N. Parement arraché (?) au S. Lié au N à un niveau de sol (SOL I.233). Niveau de remblai plaqué contre le mur au S.

MUR I.230

I.(B)

Mur ou négatif de mur / mur de partition NS du bâtiment II.21 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Couvert par : I.2027

Lié à : SOL I.231 ?

Ep. ~ 60 cm

Alti. sup. : ± 296,40 m NGF

Maçonnerie ou remblai de moellons de grès et mortier de chaux, arrachée par la pelle mécanique, observée sur la paroi N de la tranchée I.(B). Semble lié au sol I.231 : celui-ci s'interrompt à cet emplacement.

SOL I.231

I.(B)

Sol de tuileau du bâtiment I.21 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Couvre : I.2026

Couvert par : I.2025

Coupé par : TR I.263

Appuyé contre : MUR I.231

Lié à : MUR I.230 ? ; MUR I.231

L. ~ 5,70 m ; **Ep.** ~ 30 cm

Alti. sup. : ± 296,25 m NGF

Alti. inf. : ± 296,00 m NGF

Niveau de mortier de tuileau reposant sur un radier de moellons de grès. Très compact, induré et lissé en surface. Le radier est formé de moellons de grès [~ 20 par 10 cm] disposés en hérisson. Peut-être délimité à l'PO par le mur I.230. S'appuie à l'E contre le parement du mur I.231.

MUR I.232

I.(B)

Mur E du bâtiment I.21 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Lié à : SOL I.231

L. obs. ~ 60 cm ; **Ep.** ~ 60 cm ; **H. cons.** ~ 20 cm

Alti. sup. : ± 296,30 m NGF

Mur orienté N-S appareillé en moellons de grès équarris [~ 20 par 20 cm]. Double parement. Conservé sur 2 assises. Le sol I.231 s'appuie contre sa paroi O.

SOL I.233

I.(B)

Sol d'argile – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Appuyé contre : MUR I.229

Alti. sup. : ± 295,86 m NGF

Niveau argileux brun-rouge lissé et induré en surface. Inclusions de TCA éclatées, appuyé contre le parement N du mur I.229.

MUR I.235

I.(b)

Mur nord d'une cave – *Epoque médiévale ou moderne ?*

Lié à : VOU I.236

L. obs. ~ 90 cm ; **Ep.** ~ 1,10 m ; **H. obs.** ~ 90 cm

Alti. sup. : ± 295,13 m NGF

Alti. inf. : ± 294,23 m NGF

Mur orienté E-O avec un léger désaxement vers le NO. Conservé sur min. 7 assises. Percé dans sa moitié O par le passage d'un réseau d'assainissement. Appareillé en assises régulières de moellons de grès équarris de dimensions variables [de 20 par 10 à 60 par 20 cm] lié par un mortier de chaux sablonneux. Supporte la naissance de la voûte I.236.

VOU I.236

I.(b)

Voûte d'une cave – *Epoque médiévale ou moderne ?*

Lié à : MUR I.235

H. obs. ~ 20 cm

Alti. sup. : ± 295,35 m NGF

Alti. inf. : ± 295,13 m NGF

Voûte conservée sur 2 assises de claveaux. Percée par le réseau d'assainissement idem mur I.235. Appareillée en petits moellons allongés de grès [H. ~ 8 cm], forme un léger ressaut [~ 4 cm] à la naissance sur l'arase du mur I.235. Probablement un berceau aplati.

MUR I.237

I.(i)

Mur/fondation – *Ind.*

Coupé par : MUR I.238

L. obs. ~ 3,65 m ; **Ep. obs.** ~ 70 cm

Alti. sup. : ± 296,04 m NGF

Mur orienté N-S, formant un angle vers l'E. Conservé sur min. 1 assise. Formé d'une maçonnerie de moellons de grès rose équarris [~ 40 par 50 cm en parement et 10 par 20 cm en blocage], liés par un mortier de chaux assez sablonneux. Inclusions de fragments de tuiles canal dans le blocage.

MUR I.238

I.(i)

Mur – *Ind.*

Coupe : MUR I.237

L. obs. 60 cm max. ; **Ep.** ~ 70 cm

Alti. sup. : ± 295,71 cm

Mur orienté E-O, coupant le mur I.237. Formé d'un appareillage de moellons de grès rose de dimensions variables [de 15 par 10 à 20 par 30 cm] liés par un mortier de chaux.

MUR I.239

I.(h)

Mur/fondation – *Epoque moderne*

Couvre : I.2002 (I.N.)

Couvert par : MUR I.240

Ep. 1,10 m ; **H. cons.** ~ 80 cm

Alti. sup. : ± 295,57 m NGF

Alti. inf. : ± 294,77 m NGF

Mur orienté E-O appuyé contre les fondations du mur gouttereau de la mairie. Appareillage irrégulier de moellons de grès rose lié par un mortier de chaux.

MUR I.240

I.(h)

Mur S / fondation du bât. I.22 – *Epoque moderne*

Couvre : I.2002 ; MUR I.239

Lié à : MUR I.141 ; VOU I.142

H. cons. ~ 80 cm ; **Ep.** ~ 90 cm

Alti. sup. : ± 295,55 m NGF

Alti. inf. : ± 294,75 m NGF

MUR I.241

I.(h)

Mur E du bâtiment I.(22) – *Epoque moderne*

Lié à : MUR I.240

Couvert par : VOU I.242

L. obs. min. 2 m ; **H. obs.** min. 1,5 m

Alti. inf. : min. 293,80 m NGF

Mur N-S surmonté par la voûte I.242, couvert par un enduit de chaux.

VOU I.242

I.(h)

Voûte – *Epoque moderne*

Couvre : MUR I.142

Couvert par : remblai moderne ; SOL I.200

Départ de voûte en berceau prenant naissance sur l'arase du mur I.241. Couvert par un enduit de chaux.

SOL II.243

II.(C) / coupe β

Sol de tuileau du bâtiment II.23 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2^{nde} moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Coupé par : MUR II.244

Couvre : II.2033

Couvert par : II.2036 ; SOL II.246

Composé par : II.2034 ; II.2035

L. obs. ~ 3,45 m ; **Ep.** ~ 20 cm

Alti. sup. : ± 298,50 m NGF

Alti. inf. : ± 298,30 m NGF

MUR II.244

II.(C) / coupe β

Mur – *XV^e siècle ? (lié à la reconstruction de Notre-Dame ?)*

Coupe : SOL II.246 ; SOL II.243 ; II.2033

Couvert par : II.2040

Lié à : TR II.245

Ep. ~ 80 cm ; **H. cons.** ~ 60 cm

Alti. sup. : ± 298,68 m NGF

Alti. inf. : ± 298,14 m NGF

Mur orienté N-S, conservé en fondation (dans la tranchée II.245) sur 5 assises. Formé d'un appareillage de moellons de grès et de pierre de taille remployée liés par un mortier de chaux.

TR II.245

II.(C) / coupe β

Tranchée de fondation du mur I.244 – *XV^e siècle ? (lié à la reconstruction de Notre-Dame ?)*

Coupe : SOL II.246 ; SOL II.243 ; II.2033

Couvert par : II.2040

Lié à : MUR II.244

Comblé par : II.2041

l. ~ 1 m ; **H. cons.** ± 60 cm

Alti. sup. : ± 298,80 m NGF

Alti. inf. : ± 298,14 m NGF

SOL II.246

II.(C) / coupe β

Feuilletage de sols – *haut Moyen Age ?*

Coupé par : TR II.245

Couvre : SOL II.243

Couvert par : II.2040

Composé par : II.2036 ; II.2037 ; II.2038 ; II.2039

Ep. de 30 à 40 cm

Alti. sup. : max. 298,70 m NGF

Alti. inf. : min. 298,24 m NGF

SOL II.247

II.(B)

Sol de tuileau du bâtiment II.23 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2^{nde} moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Equivalent à : SOL II.247 ?

Couvre : II.2044

Couvert par : SOL II.248

Ep. ~ 20 cm

Alti. sup. : ± 298,34 m NGF

Alti. inf. : ± 298,16 m NGF

Sol de tuileau formé d'un radier de moellons de grès et d'un niveau de mortier.

SOL II.248

II.(B)

Feuilletage de sol – *haut Moyen Age ?*

Equivalent à : SOL II.246 ?

Couvre : SOL II.247

Couvert par : II.2045

Ep. ~ 6 cm

Alti. sup. : ± 298,40 m NGF

Alti. inf. : ± 298,34 m NGF

Feuilletage de niveaux de sol très fins [~ 1cm] formés d'un dépôt de sédiment sablonneux et d'argile avec lits de chaux.

SOL II.249

II.(B)

Sol de tuileau du bâtiment II.23 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2^{nde} moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Coupé par : SAR II.250

Equivalent à : SOL I.154

L. cons. ~ 1,5 m ; **l. obs.** 50 cm

Alti. sup. : 298,47 m NGF

Sol de mortier de tuileau installé sur un radier de moellons de grès. Coupé par l'installation du SAR II.250.

SAR II.250

II.(B)

Equivalent à : SAR 1.154 (Cf. cette réf.)

MAÇ III.251

III.(A)

Recharge de sol (voirie) – *Epoque moderne ?*

L. obs. ~ 2 m ; **l. obs.** ~ 70 cm ; **Ep. min.** 80 cm

Alti. sup. : ± 300,16 m NGF

Accumulation de niveaux de mortier de chaux et de moellons de grès, sur environ 1 m de hauteur, très indurés avec couches de dépôt argileux intercalées.

PUI I.252

I.(B)

Puits – *Antiquité/ Antiquité tardive*

Couvert par : I.2047 ; I.2049

Comblé par : I.2048

Diam. ~ 80 cm ; **Prof.** min. 80 cm.

Alti. sup. : (margelle) ± 296,20 m NGF

Maçonnerie de moellons et de blocs de grès rose et gris ébauchés, de dimensions variables appareillés en pierre sèche. Forme une cavité grossièrement circulaire pratiquée dans le terrain naturel. Dalle de grès placé sur le rebord à l'E.

SAR III.253

III.(B)

Sarcophage – *mérovingien ?*

Coupe : III.2056

Coupé par : TR III.257 ; réseaux modernes

Couvert par : remblai réseaux modernes

Comblé par : III.2057

Lié à : FOS III.254

L. : 2,08 m ; **Prof. ext.** : ~ 50 cm ; **Ep. parois** : 10 cm ; **Ep. couvercle** : 20 cm.

Alti. sup. : ± 299,40 m NGF

Alti. inf. : ± 298,65 m NGF

Sarcophage de grès observé sur sa paroi N. Orientation E-O, très endommagé (couvercle et partie centrale de la cuve éventrés par des réseaux modernes). La cuve est rempli par un remblai, probablement consécutif à l'installation de la tranchée électrique.

FOS III.254

III.(B)

Fosse d'installation du SAR III.253 – *mérovingien ?*

Coupe : III.2056

Comblé par : III.2055

l. min. 2,50 m ; **Prof. min.** 60 cm

Alti. sup. : ± 299,22 m NGF

Alti. inf. : ± 299,60 m NGF

TR III.257

III.(B)

Tranchée électrique – *XXe siècle*

Coupe : SAR III.253

MUR II.258

II.(e)

Maçonnerie (mur, départ du jambage d'une ouverture ?), mur ouest du bât. II.23 ? - *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2nde moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Ep. ~ 1,30 m ; **H. obs.** ~ 1,10 m

Alti. sup. : ± 298,57 m NGF max.

Maçonnerie de blocs monumentaux observée partiellement à l'O de la place de la Baille. Bloc inférieur env. 1 m de long pour 75 cm de haut, lissé en surface. Surmonté par un second bloc de 80 par min 40 cm pour 40 cm de haut. La maçonnerie s'interrompt vers le sud.

SAR II.259

II.(e)

Sarcophage – *mérovingien ?*

Lié à : SEP II.260 ; FOS II.265

l. pied : 30 cm ; **l. max. cons.** : 40 cm

L. max. cons. : 70 cm

Ep. parois : 6 cm

Prof. cuve pied : 22 cm

Cuve de sarcophage en grès, coupée par une tranchée moderne sur plus de sa moitié. Installé à l'ouest de la maçonnerie II.258, dans une fosse dont le remblai contenait de petits fragments de mortier de tuileau.

SEP II.260

II.(e)

Sépulture – *mérovingien ?*

Lié à : SAR II.159

Sépulture très partiellement conservée : membres inférieurs (pieds, *fibula*, fragment de tibia).

SAR III.261

Sarcophage – *Ind.*

L. max. obs. 1,28 m ; **l. pied** 32 cm ; **l. max. obs.** 46 cm ; **ép. parois** 10 cm

Alti. sup. (fond cuve) : ± 300,52 m NGF

Fond d'une cuve de sarcophage en grès, observée partiellement au sud de la place de la République. Orientée E-O. Parois arrachées.

MUR I.262

I.(A)

Mur – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Equivalent à : MUR I.218

H. max. cons. 80 cm

Alti. sup. : ± 295,80 m NGF

Alti. inf. : ± 295,00 m NGF

Mur orienté E-O avec léger désaxement vers le N-E. Présente un appareillage de petits moellons de grès équarris, allongés [de 15 à 30 par 10 à 20 cm]. Joints épais, mortier de chaux assez sablonneux. Le petit appareil repose sur un lit de moellons ébauchés [env. 30 par 20 cm] formant une assise de fondation saillante sur env. 10 cm. On remarque la présence d'un bloc de grand appareil inséré dans les maçonneries à l'E.

TR I.263

I.(B)

Tranchée eau – *XXe siècle*

Coupe : SOL I.231

VOU I.264

Place Saint-Pierre

Voûte – *Epoque moderne ?*

Equivalent à : VOU I.236 ?

FOS II.265

II.(e)

Fosse d'installation du sarcophage II.259 – *mérovingien ?*

Lié à : SAR II.259

Liste des Unités Stratigraphiques – Suivi de travaux

I.2000

I.(A)

Comblement de la tranchée I.203 – *XXe s.*

Comble : TR I.203

I.2001

I.(A)

Comblement de la tranchée I.204 – *XXe s.*

Comble : TR I.204

I.2002

Terrain naturel

I.2003

I.(A)

Remblai – *XIXe siècle*

Couvre : I.2005

Couvert par : SOL I.202

Equivalent à : I.2006

- Remblai argileux, inclusions de graviers et cailloutis.
- Fragments de TCA (tuiles à rebord), verre, céramique (moderne à *XIXe s.*).

I.2004

I.(A)

Comblement de la tranchée I.205 – *XIXe siècle*

Coupe : I.2003

Coupé par : TR I.203

Comble : TR I.205

- Céramique (*XIXe s.*)

I.2005

I.(A)

Niveau de démolition et de circulation postérieur au MUR I.201 – *XIXe siècle*

Couvre : MUR I.201

Couvert par : I.2006

- Niveau hétérogène, compact de mortier et gravillons couvrant l'arase du mur I.201.
- TCA, céramique (*XIXe s.*)

I.2006

I.(A)

Remblai – *XIXe siècle*

Couvert par : SOL I.202

- Remblai hétérogène de terre végétale.
- Inclusions de moellons, mortier de chaux, TCA, nombreux tessons de céramique (*XIXe s.*), ossements, verre.

I.2007

I.(A)

Comblement de la FOS I.206 - *Ind.*

Comble : FOS I.206

- Comblement de glaise grise, de moellons et de galets de grès gris.

I.2008

I.(A)

Comblement de la FOS I.208 – *Ind.*

Comble : FOS I.208

- Comblement de glaise grise et blocs bruts, traces de ruissellement.

I.2009

I.(A)

Remblai – *XIXe siècle*

Couvre : MUR I.209 ; I.2012

Couvert par : SOL I.202

- Niveau de sédiment noir, hétérogène.
- Nombreux ossements (faune), fragments de TCA, céramique (Moyen Age).

I.2010

I.(A)

Niveau de circulation du sol I.211 – *Antique ?*

Appartient à : SOL I.211

Couvre : I.2011

Couvert par : I.2012

Ep. ~ 20 cm

- Niveau d'argile, induré et compacté, brun-rouge, installé sur le radier I.2011.
- Très nombreuses inclusions de TCA éclatées.

I.2011

I.(A)

Radier du sol I.211 – *Antique ?*

Appartient à : SOL I.211

Coupé par : MUR I.210

Couvre : I.2002

Couvert par : I.2010

Ep. ~ 10 cm

- Niveau compact formé de gravillons, de galets et de petits moellons de grès.

I.2012

I.(A)

Démolition / remblai – *XIXe siècle*

Coupé par : TR I.213

Couvre : I.2013 ; I.2010

Alti. sup. : ± 295,01 m NGF

- Niveau compact, hétérogène de moellons et de blocs de grès avec matrice de mortier et nodules d'argile.

I.2013

I.(A)

Remplissage de la FOS I.212 – *XIXe siècle*

Couvert par : I.2012

Comble : FOS I.212

- Argile grise avec nodules d'argile jaune.
- Inclusions de petits moellons et gravillons, fragments de TCA, céramique (*XIXe s.*)

I.2014

I.(A)

Comblement de la tranchée I.215 – *Epoque moderne ?*

Comble : TR I.215

- Céramique (moderne).

I.2015

I.(A)

Remblai – *Ind.*

Couvre : MUR I.118

- Remblai argileux plaqué contre le parement N du mur I.218.

I.2016

I.(A) / coupe α

Remblai – *Ind.*

Couvre : SOL I.223; MUR I.221 ; SEP I.222

Couvert par : I.2017

Alti. sup. : $\pm 296,00$ m NGF

Alti. inf. : $\pm 295,60$ m NGF

I.2017

I.(A) / coupe α

Remblai – *Ind.*

Couvre : I.2016

Couvert par : SEP I.219 ; I.2018

Alti. sup. : $\pm 296,30$ m NGF

Alti. inf. : $\pm 295,80$ m NGF

I.2018

I.(A) / coupe α

Remblai – *Ind.*

Couvre : I.2017

Coupé par : SEP I.219

Couvert par : I.2006

Alti. sup. : $\pm 296,55$ m NGF

Alti. inf. : $\pm 296,20$ m NGF

I.2019

I.(A) / coupe α

Remblai – *Ind.*

Couvre : FOS I.224 ; I.2023

Couvert par : I.2020 ; I.2021 ; MUR I.225

Ep. de ~ 10 à 30 cm

Alti. inf. : $\pm 295,86$ m NGF

- Niveau hétérogène à matrice argileuse avec inclusions de mortier de chaux pulvérulent et de fragments de mortier de tuileau.
- Charbons.

I.2020

I.(A)

Remblai – *Ind.*

Couvre : I.2019 ; MUR I.225

Couvert par : I.2021

Ep. max. ~ 70 cm

I.2021

I.(A)

Comblement de la TR I.227 – *Ind.*

Couvre : I.2020

Couvert par : SOL I.200

Comble : TR I.227

Ep. max. ~ 90 cm

- Niveau hétérogène d'argile jaune et d'argile grise.

I.2022

I.(A)

Comblement de la FOS I.224 – *Epoque moderne*

Couvert par : I.2019

Comble : FOS I.224

- Remblai de galets et d'argile grise.
- Fragments de TCA, céramique (moderne).

I.2023

I.(A)

Remblai – *Ind.*

Coupé par : FOS I.224

Couvert par : I.2019

Couvre : I.2002

Alti. sup. : $\pm 296,00$ m NGF

- Remblai argileux (substrat) avec inclusions de charbons et quelques tessons (ind.)

I.2024

I.(B)

Remblai – *Ind.*

- Niveau argileux rouge, compact.
- Nombreux moellons de grès et fragments de TCA.

I.2025

I.(B)

Niveau de démolition du bâtiment I.21 – *Ind.*

Couvre : SOL I.231

Appuyé contre : MUR I.232

Ep. ~ 20 cm

- Niveau argileux très hétérogène, meuble.
- Moellons de grès, gravillons, fragments de mortier de chaux et de mortier de tuileau.

I.2026

I.(B)

Remblai – *Antiquité/ Antiquité tardive ?*

Couvre : I.2002

Coupé par : MUR I.230

Couvert par : SOL I.231

Alti. sup. : $\pm 296,09$ m NGF max.

- Niveau compact d'argile.
- Inclusions de charbons, quelques tessons (ind.).

I.2027

I.(B)

Comblement tranchée eau – *XXe s.*

Couvre : I.2025 ; MUR I.230 ; MUR I.232

Couvert par : SOL I.200

Ep. $\sim 1,20$ m

Alti. sup. : $\pm 297,70$ m NGF max.

Alti. inf. : $\pm 296,35$ m NGF max.

I.2028

I.(B)

Remblai du cimetière – *Epoque moderne/ XIXe siècle*

- Niveaux argileux brun / noir.
- Nombreux ossements.

I.2031

I.(g)

Remblai de comblement du bâtiment I.22 – *XIXe siècle*

Comble : Bât. I.22

- Céramique (moderne à XIXe s.).

II.2032

II.(C) / coupe β

Remblai – *Antiquité / Antiquité tardive ?*

Couvre : II.2002 (T.N.)

Couvert par : II.2033

Ep. de 40 à 60 cm

Alti. sup. : \pm 298,15 m NGF max.

Alti. inf. : \pm 297,57 m NGF min.

- Remblai argileux gris, compact, hétérogène.
- Inclusions de charbons, gravillons, petits moellons de grès.

II.2033

II.(C) / coupe β

Remblai – *Antiquité / Antiquité tardive*

Couvre : II.2032

Couvert par : SOL II.243

Ep. max. 30 cm

Alti. sup. : \pm 298,27 m NGF max.

Alti. inf. : \pm 298,00 m NGF min.

- Niveau hétérogène, compact, d'argile jaune et d'argile grise.
- Inclusions de charbons, litage de moellons de grès [~20 par 20 cm] et fragments de TCA (brique : ép. 6 cm)

II.2034

II.(C) / coupe β

Radier du sol II.243 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2nde moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Appartient à : SOL II.243

Couvre : II.2033

Couvert par : II.2035

Ep. ~ 10 cm

Alti. sup. : \pm 298,40 m NGF

Alti. inf. : \pm 298,30 m NGF

- Moellons et galets de grès disposés en lit régulier dans une matrice argileuse sous le niveau de tuileau II.2035.
- Inclusions de mortier de chaux.

II.2035

II.(C) / coupe β

Sol en tuileau – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2nde moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Appartient à : SOL II.243

Couvre : II.2034

Couvert par : II.2036 ; II.2037

Ep. ~10 / 15 cm

Alti. sup. : \pm 298,50 m NGF

Alti. inf. : \pm 298,40 m NGF

II.2036

II.(C) / coupe β

Remblai/sol ? – *haut Moyen Age ?*

Couvre : SOL II.243

Couvert par : SOL II.246

Ep. ~ 10 / 15 cm

Alti. sup. : \pm 298,37 m NGF

Alti. sup. : \pm 298,27 m NGF

- Remblai argileux, d'aspect similaire à II.2033 avec litage de charbons déposé en surface.

II.2037

II.(C) / coupe β

Sol – *haut Moyen Age ?*

Appartient à : SOL II.246

Couvre : II.2035 ; II.2036

Couvert par : II.2038

Coupé par : TR II.245

Ep. ~ 10 cm

Alti. sup. : \pm 298,55 m NGF

Alti. inf. : \pm 298,45 m NGF

- Dépôt sablonneux homogène, meuble, lité, très fin.

II.2038

II.(C) / coupe β

Sol – *haut Moyen Age ?*

Appartient à : SOL II.246

Couvre : II.2037

Couvert par : II.2039

Coupé par : TR II.245

Ep. ~ 5 cm

Alti. sup. : \pm 298,60 m NGF

- Niveaux sablonneux très fin, hétérogène avec litage d'argile jaune.
- Inclusions de nodules de mortier de chaux, charbons, nombreuses petites scories d'alliage cuivreux.

II.2039

II.(C) / coupe β

Sol – *haut Moyen Age ?*

Appartient à : SOL II.246

Couvre : II.2038

Couvert par : II.2040

Ep. ~ 10 cm

Alti. sup. : \pm 298,65 m NGF

- Dépôt sablonneux et argileux, homogène, meuble.

II.2040

II.(C) / coupe β

Remblai – *Moyen Age / Epoque moderne ?*

Couvre : SOL II.246 ; TR II.245

Ep. ~ 30 cm

Alti. sup. : \pm 298,87 m NGF

II.2041

II.(C) / coupe β

Remplissage de la TR II.245 – *Moyen Age*

Couvert par : II.1040

Comble : TR II.245

- Remblai de graviers, cailloutis avec matrice argileuse brun / rouge.

II.2043

II.(B)

Remblai – *Antiquité / Antiquité tardive ?*

Equivalent à : II.2032 ?

Couvre : T.N ?

Couvert par : II.2044

Alti. sup. : max. 298,17 m NGF

II.2044

II.(B)

Remblai – *Antiquité / Antiquité tardive ?*

Equivalent à : II.2033 ?

Couvre : II.2043

Couvert par : SOL II.247

Ep. max. 10 cm

Alti. sup. : max. 298,25 m NGF

- Niveau d'argile jaune hétérogène.

II.2045

II.(B)

Remblai - *Ind.*

Couvre : SOL II.248

Couvert par : II.2046

Ep. : ~ 10 cm

Alti. sup. : ± 298,50 m NGF

- Niveau hétérogène d'argile jaune.
- Inclusions de mortier de chaux, charbons, cailloutis.

II.2046

II.(B)

Remblai – *Epoque moderne ou contemporaine*

Couvre : II.2045

Couvert par : SOL II.200

Ep. : ~25 cm

Alti. sup. : ± 298,74 m NGF

- Niveau hétérogène argileux.
- Inclusions de cailloutis, fragments de mortier de tuileau et de mortier de chaux.

I.2047

I.(B)

Remblai – *Epoque moderne ?*

Couvre : PUI I.252 ; I.2049

- Epais niveau de remblai assez meuble observé dans la rue du Sergent Bonnot.
- Très nombreux ossements humains, fragments de TCA (tuiles crochets, briques), céramique (ind.).

I.2048

I.(B)

Comblement du puits I.252 – *Antiquité / Antiquité tardive ?*

Comble : PUI I.252

Couvert par : I.2047

Alti. sup. : ± 296,00 m NGF

- Niveau argileux, compact, gris avec inclusions d'argile jaune.
- Fragments de TCA, céramique (IIe/IVe s.).

I.2049

I.(B)

Niveau de remblai appuyé contre la margelle du puits I.252 – *haut Moyen Age ?*

Lié à ou couvre : PUI I.252

Couvert par : I.2047

Alti. sup. : ± 296,25 m NGF

- Niveau d'argile jaune, compact, hétérogène, poches d'argile grise.
- Charbons, céramique (haut Moyen Age ?).

III.2051

III.(B)

Remblai/occupation – *postérieur ou contemporain IIe/IIIe siècle*

Couvre : III.2052

Couvert par : III.2056

Coupé par : FOS III.254

Alti. sup. : ± 299,00 m NGF max.

Alti. inf. : ± 298,50 m NGF min.

- Niveau argileux brun/gris, hétérogène.
- Nombreux fragments de TCA, moellons, céramique (IIe/IIIe s.).

III.2052

III.(B)

Remblai / occupation - *postérieur ou contemporain IIe/IIIe siècle*

Couvre : III.2053 ; III.2054

Couvert par : III.2051

Alti. sup. : ± 298,80 m NGF

Alti. inf. : ± 298,30 m NGF

- Niveau argileux jaune avec litage de charbons.
- Céramique (Ie/IIIe s.).

III.2053

III.(B)

Remblai / occupation - *postérieur ou contemporain fin IIe/IVe siècle*

Couvert par : III.2054 ; III.2052

Alti. sup. : ± 298,50 m NGF max.

- Niveau argileux.
- Charbons, fragments de TCA, céramique (IIe/IVe s.).

III.2054

III.(B)

Terrain naturel

Couvre : III.2053

Couvert par : III.2052

Alti. sup. : ± 298,60 m NGF max.

III.2055

III.(B)

Comblement de la FOS III.254 – *postérieur II/IIIe siècle : mérovingien ?*

Comble : FOS III.254

- Sédiment argileux noir.
- Fragments de TCA, moellons.

I.2056

I.(B)

Remblai/démolition (du mur bât. I.21 ?) – *Antiquité tardive / haut Moyen Age ?*

Coupe ? : SOL I.231

Couvert par : I.2027

Liste des Faits – Sondage II.1 (place de la Baille)

CAN 1.153

Réseau assainissement – XX^e s.

Coupe : 1.1079

Couvert par : 1.1067

Lié à : FOS 1.158 ?

Comblée par : 1.1076

l. ± 50 cm. ; **H.** ± 95 cm.

Tranchée avec drain en ciment (assainissement), traverse le sondage d'est en ouest, tracé longeant le parement sud du mur 1.171. La tranchée a endommagé l'angle N-E du sarcophage 1.157.

SOL 1.154

Sol en mortier de tuileau – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2^{de} moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Couvert par : 1.1045 ; 1.1055 (SOL 1.161)

Coupé par : FOS 1.164 ; FOS 1.163 ; TR 1.167 ; CAN 1.153

Lié à : MUR 1.171 (?) ; MUR 1.173 (?)

Couvre : 1.1053

Composé par : 1.1068 (mortier) ; 1.1069 (radier)

L. (obs.) : 2,3 m. ; **l. (obs.)** : 1,2 m. ; **Ep.** : de 10 à 20 cm.

Alti. sup. ± 298,50 m NGF

Alti. inf. ± 298,30 m NGF

FOS 1.155

Fosse avec réductions de sépultures – *Epoque moderne*

Couvert par : 1.1044

Coupé par : CAN 1.153

Comblé par : 1.1048

L. (cons.) : 1,1 m. ; **Prof. maxi** : ± 60 cm.

Fosse ovale observée à Pouest du sondage, partiellement engagée sous la berme N-S.

SAR 1.156

Sarcophage – *Carolingien ? (début IX^e siècle ?)*

Couvert par : 1.1055 (SOL 1.161)

Comblé par : 1.1070

Lié à : FOS 1.164 ; SEP 1.169

Dim. cf. fiche sarcophage

Alti. sup. : ± 298,10 m NGF (rebord cuve)

SAR 1.157

Sarcophage – *mérovingien ? remployé à la période carolingienne ou postérieur (installation postérieur à SAR 1.156)*

Couvert par : 1.1052 (remplissage FOS 1.158)

Comblé par : 1.1064

Lié à : FOS 1.158 ; FOS 1.162 ; FOS 1.163 ; SEP 1.166

Dim. cf. fiche sarcophage

Alti. sup. rebord cuve : ± 298,20 m NGF

FOS 1.158

Fosse – *postérieur XIII^e siècle (peut-être XX^e siècle ?)*

Coupe : 1.1045

Coupé par : CAN 1.153 (?)

Comblé par : 1.1052

Lié à : SAR 1.157 ; CAN 1.153 ?

Equivalent à : FOS 1.162 (?)

Dim. : L. 2,40 m ; l. 1,10 m ; Prof. Min. 55 cm

Fosse creusée dans le niveau 1.1045 au plus tôt, à l'emplacement du SAR 1.157.

FOS 1.159

Fosse avec réductions de sépultures – *Epoque moderne*

Coupe : 1.1044 ; 1.1054

Couvert par : 1.1077

Comblé par : 1.1054

Dim. : l. ± 1,60 m. : Prof. ± 30 cm.

Fosse observée en coupe (coupe O-E),

SOL 1.161

Niveau de sol – *Carolingien ? (début IX^e siècle ?)*

Coupé par : FOS 1.158

Couvre : SAR 1.156 ; SOL 1.154

Couvert par : 1.1045

Lié à : 1.1056 ; SAR 1.156

Dim. : Ep. ± 15 cm

Alti. sup. ± 298,45 m.

Niveau de sol, formé par la surface indurée du niveau 1.1056. Nombreux charbons en surface. Nivelé à la même altitude que le sol 1.154 : remise à niveau du sol de tuileau après l'installation du sarcophage 1.156.

FOS 1.163

Fosse d'installation du sarcophage 1.157 – *IX^e siècle ou postérieur ?*

Coupe : TN ; 1.1053 ; FOS 1.164 ; TP 1.170 ; SOL 1.154

Coupé par : FOS 1.158 ; FOS 1.162 ; CAN 1.153

Comblé par : 1.1059

Lié à : SAR 1.157

Dim. : l. max. 1 m ; L. max. 2,50 m ; Prof. min. 54 cm

FOS 1.164

Fosse d'installation du sarcophage 1.156 – *Carolingien ? (début IX^e siècle ?)*

Coupe : SOL 1.154 ; 1.1053

Coupé par : FOS 1.163

Couvert par : 1.1056

Comblé par : 1.1058

Lié à : SAR 1.156

Dim. : l. ± 90 cm ; L. max. 2,30 m, Prof. min. 41 cm

TR 1.165

Tranchée de récupération ? – *postérieur XIII^e siècle*

Comblé par : 1.1061

Tranchée orientée E-O, observée au N-O du sondage. Orientation similaire à celle du mur 1.171, mais recouvre le niveau de glaise 1.1072.

TR 1.167

Tranchée de récupération du mur 1.173 – *XIIIe siècle ou postérieur*

Coupe : SOL 1.154 ; (1.1045 ?)

Coupé par : CAN 1.153

Comblé par : 1.1065 ; (1.1061/1072 ?)

Dim. : Prof. maxi 60 cm

Tranchée observée à l'angle S-O du sondage, creusée dans le sol 1.154, à l'emplacement du mur 1.173. Comblé par le remblai 1.1065.

SOL 1.168

Sol goudronné – *XXe s.*

SEP 1.169

Sépulture – *Carolingien ? (début IXe siècle ?)*

Couvert par : 1.1070

Lié à : SAR 1.156

TP 1.170

Trou de poteau – *Antiquité / Antiquité tardive ?*

Coupe : 1.1063

Coupé par : FOS 1.163 ; FOS 1.164

Comblé par : 1.1060

Dim. : diam. 30 cm. ; Prof. 30 cm.

Aménagement circulaire creusé dans le niveau 1.1063 (T.N). Comblé par un niveau de glaise grise (1.1060), avec deux moellons de grès en calage.

MUR 1.171

Fondation du mur nord du bâtiment II.23 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2nde moitié IVe et début IXe siècle)*

Couvert par : 1.1065 ; 1.1066 ; 1.1071 ; 1.1078

Lié à : TR 1.175 ; MUR 1.173

Dim. : l. 0,90 à 1,10 m. ; H. obs. 20 cm. ; L. obs. ± 4,5 m.

Alti. sup. : ± 298,20 m

Maçonnerie orientée E-O, observée au nord du sondage. Conservée sur deux assises maxi. Formée de moellons de grès (10 à 30 cm.) et de fragments de TCA appareillés en pierre sèche. Double rang de parement contenant un blocage. Couvert d'une fine couche de glaise hétérogène (1.1078 / 1.1066). Installé dans une étroite tranchée (TR 1.175) pratiquée dans le terrain naturel.

TR 1.172

Tranchée de récupération ? – *postérieur XIIIe siècle*

Coupe : 1.1071

Comblé par : 1.1065 ?

Equivalent à : TR 1.165 ?

Tranchée observée dans le niveau 1.1071, suit le même tracé que la tranchée 1.165.

MUR 1.173

Radier de fondation du mur de séparation nord-sud – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2nde moitié IVe et début IXe siècle)*

Couvert par : 1.1065

Lié à : MUR 1.171

Dim. : L. obs. 1,30 m

Alti. sup. : ± 298,05 m NGF

Maçonnerie orientée N-S, observée à l'ouest du sondage, partiellement engagée dans la coupe O (seul le rang de parement E est visible). Formée d'un rang de moellons de grès (dim. ± 20 à 30 cm. par 20 cm.) en parement. TCA fragmentaires en blocage. Observé sur une assise.

FOS 1.174

Fosse – *Ind.*

Coupe : 1.1071

Couvert par : 1.1062

Comblé par : 1.1073

Dim. : l. obs. 70 cm. ; Prof. ± 30 cm.

Fosse observée à l'angle des coupes N et O.

TR 1.175

Tranchée de fondation des murs 1.171 et 1.173 – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2nde moitié IVe et début IXe siècle)*

Coupe : T.N

Comblé par : 1.1075

Lié à : MUR 1.171

Dim. : l. ± 20 cm. ; Prof. ± 10 cm.

CAN 1.176

Canalisation d'eau en fonte – *XXe s.*

Coupe : 1.1077

Couvert par : 1.1067

Dim. : Prof. ~ 90 cm

Alti. sup. : ± 299,17 m NGF

Alti. inf. : ± 298,26 m NGF

Liste des Unités Stratigraphiques – Sondage II.1 (place de la Baille)

1.1000 - 1.1043

US enregistrées lors du diagnostic 2006 (sondage 1)

1.1044

Remblai – *Epoque moderne*

Couvre : FOS 1.155 ; 1.1046 ; 1.1049

Coupé par : CAN 1.153 ; FOS 1.159 ; CAN 1.176

Couvert par : 1.1067 ; 1.1079 ; 1.1081

Alti. sup. ± 299,20 m NGF

Alti. inf. ± 298,40 m NGF

- Epais niveau hétérogène, meuble, lité, composé d'argile jaune et de sédiment argileux noir.
- Ossements humains, gravillons, nodules de chaux, TCA éclatées.
- Céramique (Antique/Moderne)

1.1045

Remblai / démolition bât. II.23 – *postérieur ou contemporain XIIIe siècle*

Couvre : SOL 1.154 ; SOL 1.161

Coupé par : CAN 1.153 ; FOS 1.168 ; (TR 1.167 ?)

Couvert par : 1.1080

Alti. sup. ± 298,75 m NGF

Alti. inf. ± 298,50 m NGF

- Niveau de glaise jaune compact, hétérogène, observé au S du sondage.
- Mortier de chaux, très nombreux fragments d'enduit à la chaux lissé, quelques fragments de mortier de tuileau.
- Céramique glacurée (Post. XIIIe s.), mobilier métallique

1.1046

Remblai / démolition – *Epoque moderne*

Couvre : 1.1062 ; 1.1078

Coupé par : FOS 1.155

Couvert par : 1.1044 ; 1.1051

Alti. sup. ± 298,76 m NGF

Alti. inf. ± 298,32 m NGF

- Sédiment brun, meuble, très hétérogène, observé au N du sondage.
- Ossements humains, mortier de chaux, mortier de tuileau, moellons de grès, TCA éclatées (tuiles crochet, briques, tuiles canal, *tegulae*).

1.1048

Réduction de sépulture – *Epoque moderne*

Comble : FOS 1.155

Coupé par : CAN 1.153

Couvert par : 1.1044

Alti. sup. ± 298,90 m NGF

Alti. inf. ± 298,30 m NGF

- Remblai sédimentaire brun noir avec de grosses poches d'argile noire.
- Très nombreux ossements (min. 6 crânes, os longs, vertèbres...), faune, moellons de grès, TCA éclatées.
- Céramique glacurée (médiéval/moderne).

1.1049

Remblai – *Ind.*

Couvre : 1.1051

Couvert par : 1.1044

Coupé par : CAN 1.176

Alti. sup. ± 298,45 m NGF

Alti. inf. ± 298,32 m NGF

- Poche de glaise brun noir hétérogène.
- Mortier de tuileau et TCA éclatées (tuiles crochet).

1.1051

Remblai – *Epoque moderne*

Couvre : 1.1046 ; 1.1078

Couvert par : 1.1049

Coupé par : CAN 1.176

Alti. sup. ± 298,48 m NGF

Alti. inf. ± 298,26 m NGF

- Niveau sablonneux blanc gris, meuble, hétérogène, observé au N-E du sondage.
- Moellons de grès, mortier de chaux, TCA éclatées (brique plates [ép. 3,5 cm], tuiles crochet).

1.1052

Comblement de la fosse 1.158 – *postérieur XIIIe siècle*

Comble : FOS 1.158

Coupé par : CAN 1.153 ?

Couvert par :

Alti. sup. min. 298,75 m NGF

Alti. inf. ± 298,20 m NGF

- Remblai brun gris, hétérogène, meuble.
- Inclusions de glaise jaune, fragments de mortier de tuileau, TCA éclatées (tuiles canal, tuiles plates), 1 fragment d'amphore Ht-Empire.

1.1053

Remblai – *Antique / Antiquité tardive (postérieur 2nde moitié IIe siècle)*

Couvre : T.N.

Coupé par : TR 1.167 ; TR 1.175

Couvert par : SOL 1.154

Alti. sup. ± 298,31 m NGF

- Glaise brun-gris, assez compact, homogène.
- Charbons et petits éclats de TCA, 1 fragment de sigillée (2nde moitié IIe siècle).

1.1054

Réduction de sépultures – *Epoque moderne*

Comble : FOS 1.159

Couvert par : 1.1077

Alti. sup. ± 299,15 m NGF

Alti. inf. ± 298,77 m NGF

- Remblai hétérogène.
- Très nombreux ossements humains, moellons de grès, boulettes de glaise.

1.1055

Remblai / niveau de sol (SOL 1.161) – *haut Moyen Age (IXe siècle ?)*

Couvre : SOL 1.154 ; SAR I.156 ; FOS 1.164

Couvert par : 1.1045

Coupé par : FOS 1.158 ; 1.1057

Equivalent à : 1.1056 ; SOL 1.161

Alti. sup. ± 298,45 m NGF

- Glaise hétérogène (mélange de glaise jaune et de glaise grise), compact.
- Nombreuses inclusions de mortier de tuileau, dépôt de charbons en surface, induré en surface.

1.1057

Remblai – *Antiquité tardive/ haut Moyen Age (postérieur ou contemporain IIe-Ve siècle)*

Coupe : 1.1055

Couvert par : 1.1045

- Poche de remblai observée dans la coupe S du sondage.
- 1 fragment de mortier drag. 45 (fin IIe/mil. Ve s.)

1.1058

Remblai (Remplissage de la fosse 1.164) – *Carolingien ? (début IXe siècle ?)*

Comble : FOS 1.164

Couvert par : 1.1055

Coupé par : FOS 1.163

- Remblai de glaise jaune et grise, compact.
- Mortier de tuileau (nombreuses inclusions).
- 1 monnaie (mil. IVe siècle).
- Céramique IIe/IIIe siècle.

1.1059

Remblai (Remplissage de la fosse 1.163) – *IXe siècle ou postérieur ?*

Comble : FOS 1.163

Couvert par : 1.1052

Coupé par : CAN 1.153 ; FOS 1.158 ; FOS 1.162

Alti. sup. ± 298,43 m NGF

Alti. inf. ± 297,63 m NGF

- Remblai compact de glaise hétérogène jaune avec poche de glaise grise.
- Mortier de tuileau, quelques charbons. 1 fragment de *tegulae*.
- 1 tesson de sigillée (coupe Drag. 37, 2nde moitié IIe), 1 monnaie (mil. IVe).

1.1060

Remplissage du trou de poteau 1.170 – *Antiquité / Antiquité tardive*

Comble : TP 1.170

Couvert par : FOS 1.163 ; FOS 1.164

Alti. sup. ± 298,10 m NGF

Alti. inf. ± 297,80 m NGF

- Glaise grise meuble.

1.1061

Remblai de démolition – *postérieur XIIIe siècle*

Couvre : 1.1065 ; 1.1062 ?

Comble : TR 1.165

Couvert par : 1.1046 ? ; 1.1048

Coupé par : CAN 1.153

Equivalent à : 1.1072 ?

Alti. sup. ± 298,60 m NGF

Alti. inf. ± 298,15 m NGF

- Remblai hétérogène à matrice argileuse. Observé au N-O du sondage. Se distingue nettement de 1.1062 selon une limite franche qui correspond au tracé de la tranchée 1.165.
- Ossements, moellons de grès, nombreuses TCA éclatées (tuiles canal, *tegulae*, briques [ép. 4 cm]), mortier de tuileau, blocs de mortier de chaux, quelques tessons (Bas-Empire).

1.1062

Remblai de démolition – *postérieur XIIIe siècle ?*

Couvre : 1.1071 ; 1.1073 ; 1.1078

Coupé par : FOS 1.155

Couvert par : 1.1044 ; 1.1046

Alti. sup. ± 298,68 m NGF

Alti. inf. ± 298,06 m NGF

- Niveau de sédiment argileux brun noir, assez homogène, meuble, pulvérulent. Observé au N-O du sondage. Limite franche avec 1.1061.
- Inclusions de gravillons, charbons, moellons de grès, très nombreux éclats de TCA (*imbrice* ?, *tegulae*, tuiles canal).

1.1063

Terrain naturel

Couvert par : 1.1053

Coupé par : FOS 1.163 ; FOS 1.164 ; TP 1.170 ; TR 1.175 ; MUR 1.171

1.1064

Dépôt sédimentaire – *postérieur installation du SAR 1.157*

Comble : SAR 1.157

- Ensemble hétérogène de glaise grise. Poches sablonneuses.
- Quelques ossement (1 individu), fragments de TCA (briques) et de mortier de tuileau.

1.1065

Démolition (comblement de la tranchée 1.167) – *postérieur XIIIe siècle*

Comble : TR 1.167

Couvre : MUR 1.173

Couvert par : 1.1061

Alti. sup. ± 298,60 m NGF

Alti. inf. ± 298,00 m NGF

- Remblai hétérogène, assez meuble. Sablonneux avec quelques poches de glaise.
- Mortier de chaux, blocs de mortier de tuileau, ossements, très nombreuses TCA (*tegulae*, tuiles crochets, tuiles plates [ép. 2 cm], briques), quelques charbons.

1.1067

Recharges de sol – *XXe siècle*

Couvre : 1.1044 ; 1.1077

Couvert par : SOL 1.168

Alti. sup. ± 299,32 m NGF

Alti. inf. ± 299,00 m NGF

1.1068

Niveau de mortier de tuileau (SOL 1.154) – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2^{de} moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Couvre : 1.1069

Appartient à : SOL 1.154

- Couche de mortier de tuileau d'une épaisseur de ± 10 cm. disposée sur le radier 1.1069 et formant le sol 1.154. Mortier de chaux avec de gros éclats de tuiles ou briques, très compact. Parfois lissé en surface.

1.1069

Radier de sol (SOL 1.154) – *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2^{de} moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Couvre : 1.1053

Couvert par : 1.1068

Appartient à : SOL 1.154

- Radier de sol formé de moellons de grès (± 10/20 cm. par 10/20 cm.) disposés en hérisson.

1.1070

Dépôt sédimentaire - *Ind.*

Comble : SAR 1.156

- Dépôt de glaise très compacte, homogène, litée, déposé dans le sarcophage 1.156, sur la sépulture 1.169.

1.1071

Remblai/ dépôt sédimentaire à l'extérieur du mur 1.171 – *postérieur ou contemporain fin II^e/III^e siècle*

Couvre : MUR 1.171 ? ; T.N. ?

Couvert par : 1.1062

Coupé par : TR 1.165 ? ; TR 1.174

Alti. sup. ± 298,30 m NGF

Alti. inf. ?

- Niveau de glaise jaune à grise, homogène, compacte. Le niveau 1.1071 semble longer le parement N du mur 1.171 : plaqué contre l'élévation ?
- Charbons.
- Céramique fin II^e/III^e siècle

1.1072

Remblai – *postérieur XIII^e siècle*

Equivalent à 1.1061 ? 1.1065 ?

- Nombreuses TCA (tuiles peignées, briques [ép. 4 cm], tuiles crochet, *tubulure* ?)

1.1073

Remblai - *Ind.*

Comble : FOS 1.174

Couvert par : 1.1062

Alti. sup. ± 298,32 m NGF

- Remblai de glaise, hétérogène, gris / jaune, meuble.
- Petits moellons de grès, fragments de TCA, charbons, nodules de mortier.

1.1074

Niveau d'argile - *Ind.*

Couvre : MUR 1.171 ; MUR 1.173

Couvert par : 1.1065 ; 1.1062 ; 1.1046

Alti. sup. ± 298,00 m NGF

Alti. inf. ± 297,95 m NGF

- Niveau argileux peu épais, hétérogène, jaune à gris, compact, couvrant les maçonneries des murs 1.171 et 1.173.

1.1075

Remblai (remplissage de la tranchée 1.175) - *Antiquité tardive / haut Moyen Age (entre 2^{de} moitié IV^e et début IX^e siècle)*

Comble : TR 1.175

Coupé par : CAN 1.153

Alti. inf. 297,79 m NGF

- Glaise grise, très meuble.

1.1076

Remblai (remplissage de la CAN 1.153) – *XX^e siècle*

Comble : CAN 1.153

Alti. sup. ± 299,00 m NGF

Alti. inf. ± 298 m NGF

1.1077

Remblai – *Epoque moderne ?*

Couvre : 1.1054 ; 1.1044 ?

Couvert par : 1.1067

Alti. sup. 299,21 m NGF

Alti. inf. ± 298,95 m NGF

- Remblai pulvérulent à matrice de mortier de chaux observé sur la coupe nord, au-dessus de la fosse 1.159.
- Moellons de grès et TCA.

1.1078

Niveau d'argile - *Ind.*

Equivalent à : 1.1074

Couvre : MUR 1.171

Couvert par : 1.1062 ; 1.1046 ; 1.1051

Alti. sup. ± 298,30 m NGF

Alti. inf. ± 298,06 m NGF

- Niveau argileux hétérogène, compact, couvrant le mur 1.171.
- Moellons de grès, charbons, TCA éclatées, tuileau, nodules de mortier.

1.1079

Niveaux de remblai – *Epoque moderne*

Couvre : 1.1044

Couvert par : 1.1067

Alti. sup. ± 299,20 m NGF

Alti. inf. ± 298,65 m NGF

1.1080

Niveau de sol ? / Remblai de démolition – *XIIIe siècle ou postérieur*

Couvre : 1.1045

Couvert par : 1.1079

Coupé par : TR 1.167

Alti. sup. ± 298,80 m NGF

Alti. inf. ± 298,45 m NGF

1.1081

Remblai – *Epoque moderne*

Couvre : 1.1044

Couvert par : 1.1077

Coupé par : FOS 1.159

Alti. sup. ± 299,00 m NGF

Alti. inf. ± 298,46 m NGF

MOBILIER COMPOSITE		
N° Fait/US	Type	Description sommaire
1.1044	TCA	Ind. (1 sac)
1.1045	TCA	1 tuile retaillée (1 sac)
1.1046	TCA	briques, tuiles à rebord, tuiles canal (2 sacs)
1.1048	TCA	TCA divers (1 sac)
1.1049	TCA	TCA divers (1 sac)
1.1051	TCA ; verre	Ind.; tuiles crochet, briques ; fragments de verre coloré (3 sacs)
1.1052	TCA	TCA divers (1 sac)
1.1053	TCA	TCA divers (1 sac)
1.1058	TCA ; verre	Ind. ; fragments de verre coloré (2 sacs)
1.1059	TCA	TCA divers (1 sac)
1.1061	céramique, TCA	1 fragment de sigillée, non étudiée ; tuiles crochet (2 sacs)
1.1062	TCA ; verre	TCA divers ; fragments de verre coloré (2 sacs)
1.1064	TCA	Ind. (1 sac)
1.1065	TCA	TCA divers (1 sac)
1.1066	TCA	tuiles à rebord (1 sac)
1.1071	TCA	1 fragment de tuile à rebord (1 sac)
1.1072	TCA ; verre	tuiles peignées, ind. ; fragments de verre coloré (2 sacs)
I.2003	TCA ; verre	1 tuile à rebord ; 1 fragment de verre (2 sacs)
I.2004	TCA	TCA divers (1 sac)
I.2006	verre	Divers fragments de verre (1 sac)
I.2009	TCA	Fragments tuiles à rebord (1 sac)
I.2013	TCA	Ind. (1 sac)
I.2022	TCA ; verre	Ind. ; 1 fragment de verre (2 sacs)
I.2030	TCA	Ind. (1 sac)
I.2047	céramique, TCA	fragment de céramique glacurée, non étudiée ; TCA divers (2 sacs)
I.208	verre	1 fragment de verre (1 sac)
II.2033	TCA	1 fragment de brique (1 sac)
II.2051	céramique	fragments céramique, non étudié (1 sac)

MOBILIER METALLIQUE		
N° Fait/US	Type	Description sommaire
1.1044	alliage cuivreux	1 élément torsadé (1 sac)
1.1044	fer	1 scorie (1 sac)
1.1045	fer	fragments d'une lame de couteau (1 sac)
1.1046	fer	2 clous (1 sac)
1.1052	alliage cuivreux	1 élément de placage (1 sac)
1.1061	alliage cuivreux	Ind. (1 sac)
1.1071	fer	1 clou (1 sac)
1.1072	fer	1 clou (1 sac)
I.2004	alliage cuivreux	Ind. (1 sac)
II.2038	alliage cuivreux	Ind. (1 sac)
II.2047	alliage cuivreux	Ind. (1 sac)

MOBILIER OSSEMENTS		
N° Fait/US	Type	Description sommaire
1.1044	os humains	divers (3 sacs)
1.1045	os humains	divers (1 sac)
1.1046	os humains	divers (1 sac)
1.1046	os humains	divers (1 sac)
1.1048	faune	1 dent (1 sac)
1.1048	os humains	os fosse de réduction (6 sacs)
1.1050	os humains	divers (1 sac)
1.1052	os humains	divers (1 sac)
1.1054	os humains	divers (2 sacs)
1.1062	os humains, faune	divers (1 sac)
1.1064	os humains	divers (1 sac)
1.1065	os humains	divers (1 sac)
1.153	os humains	divers (2 sacs)
1.169	os humains	1 sépulture
Hors strati	os humains	divers (2 sacs)
I.222	os humains	1 sépulture (1 sac)
I.2003	faune	1 dent (1 sac)
I.2006	os humains	divers (1 sac)
I.2009	os humains	divers (1 sac)
I.2013	os humains	divers (1 sac)
I.2028	os humains	divers (1 sac)
I.2030	os humains	divers (1 sac)
I.2048	Ind.	1 os (1 sac)
I.208	faune	1 os (1 sac)
I.219	os humains	1 sépulture (1 sac)
II.2047	os humains	divers (2 sacs)
II.260	os humains	1 sépulture (1 sac)
III.2052	faune	1 os (1 sac)

PRELEVEMENTS (non analysés)		
N° Fait/US	Type	Description sommaire
1.1045	enduit de chaux	
1.1046	mortier de chaux	
1.1051	tuileau	
1.1052	tuileau	
1.1056	charbons	
1.1057	enduit de chaux	
1.1058	tuileau	
1.1059	tuileau	
1.1060	charbons	
1.1061	tuileau	
1.1070	sédiments	
I.201	mortier de chaux	
I.2048	mortier de chaux	
I.217	mortier de chaux	
I.218	mortier de chaux	
I.226	mortier de chaux	
I.229	mortier de chaux	
I.234	mortier de chaux	
I.236	mortier de chaux	
II.2042	tuileau	
II.244	mortier de chaux	
II.251	mortier de chaux	
III.2052	charbons	
III.2053	charbons	